



# L'Ancêtre

**L'immigration scandinave au Québec**

**Jacques Marette dit Lespine**

**La saga d'une lignée Lessard**







**Groupe**etr

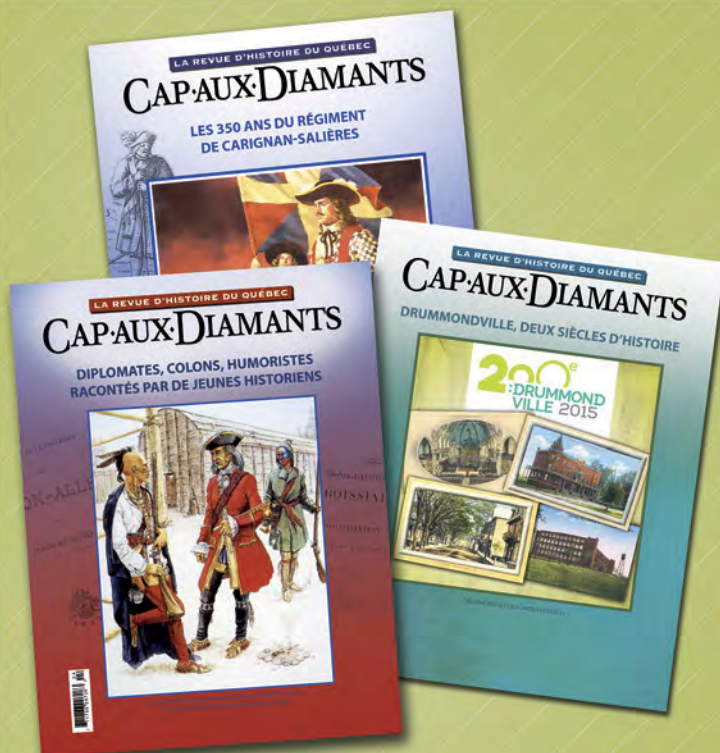
MAISON DE PRÉPARATION POSTALE  
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE



Tél. : **418 658-8122**  
[www.groupeetr.com](http://www.groupeetr.com)

2555, av. Watt, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par **empreinte**  
DESIGN GRAPHIQUE



Visitez le site web :  
[www.capauxdiamants.org](http://www.capauxdiamants.org)



Suivez-nous sur Facebook!

Depuis plus de 30 ans,  
les Éditions  
Cap-aux-Diamants  
publient une revue  
trimestrielle  
traitant de l'histoire du  
Québec.

Tél. : 418 656-5040 | Téléc. : 418 656-7282  
[revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca](mailto:revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca)



# SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2016

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : [sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com) Site : [www.sgq.qc.ca](http://www.sgq.qc.ca)



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015–2016

<b>Président</b>	Guy Parent (1255)
<b>Vice-présidente</b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Secrétaire</b>	Louis Richer (4140)
<b>Trésorière</b>	Maria Gosselin (6881)*
<b>Administrateurs</b>	Guy Auclair (4443)* Yvon Lacroix (4823)* Michel Lortie (0957) Hélène Routhier (5919)* Solange Talbot (6559)*

\* Fin de mandat

**Conseiller juridique**  
M<sup>e</sup> Serge Bouchard

### Direction des comités

<b>Bibliothèque</b>	Mariette Parent (3914)
<b>Conférences</b>	Louis Richer (4140)
<b>Entraide généalogique</b>	André G. Dionne (3208)
<b>Formation</b>	Hélène Routhier (5919)
<b>Héraldique</b>	Mariette Parent (3914)
<b>Informatique</b>	Yvon Lacroix (4823)
<b>Publications</b>	Yvon Lacroix (4823)
Expédition	Roger Parent (3675)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
<b>Registraire</b>	Solange Talbot (6559)
<b>Revue <i>L'Ancêtre</i></b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Service à la clientèle</b>	André G. Bélanger (5136)
<b>Service de recherche</b>	Louis Richer (4140)
<b>Site web</b>	Michel Lortie (0957)

*L'Ancêtre*, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

### Cotisation

**Canada**  
Adhésion principale\* : 45 \$

**Amérique sauf Canada**  
Adhésion principale\* : 55 \$ canadien

**Europe**  
Adhésion principale\* : 60 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

\* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

### Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

## COMITÉ DE *L'Ancêtre* 2015–2016

<b>Directrice</b>	Jeanne Maltais (6255)
<b>Rédacteurs</b>	Michel Keable (7085) France DesRoches (5595)
<b>Coordonnatrice</b>	Diane Gaudet (4868)
<b>Membres</b>	Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Claude Le May (1491) Rodrigue Leclerc (4069) Jacques Olivier (4046)

### Collaborateurs et collaboratrices

Marc Beaudoin (0751)
Romain Belleau (5865)
Raymond Deraspe (1735)
André G. Dionne (3208)
Françoise Dorais (4412)
Daniel Fortier (6500)
Diane Gagnon (6556)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Régnald Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Brigitte Poincier (7228)
Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

### Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

**Omnigraphe**, infographie d'édition

### Imprimeur

Groupe ETR, Québec

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 0316-0513

## Sommaire

Prix de <i>L'Ancêtre</i> (conditions, nouvelle version) . . . . .	172
Mères de la nation . . . . .	173
Nouvelles de la SGQ . . . . .	177
Médaille d'honneur (G. Robert Tessier) . . . . .	179
Mise en candidature . . . . .	180
Assemblée générale . . . . .	181
L'histoire de Barthelemi devenu Champagne . . . . .	182
L'immigration scandinave au Québec de 1608 à 1901 . . . . .	185
Congrès de la Fédération des sociétés de généalogie du Québec . . . . .	194
François Langevin et Françoise Fauchon, Saint-Gervais de Bellechasse (1 <sup>re</sup> partie) . . . . .	195
La saga d'une lignée Lessard de 1650 à 1950 . . . . .	200
Jacques Marette dit Lespine . . . . .	207
Lieux de souche — VILLIERS-EN-PLAINE et BÉCELEUF (Deux-Sèvres) . . . . .	214
L'héraldique à Québec . . . . .	219
<i>Ad Lib</i> . . . . .	222
Au fil des recherches . . . . .	225
Paléographie . . . . .	227
Le généalogiste juriste . . . . .	229
<i>In memoriam</i> — Roland Grenier . . . . .	232
Les Archives vous parlent des . . . . .	233
À livres ouverts . . . . .	236
Service d'entraide . . . . .	238
L'agriculture en 1910 . . . . .	243

### Page couverture :

À gauche : église évangélique luthérienne Frederick's Church à Copenhague (Danemark), aussi appelée Marble Church. Photo prise par Diane Gaudet, en 1995.

Au centre : en haut, église évangélique luthérienne Engelbrekts Kirka à Stockholm (Suède) ; en bas, cathédrale orthodoxe Ouspenski à Helsinki (Finlande). Photos prises par Diane Gaudet, en 1995.

À droite : église luthérienne Johanneskirken à Bergen (Norvège). Photo prise par Guy Parent.

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



## Conditions du Prix de **L'Ancêtre** volume 42

Depuis 1998, la Société de généalogie de Québec (SGQ) récompense les auteurs des meilleurs articles parus durant l'année de publication en cours en attribuant le Prix de **L'Ancêtre** comprenant trois catégories : article de fond, étude et mention spéciale. Le comité de **L'Ancêtre** présente ici les règles qui s'appliqueront aux articles publiés dans le volume 42 de la revue, soit dans les numéros 312, 313, 314 et 315. Il s'agit de la 19<sup>e</sup> édition du Prix.

1. Sont admissibles au Prix les membres en règle de la SGQ au moment de la publication de leur article. Tous les auteurs d'un même article doivent être membres de la SGQ.
2. Les articles admissibles sont ceux publiés dans le volume 42 et qui ont été inscrits dans les catégories suivantes :
  - les articles de fond (textes longs de cinq pages et plus à la parution) ;
  - les études (textes courts de quatre pages ou moins à la parution).
3. Les articles publiés sous la rubrique *Conférence* sont exclus. Toutefois, un tel article pourra être adapté pour répondre aux critères d'évaluation, et ainsi devenir admissible au Prix. Les administrateurs de la revue **L'Ancêtre** (directrice, rédacteurs et coordonnatrice de la revue) ainsi que les personnes qui acceptent d'être membres du jury du Prix de **L'Ancêtre** sont exclus du concours.
4. Le jury est formé de trois membres (plus un substitut) qui élisent entre eux une présidente ou un président. Afin d'appuyer le jury tout au long du processus de sélection, un représentant du comité de **L'Ancêtre** agit en tant qu'observateur de la démarche. Cependant, il ne participe pas au processus de décision.
5. Les membres du jury sont choisis par le conseil d'administration de la SGQ sur recommandation de la directrice de la revue et répondent de leurs décisions au conseil d'administration de la SGQ. Leur identité, leurs délibérations et leurs évaluations sont tenues secrètes jusqu'à la remise du Prix.
6. Les membres du jury utilisent obligatoirement la grille de pondération fournie par le comité de **L'Ancêtre**, comme seul et unique outil d'évaluation des textes. Une compilation des résultats doit aussi être produite et tous les documents d'analyse et d'évaluation doivent être remis par la suite au comité de **L'Ancêtre**.
7. Les décisions du jury doivent être motivées et sont sans appel.
8. Le jury peut ne pas attribuer le Prix dans une des catégories s'il le juge à propos ; il peut aussi attribuer plus d'une mention.
9. Les critères servant à l'évaluation des articles sont les suivants :
  - un texte à caractère généalogique ou relié à la généalogie ;
  - un texte apportant des éléments généalogiques nouveaux ou inédits ;
  - un texte affichant une qualité approfondie de recherche, appuyée sur des sources citées et vérifiables ;
  - un texte démontrant une bonne maîtrise de la langue française.
10. Le Prix de **L'Ancêtre** est offert par le conseil d'administration de la SGQ et est attribué comme suit :
  - Prix pour ARTICLE DE FOND – 300 \$ à l'auteur du meilleur article de fond ;
  - Prix pour ÉTUDE – 150 \$ à l'auteur de la meilleure étude ;
  - Prix – MENTION SPÉCIALE – 100 \$ à l'auteur d'un article de fond ou d'une étude digne de mention.
11. Les noms des gagnantes ou des gagnants sont dévoilés à l'occasion de la remise du Prix lors d'un événement déterminé par le conseil d'administration de la SGQ.
12. Les noms des gagnantes ou des gagnants sont publiés dans la revue **L'Ancêtre**, et les articles gagnants seront publiés sur le site Web de Septentrion, commanditaire du Prix de **L'Ancêtre**.

Comité de **L'Ancêtre** de la Société de généalogie de Québec, juin 2015





## Mères de la nation

Françoise Dorais (4412)

### Marie JALAI

Marie JALAI (JALLET), fille de Jean et Barthélemie BESCENDY (DESSANDY), est née le 5 mai 1653 et a été baptisée le surlendemain au temple protestant de Saint-Martin, île de Ré, évêché de La Rochelle, Aunis. Elle arrive à Québec en 1669. Elle épouse, le 26 août 1669 à Sainte-Famille, île d'Orléans, Jean LAUZÉ (LAUZET) dit MATHA, fils de Jean et Marguerite AUBERT, de Saint-Séverin à Mons, évêché de Saintes, Saintonge, soldat de la compagnie Maximy du régiment de Carignan-Salières, arrivé le 19 août 1665 à bord du navire *La Paix*, agriculteur. Le ménage s'établit à Sainte-Famille, Î.O. De leur union naissent quatre enfants. Jean LAUZÉ dit MATHA est décédé entre le 2 mars 1679 et le 8 juillet 1680. Il ne savait pas signer. Marie JALAI épouse en secondes noces, le 9 juillet 1680 à Québec, (contrat de mariage devant le notaire royal Gilles Rageot le 8 juillet 1680), Robert LECLERC, habitant, bourgeois et charpentier, fils de feu Jacques et feu Cécile LEGRAND, né le 7 décembre 1650 à Saint Éloi, ville et archevêché de Rouen, Seine-Maritime, Normandie. Le ménage s'établit à Québec. De leur union naissent dix enfants. Marie JALAI est décédée et a été inhumée le 8 décembre 1721 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle ne savait pas signer. Robert LECLERC a été inhumé le 5 juillet 1731 à Trois-Rivières et lui non plus ne savait signer.

#### Enfants du couple JALAI-LAUZÉ (LAUZET) dit MATHA :

- 1 **Paul** : né le 10 octobre 1670 et baptisé le 13 à Sainte-Famille. Il épouse, le 7 novembre 1695 à Charlesbourg, Marie LEDOUX LATREILLE, fille de Pierre et Marie GUILLET, née le 26 août 1676 et baptisée le surlendemain à Québec. Le couple aura onze enfants. Paul est décédé le 25 septembre 1714 et a été inhumé le lendemain à Charlesbourg. Marie est décédée le 28 juin 1747 et a été inhumée le lendemain au même endroit que son époux.
- 2 **Marie Marguerite** : née le 2 décembre 1672 et baptisée le 3 février 1673 à Sainte-Famille. Elle épouse, le 26 décembre 1689 à Québec, Jean-François LEMELIN, fils de Jean-François et Marguerite Marie BRASSARD, né le 14 octobre 1665 et baptisé le jour suivant à Québec. Le couple aura trois enfants. Après le décès de Jean-François, Marie Marguerite épouse, le 12 août 1714 à Québec, Pierre CHAMARD, fils de Pierre et Florimonde RABLEAU, né et baptisé le 30 septembre 1669 à Québec. Le couple aura un enfant. Pierre décède le 19 septembre 1736 et est inhumé le lendemain à l'Hôtel-Dieu de Québec. Marie Marguerite meurt le 7 mai 1738 et est enterrée le jour suivant à Québec. Elle a eu trois enfants nés hors union.

- 3 **Marie Anne** : née le 7 mars 1675 et baptisée le lendemain à Sainte-Famille.
- 4 **Joseph** : né vers 1679 au Québec. Il épouse, le 26 août 1699 à Charlesbourg, Marguerite Marie BAUMIER dit BOISME, fille de Jean et Marie HUS, née le 25 février 1678 et baptisée le jour suivant à Québec. Le couple n'a pas eu d'enfant. Marguerite Marie est décédée et a été inhumée le 14 janvier 1703 à Charlesbourg.

#### Enfants du couple JALAI-LECLERC :

- 1 **Jean-Baptiste** : né et baptisé le 23 août 1681 à Québec. Il épouse, le 10 novembre 1704 à Trois-Rivières, Marguerite Marie PEPIN, fille de Jacques et Marie Jeanne CAILLE, baptisée le 6 février 1678 à Trois-Rivières. Le couple aura neuf enfants. Jean-Baptiste est décédé le 17 juin 1739 et a été inhumé le jour suivant à Trois-Rivières. Marguerite Marie a été inhumée le 16 janvier 1765 au même endroit.
- 2 **Marie Anne** : née et baptisée le 2 juin 1683 à Québec. Elle épouse, le 28 mai 1699, à Charlesbourg, Mathurin ROY, fils d'Olivier et Marie Madeleine COURSOLE dit RENTIER, né le 12 août 1669 et baptisé le lendemain à Québec. Le couple aura treize enfants. Marie Anne est décédée le 8 avril 1751 et a été inhumée le jour suivant à Charlesbourg. Mathurin meurt le 13 février 1756 et est inhumé le lendemain aussi à Charlesbourg.
- 3 **Robert** : né et baptisé le 27 août 1684 à Québec. Sa date de décès demeure inconnue.
- 4 **Pierre** : né et baptisé le 3 mai 1686 à Québec. Il épouse, le 9 novembre 1712 à Québec, Jeanne Marie Angélique Anne BASTIEN, fille de Philippe et Marie Anne JOLY, née et baptisée le 10 octobre 1694 à Québec. Le couple aura dix enfants. Jeanne Marie Angélique Anne a été inhumée le 18 juillet 1735 à Montréal.
- 5 **Jean** : né et baptisé le 28 août 1687 à Québec, il a été inhumé le 10 avril 1688 au même endroit.
- 6 **Marie Françoise** : née et baptisée le 15 avril 1689 à Québec. Elle épouse, le 27 novembre 1707 à Saint-François-de-Sales, île Jésus, Jean BROUILLET dit LAVIOLETTE, fils de Michel et Marie DUBOIS, né le 5 novembre 1673 et baptisé le 23 janvier 1674 à Boucherville. Le couple aura neuf enfants. Jean est décédé le 24 août 1732 et a été inhumé le lendemain à Terrebonne. Marie-Françoise épouse en secondes noces, le 27 juillet 1735 à Terrebonne, Étienne CHARLES LAJEUNESSE dit CLÉMENT, fils d'Étienne et Madeleine NIEL, né le 30 novembre 1680 et

baptisé le 4 décembre suivant à Boucherville. Le couple n'aura pas d'enfant. Étienne a été inhumé le 6 février 1759 à Sainte-Rose, île Jésus.

**7 Louis :** né le 24 juillet 1690 et baptisé le jour suivant à Québec. Il épouse, le 21 octobre 1715 à Québec, la belle-sœur de Pierre, Élisabeth Isabelle BASTIEN, fille de Philippe et Marie Anne JOLY, née et baptisée le 21 novembre 1695 à Québec. Le couple aura treize enfants. Louis a été inhumé le 7 juin 1744 à Montréal.

**8 Marie Marguerite :** née le 29 janvier 1692 et baptisée le lendemain à Québec. Elle épouse, le 28 novembre 1713 à Québec, François CHARLERY dit LAVALEUR, fils de François et Renée FOISSIER, baptisé le 31 mai 1691 à Notre-Dame, ville de Durtal, évêché d'Angers, Maine-et-Loire, Anjou. Le couple aura six enfants. François est décédé le 12 avril 1749 et a été inhumé le lendemain à Québec. Marie Marguerite décède le 12 juin 1751 et est inhumée le jour suivant à Québec.

**9 Florent François :** né et baptisé le 16 août 1693 à Québec. Ses dates de décès et de sépulture demeurent inconnues.

**10 François Marie :** né et baptisé le 30 mai 1696, il a été inhumé le 15 septembre 1696 à Québec.

## RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Montréal, Éditions de La Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 62.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 663.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 2013, p. 134.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 3, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 2000, p. 24 et 148.
- [www.ancestry.ca](http://www.ancestry.ca).

## Jeanne CHARTIER

Jeanne CHARTIER, née vers 1643, est la fille de feu Louis et Mathurine CACOU, de Saint-Jean, ville de Nemours, archevêché de Sens, Île-de-France (arr. Fontainebleau, Seine-et-Marne). Elle arrive à Québec en 1669 avec des biens estimés à 200 livres et un don du roi de 50 livres. Elle épouse, le 3 novembre 1669 à Sainte-Famille, Î.O. (contrat de mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 8 octobre 1669), Pierre ROUSSET dit BEAUCOURT, fils de Pierre et Barbe DURAND, né vers 1640, à La Rochebeaucourt (d'où son surnom), évêché de Périgieux, Dordogne, Périgord, arrivé le 19 août 1665 à bord du navire *La Paix*, comme soldat de la compagnie Maximy du régiment de Carignan-Salières, habitant et drapier. Le ménage s'établit à Sainte-Famille, Î.O. Le couple aura quatre enfants. Pierre est décédé et a été inhumé le 11 janvier 1695 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il ne savait pas signer. Jeanne épouse en secondes noces, le 10 septembre 1702 à Québec, François LAVERGNE dit RENAUD, fils de François et Guillemette PERONNE, né vers 1648 à Saint-Michel-des-Lions, ville et évêché de Limoges, Haute-Vienne, Limousin. Le ménage s'établit à Saint-Thomas de Montmagny et n'aura pas d'enfant. Jeanne est décédée le 30 décembre 1708 et a été inhumée le lendemain à Montmagny. Elle ne savait pas signer. François a été inhumé le 27 juin 1714 à Beaumont et lui non plus ne savait pas signer.

### Enfants du couple CHARTIER-ROUSSET dit BEAUCOURT :

**1 Charles :** né le 16 janvier 1671 et baptisé le jour suivant à Sainte-Famille. Sa date de décès n'est pas connue.

**2 Marie Anne :** née le 17 janvier 1673 et baptisée le 22 suivant à Sainte-Famille. Elle épouse, le 11 avril 1695 à Québec, Nicolas COTTI dit LADOUCEUR, fils de René et Léonarde BONNET, né vers 1660 à Saint-Pardoux, évêché

de Limoges, Haute-Vienne, Limousin. Le couple aura neuf enfants. Nicolas a été inhumé le 21 décembre 1708 à Québec. Marie Anne est décédée le 20 février 1756 et a été inhumée le jour suivant à Québec.

**3 François :** né le 9 janvier 1675 et baptisé le 20 suivant à Sainte-Famille. Il épouse, le 27 novembre 1708 à Baie-Saint-Paul, Rosalie LAVOIE, fille de René et Marguerite BOUCHARD, née le 25 avril 1686 et baptisée le lendemain à Baie-Saint-Paul. Le couple aura cinq enfants. Rosalie est décédée et a été inhumée le 29 janvier 1717 à Québec. François épouse en secondes noces, le 17 novembre 1720 à Baie-Saint-Paul, Louise TREMBLAY, fille de Louis et Marie PERRON dit SUIRE, née le 22 juin 1697 et baptisée le surlendemain à Baie-Saint-Paul. Le couple aura cinq enfants. François a été inhumé le 18 mai 1731 à Baie-Saint-Paul. Louise est décédée le 11 décembre 1733 et a été inhumée le lendemain aux Éboulements.

**4 Nicolas :** né le 9 mai 1677 et baptisé le 30 à Sainte-Famille. Il épouse, le 10 juin 1709 à Québec, Marie Héléne MARTIN dit LANGOUMOIS, fille de Pierre et Marie Madeleine LEMIEUX, née et baptisée le 6 septembre 1689 à Québec. Le couple aura deux enfants. Marie Héléne est décédée le 10 octobre 1714 et a été inhumée le lendemain à Québec. Nicolas épouse en secondes noces, le 16 février 1716 à Québec, Marie Charlotte GUAY dit CASTONGUAY, fille de Mathieu et Marguerite BALAN dit LACOMBE, née et baptisée le 12 octobre 1696 à Québec. Le couple aura six enfants. Nicolas est décédé le 2 octobre 1758 et a été inhumé le surlendemain à Québec.



## RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éditions de La Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 119.

- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 1015.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 2013, p. 79.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 1, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 1998, p. 225, t. 4, Sillery, Les éditions du Miton, 2001, p. 299.

## Marguerite LAMIRAULT

Marguerite LAMIRAULT, née vers 1645, fille de François (cocher de la reine) et Jeanne CLOS (CLOSSE), de Saint-Germain-l'Auxerrois, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. Elle arrive au pays en 1668 avec des biens estimés à 300 livres. Elle épouse, à Québec le 26 novembre 1668 (contrat de mariage devant le notaire royal Romain Becquet le 17 novembre 1668), Honoré MARTEL dit LAMONTAGNE, fils de Jean et Marie DUCHESNE, né vers 1632 à Saint-Eustache, ville et archevêché de Paris, Île-de-France, arrivé le 30 juin 1665 avec le sieur Alexandre de Prouville de Tracy, militaire de la compagnie Berthier du régiment Lallier, habitant et scieur de bois. Le ménage s'établit à Québec. De leur union naissent quatorze enfants. Marguerite décède et est inhumée le 17 octobre 1706 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle ne savait pas signer. Honoré est décédé le 16 juin 1712. Pour sa part, il savait signer.

### Enfants du couple LAMIRAULT-MARTEL dit LAMONTAGNE :

- 1 Charles :** né le 4 octobre 1669 et baptisé le surlendemain, il est décédé le 27 octobre de la même année et a été inhumé le jour suivant à Québec
- 2 Jean François :** né et baptisé le 4 janvier 1671 à Québec. Il épouse, le 14 février 1695 à Charlesbourg, Marie Madeleine VANIER dit FONTAINE, fille de Guillaume et Marie Madeleine BAILLY, née et baptisée le 3 janvier 1675 à Québec. Le couple aura huit enfants. Jean François est décédé et a été inhumé le 14 mars 1715 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Marie Madeleine meurt le 10 novembre 1749 et a été inhumée le lendemain à Charlesbourg.
- 3 Joseph Alphonse :** né le 12 mai 1672 et baptisé le surlendemain à Québec. Il épouse, le 8 janvier 1701 à Sainte-Famille, Î.O., Marguerite MÉTIVIER dit GRENIER (GRONIER), fille de Nicolas et Marie BOIS, née le 11 mars 1680 et baptisée le lendemain à Sainte-Famille. Le couple aura treize enfants. Joseph Alphonse est décédé le 30 décembre 1741 et a été inhumé le jour suivant à Longue-Pointe, île de Montréal. Marguerite est décédée le 19 octobre 1748 et a été inhumée le lendemain à Longue-Pointe.
- 4 Marie Madeleine :** née et baptisée le 29 juillet 1674 à Québec. Elle épouse, le 12 juin 1696 à Québec, Louis LOISELLE, fils de Jacques et Catherine DELOIR, né vers 1668 à Banneville-sur-Ajon, évêché de Bayeux, Calvados, Normandie. Le couple aura quatre enfants. Marie

Madeleine a été inhumée le 2 janvier 1703 à Québec. Louis est décédé le 16 mars 1744 et a été inhumé le lendemain à Charlesbourg.

- 5 Marguerite Marie :** née le 29 août 1676 et baptisée le jour suivant à Québec. Elle épouse, le 10 janvier 1695 à Québec, Louis COULON dit COURRAUD, fils de Pierre et Françoise DUVAL, né le 17 décembre 1673 et baptisé le 25 suivant à Sillery. Le couple aura trois enfants. Louis est décédé et a été inhumé le 25 décembre 1699 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Marguerite Marie épouse en secondes noces, le 28 janvier 1704 à Varennes, François DOUAULT (DAUT) dit ST-JEAN, fils de François et Catherine DURAND, né à Saint-Jean, ville de Saint-Jean-d'Angély, évêché de Saintes, Charente-Maritime, Saintonge. Le couple aura huit enfants. Marguerite Marie a eu un enfant hors union.
- 6 Paul :** né le 24 mai 1678 et baptisé le 28 à Québec. Il épouse, le 25 novembre 1698 à Saint-Pierre, Î.O., Marie Madeleine GUILLOT, fille de Vincent et Élisabeth BLAIS,



Église de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, 1<sup>er</sup> arrondissement, de nos jours. Une première église sur ce site date du VII<sup>e</sup> siècle. La première église fut détruite lors du siège de Paris par les Vikings en 885–886, puis fut rebâtie au XI<sup>e</sup> siècle sous Robert II le Pieux. Il ne reste aucune trace visible de cette période : le portail principal tombant en ruine, l'église fut à nouveau reconstruite fin du XIII<sup>e</sup> siècle. C'est alors qu'apparaît la première appellation « Saint-Germain-l'Auxerrois ». L'église est en grande partie reconstruite au XV<sup>e</sup> siècle. Saint-Germain-l'Auxerrois devient l'église attitrée de la famille royale au moment où les Valois s'installent à nouveau au Louvre, au XIV<sup>e</sup> siècle. Paroisse des rois de France en raison de sa proximité avec le palais, l'église est l'une des plus anciennes de Paris.

Source : [www.wikiwand.com/fr/](http://www.wikiwand.com/fr/)

née le 16 février 1681 et baptisée le 20 à Sainte-Famille, Î.O. Le couple aura quatorze enfants. Paul est décédé et a été inhumé le 27 mai 1723 à Saint-Antoine-de-Tilly.

**7 Honoré :** né le 6 février 1680 et baptisé le surlendemain, il est décédé et a été inhumé le 18 du même mois, à Neuville.

**8 Antoine :** né le 7 janvier 1681 et baptisé le lendemain à Neuville. Il épouse le 15 novembre 1706, à Saint-Pierre, Î.O., Catherine GUILLOT, fille de Vincent et Élisabeth BLAIS (DEBLED), née le 20 octobre 1688 et baptisée le 24 à Saint-Pierre. Le couple aura onze enfants. Antoine est décédé le 17 mars 1759 et a été inhumé le surlendemain à Saint-Pierre.

**9 Isabelle :** née le 25 novembre 1682 et baptisée le lendemain, elle a été inhumée le 28 du même mois à Neuville.

**10 Marie Anne :** née le 8 novembre 1683 et baptisée trois jours plus tard à Neuville. Elle épouse, le 9 novembre 1699 à Québec, Charles ROGNON dit LAROCHE, fils de Michel et Marguerite MAIN, né le 23 février 1673 et baptisé le 26 à Québec. Le couple aura deux enfants. Marie Anne est décédée le 21 février 1703 et a été inhumée le 25 à Saint-Antoine-de-Tilly. Charles est décédé le 22 janvier 1718 et a été inhumé le surlendemain à Saint-Augustin-de-Desmaures.

**11 Jean-Baptiste :** né le 13 novembre 1685 et baptisé le surlendemain à Neuville. Il épouse, le 27 juin 1712 à Château-Richer, Jeanne Marie ROULOIS, fille de Michel et Catherine DROUIN, née et baptisée le 14 février 1686 à Château-Richer. Le couple aura trois enfants. Jean-Baptiste épouse en deuxièmes nocces, le 1<sup>er</sup> mai 1723 en un lieu indéterminé au Québec, Anne SIMARD dit LOMBRETTE, fille de Noël et Anne Marie DODIER, née vers 1701 au Québec. Le couple aura cinq enfants. Anne est décédée et a été inhumée le 18 juin 1731 à Baie-Saint-Paul. Jean-Baptiste épouse en troisièmes nocces, le 5 juin 1732 à Baie-Saint-Paul, Marie Josephe LAVOIE, fille de Jacques et Angélique GARAND, née et baptisée le 23 juin 1711 à Baie-Saint-Paul. Le couple aura quatre enfants. Jean-Baptiste est

décédé le 21 septembre 1762 et a été inhumé le jour suivant à Baie-Saint-Paul.

**12 Louis :** né le 1<sup>er</sup> septembre 1687 et baptisé le lendemain à Neuville. Il sera inhumé à Montréal le 4 décembre 1720.

**13 Marie Anne :** née et baptisée le 28 août 1689 à Québec. Elle épouse le 29 août 1708 à Québec, Thomas FERRE, fils de Louis et Marie DUVAL, né vers 1666 à Saint-Pierre, ville et évêché de Lisieux, Calvados, Normandie. Le couple aura dix enfants. Thomas est décédé le 27 novembre 1725 et a été inhumé le jour suivant à l'Hôtel-Dieu de Québec. Marie-Anne a épousé en secondes nocces, le 10 janvier 1727 à Charlesbourg, François BOUCHER, fils de Pierre et Marie Madeleine DANCOSSE, né le 24 août 1699 et baptisé le lendemain à Rivière-Ouelle. Le couple aura deux enfants.

**10 Marie Thérèse :** née et baptisée le 4 septembre 1691, à Québec. Elle épouse, le 3 septembre 1714 à Québec, Guillaume HOGUENET dit ARGENCOUR, fils de Louis et Marie QUESNEL, né en la paroisse de Saint-Barthélemy, Paris, en Île-de-France. Le couple n'aura pas d'enfant.

#### RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006–2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Montréal, Éditions de la Chenelière, 2006.
- FOURNIER, Marcel et Michel LANGLOIS. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665–1668*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, p. 74.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 776.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 2013, p. 143.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, t. 3, Sillery, La Maison des ancêtres inc., 2000, p. 379.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

[doraisfrse@videotron.ca](mailto:doraisfrse@videotron.ca)

## Capsule caline — Un ajout à notre vocabulaire

Dans l'inventaire d'une dame Élisabeth Lemieux, au Québec, en date du 15 novembre 1785, nous retrouvons, entre autres choses, les articles suivants : « une coiffe noire et une *caline* ». La *caline* serait une coiffure de cotonnade claire cousue sur une armature rigide amovible de carton ou de baguette de bois.

Maintenant, des spécialistes en fine lingerie féminine pourront-ils me dire en quoi consistent des « *menottes* » retrouvées dans l'inventaire de cette même digne veuve de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ?

[fortierdansgq@gmail.com](mailto:fortierdansgq@gmail.com)



<http://www.lauragais-patrimoine.fr/PATRIMOINE/COIFFES/COIFFES.html>





## Nouvelles de la SGQ

Guy Parent (1255)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

### Visiteurs

Le vendredi 3 octobre 2015, Serge Goudreau et les 23 étudiants de son cours « Initiation à la généalogie », de l'Université du 3<sup>e</sup> âge, ont visité le Centre de documentation Roland-J.-Auger de la Société de généalogie de Québec (SGQ).



### Maison de nos Aïeux de Sainte-Famille

Répondant à une initiative du Regroupement des bibliothèques de l'île d'Orléans, André G. Bélanger a présenté une conférence intitulée *Les multiples facettes de la généalogie*, le mercredi 21 octobre 2015, à *La Maison de nos Aïeux de Sainte-Famille*, île d'Orléans. M. Bélanger a animé cet atelier d'initiation à la généalogie qui a permis à l'assistance de mieux connaître les outils de recherche propres à cette discipline, ainsi que l'apport de la Société de généalogie de Québec.



### Congrès de la Fédération Française de Généalogie

Le Cercle Généalogique Poitevin, sous le patronage de la Fédération Française de Généalogie et avec l'aide de l'Union Généalogique Poitou-Charentes-Vendée, a été l'hôte du 23<sup>e</sup> Congrès national de généalogie, qui s'est déroulé à Poitiers du 2 au 4 octobre 2015. Plusieurs membres de la SGQ y ont assisté.



### Musée Château Ramezay

Le 6 novembre 2015, dans le cadre des activités du 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665, la SGQ a remis un certificat d'ascendance Carignan-Salières à André Delisle, directeur général et conservateur du Musée Château Ramezay pour commémorer l'arrivée de son ancêtre militaire membre de ce régiment.



MM. André Delisle et  
Guy Parent.  
Photo fournie par Louise Brazeau.



### Salon des sociétés d'histoire de la région de Québec

Le 7 novembre 2015, la SGQ a participé au troisième salon des Sociétés d'histoire régionale qui s'est tenu au pavillon Desjardins à l'Université Laval. Ce salon avait comme thème « L'histoire du transport en commun ». Nous avons animé un stand où les nombreux visiteurs ont pris note des multiples activités offertes par la SGQ.



Photo : André G. Bélanger



### Semaine nationale de généalogie

Le 24 novembre 2015, au cours de la semaine nationale de généalogie, la SGQ a reçu dans ses locaux une classe de 4<sup>e</sup> année de l'école Le Ruisselet de L'Ancienne-Lorette. Des bénévoles, sous la supervision d'André G. Bélanger, ont guidé ces visiteurs dans la recherche de leur ascendance et la découverte de leurs ancêtres.

Le 26 novembre 2015, la SGQ a procédé à la remise des *Plumes de paon* aux treize généalogistes qui ont complété leur *Roue de paon* au cours de l'année 2014–2015. Lors de cette soirée, la SGQ a également décerné 51 certificats aux généalogistes qui ont identifié les soldats du régiment de Carignan-Salières dans leur *Roue de paon*. Nous remercions Hélène Routhier et son équipe qui ont mené à terme ce dossier.

Le samedi 28 novembre 2015, la SGQ a tenu une journée « Portes ouvertes ». Le nombre de visiteurs a dépassé nos prévisions les plus optimistes, car plus de 60 curieux se sont déplacés pour découvrir la SGQ.

La SGQ a décerné 51 certificats aux généalogistes qui ont identifié les soldats du régiment de Carignan-Salières dans leur *Roue de paon*.

Photo fournie par Sandra Brisson.



### École Le Ruisselet

Le jeudi 3 décembre 2015, les élèves d'une autre classe de 4<sup>e</sup> année de l'école Le Ruisselet ont passé la journée dans nos locaux afin de faire les recherches pour réaliser leur filiation. Accompagnés de leurs enseignants et de quelques parents, et guidés par nos bénévoles, ils ont exploré les outils de recherche en généalogie pour mener à bien leur projet.

### Dîner de Noël

Le 5 décembre 2015, 96 généalogistes et amis de la généalogie ont participé au dîner de Noël de la SGQ au Cercle du pavillon Desjardins, à l'Université Laval. Ils ont assisté à la conférence d'Yves Hébert, qui avait pour sujet « Les origines de la prohibition au Québec : tempérance et compromis avant 1921 ». La SGQ a profité de l'occasion pour rendre hommage à René Bureau, son président fondateur, et à G.-Robert Tessier, son premier secrétaire, qui ont tous deux reçu, au cours de l'année 2015, la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec.



MM. René Bureau, Guy Parent et Raymond Deraspe.

Photo : André G. Bélanger.



M. Yves Hébert, conférencier.  
Photo : André G. Bélanger.



Des participants au dîner de Noël.  
Photo : André G. Bélanger.





## Médaille de l'Assemblée nationale du Québec remise à G.-Robert Tessier

Le 29 octobre 2015, à Donnacona, le député de la circonscription électorale de Portneuf, M. Michel Matte, a remis la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec à G.-Robert Tessier. Passionné d'histoire et de généalogie, G.-Robert Tessier a été cofondateur et secrétaire de la Société de généalogie de Québec (SGQ) en 1961. Il en a assumé la présidence de 1969 à 1971. Il a été aussi directeur de la revue *L'Ancêtre* de 1978 à 1984.



En 1962, il a compilé les répertoires de mariages de son village natal, Saint-Casimir, et cette publication a été la première de la SGQ. Pendant plus de 50 ans, il a publié sans relâche. Il a été le lauréat du prix Percy-Foy en 1990 et en 1996, et du prix de *L'Ancêtre* en 2006. La Fédération québécoise des sociétés de généalogie lui a décerné le titre de généalogiste émérite en 1984.

Auteur prolifique et reconnu, il a beaucoup travaillé à faire connaître l'histoire de Saint-Casimir, et de l'ouest du comté de Portneuf, notamment par son livre *Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir*, un ouvrage qui retrace l'histoire de cette communauté à travers celle de sa famille qui y a joué un rôle commercial important depuis 1850. En 1996, il a fondé la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir. Enfin, M. Tessier a été le cofondateur du Centre d'archives régional de Portneuf, en 1998.



Félicitations à G.-Robert Tessier, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec, en témoignage de reconnaissance pour l'œuvre qu'il a accomplie en généalogie et en histoire régionale. Nous remercions Denis Racine, coprésident de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, et gouverneur de la SGQ, qui a préparé et présenté la candidature de M. Tessier.



Note: Au moment de l'édition de ce numéro de *L'Ancêtre*, nous avons malheureusement appris le décès de G.-Robert Tessier survenu le 11 décembre 2015 à l'âge de 89 ans.

La Société de généalogie de Québec offre ses plus sincères condoléances aux membres de la famille Tessier.

M. Michel Matte et M<sup>me</sup> Louise Tessier  
qui a reçu la médaille au nom de son père.  
Photo fournie par Denis Racine.



# Message du comité de mise en candidature

Société de généalogie de Québec

Vous êtes invités à soumettre des candidatures pour pourvoir aux cinq postes en élection lors de l'assemblée générale annuelle du mercredi 18 mai 2016.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans.

## Admissibilité du candidat \*

1. Le candidat doit être membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ) ;
2. La candidature doit être proposée par écrit par trois membres de la SGQ, à l'aide du formulaire inséré dans le présent numéro de *L'Ancêtre* ;
3. Le formulaire de mise en candidature doit parvenir au secrétariat du Comité 30 jours avant l'assemblée générale, soit avant 16 h, le 17 avril 2016.

## Composition du Comité de mise en candidature

Le Comité est formé d'André G. Bélanger, Jacques Fortin et André Normand. Ces personnes peuvent recevoir dès maintenant les formulaires complétés à l'adresse suivante :

Société de généalogie de Québec  
a/s Comité de mise en candidature  
C. P. 9066, succ. Sainte-Foy  
Québec (Québec)  
G1V 4A8

*Louis Richer*

Secrétaire du Conseil d'administration SGQ

Note : Les formulaires de mise en candidature sont également disponibles à l'accueil de la SGQ. La date d'affichage des candidatures à la SGQ est le 20 avril 2016, 16 h.

\* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.



## L'index des articles des périodiques

L'index des articles des périodiques recense les articles publiés dans les périodiques canadiens, américains et européens disponibles à la Société de généalogie de Québec et à la Société généalogique canadienne-française. Cet outil de recherche comprend actuellement plus de 30 000 articles indexés par sujet, auteur et titre dans les domaines de la généalogie, de l'histoire et de l'héraldique. Cette base de données est le fruit d'une collaboration entre la Société de généalogie de Québec et la Société généalogique canadienne-française.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Centre de documentation » puis cliquez sur « Index des articles des périodiques ».





# Convocation – Assemblée générale

Société de généalogie de Québec

**Date : Mercredi 18 mai 2016 à 19 h 30**

Les membres de la Société de généalogie de Québec sont convoqués à la 55<sup>e</sup> assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 18 mai 2016 à Québec, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

## Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation du procès-verbal de la 54<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 20 mai 2015 ;
4. Rapport des comités ;
5. Rapport du président ;
6. Adhésion : cotisation annuelle ;
7. Rapport du trésorier ;
  - 7.1 Adoption des états financiers ;
  - 7.2 Prévisions budgétaires ;
8. Nomination d'un vérificateur ou d'un expert comptable ;
9. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration ;
10. Rapport du comité de mise en candidature et élection ;
11. Autres sujets ;
12. Levée de l'assemblée.

Québec, le 1<sup>er</sup> mars 2016

*Louis Richer*

Secrétaire du Conseil d'administration

[Lrichersgq@videotron.ca](mailto:Lrichersgq@videotron.ca)

Note : Les personnes qui désirent ajouter un sujet à l'ordre du jour sont priées de le faire par écrit et de le faire parvenir au soussigné, au moins dix jours avant la tenue de l'assemblée générale.



## Visite en groupe

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre un service de visite pour des groupes jusqu'à 30 personnes. Les visiteurs reçoivent les instructions pour exploiter les outils de recherche. Accompagnés de bénévoles, les chercheurs sont amenés à compléter leur lignée ascendante jusqu'au premier ancêtre arrivé au Québec. Tout groupe constitué (association, société de personnes, loisirs, retraités et élèves des écoles) est invité à communiquer avec le Service à la clientèle au numéro 418 651-9127 sur les heures d'ouverture pour planifier la visite d'une durée moyenne de trois heures.



# L'histoire de Barthelemi devenu Champagne

Sabine Champagne (5094)

Après des études en agronomie et une maîtrise en phytologie, l'auteure se consacre à un passe-temps et une passion, la généalogie. En 2011, elle publie à compte d'auteur *Les Champagne en Nouvelle-France – Patronyme et noms dits Champagne*. Tout en rédigeant des articles pour la revue *L'Ancêtre* et les bulletins de l'Association des familles Champagne et de l'Association des Lambert d'Amérique, elle entreprend le programme d'attestation de compétence en généalogie. En 2013, elle obtient le titre de maître généalogiste agréée.

## Résumé

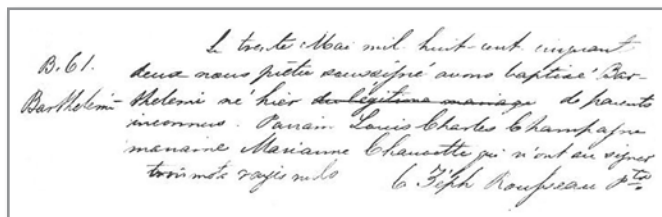
*En faisant des recherches de filiation, il arrive parfois qu'on ne puisse remonter jusqu'au premier ancêtre ou encore trouver les noms de certains parents. La recherche des parents requiert de faire des recoupements dans les registres et dans les recensements. Cela nous permet d'explorer de nouvelles pistes et d'acquérir des informations supplémentaires.*

## Naissance de Barthelemi

En 1852, à Sainte-Monique de Nicolet, Barthelemi naissait de parents inconnus. Le curé Célestin Zéphirin Rousseau<sup>1</sup> baptise l'enfant en présence de **Louis-Charles Champagne** et de **Marianne Chauvette**, parrain et marraine.

### Acte de baptême de Barthelemi<sup>2</sup>

*Le trente Mai mil huit cent cinquante deux nous prêtre sousigné avons baptisé Barthelemi né hier du légitime mariage de parents inconnus. Parrain Louis Charles Champagne marraine Marianne Chauvette qui n'ont su signer  
trois mots rayés nuls C. Zeph Rousseau p[r]être*



## Premier mariage : Calixte Barthelemi

Ce Barthelemi vécut certainement à Sainte-Monique ou dans les environs, mais on n'en retrouve aucune trace dans les recensements. Le registre de Sainte-Monique de Nicolet rapporte, le 7 octobre 1873, le mariage de Calixte Barthelemi, journalier, garçon majeur, et de **Caroline Cloutier**, fille de feu Narcisse et Claire Leblanc<sup>3</sup>. Les témoins présents à cette cérémonie sont **Antoine David Champagne** et **Esdras Chauvette**<sup>4</sup>, amis de l'époux, et **Noël Villebrun**, beau-père de l'épouse. Dans l'acte de mariage, il n'y a aucune mention des parents de Calixte Barthelemi.

Caroline Cloutier est née et a été baptisée sous le nom de Marie Caroline Cloutier le 11 juin 1857 à Sainte-Monique de Nicolet. Le parrain et la marraine étaient François Duval et Marguerite Duval. Caroline décède à Sainte-Monique le 23 novembre 1875, à l'âge de 18 ½ ans, sous le nom de Caroline Inconnue. À la lecture de l'acte de sépulture rédigé le 25 novembre 1875 par le curé Bellemare, nous apprenons deux informations : les personnes présentes sont **David Champagne** et Gaspard Laplante, et **Caroline Inconnue** est l'épouse de Calixte Champagne.

1. Zéphirin Rousseau (prénommé quelques fois Célestin Zéphirin) est le fils de Louis et Joseph Lacasse. Il est né à Saint-Henri-de-Lauzon le 19 mai 1821. Après des études classiques au Séminaire de Nicolet (1831-1838), il est ordonné prêtre à Québec le 23 septembre 1843. Il a été successivement vicaire à Saint-Henri-de-Lauzon (1843-1848), puis à Rimouski (1848-1849) avant d'être curé de Sainte-Monique (1849-1874) et de Nicolet (1874-1877). L'abbé Rousseau est décédé à Nicolet le 1<sup>er</sup> décembre 1877. Il a pris en charge la mission de Grosse-Île pendant l'épidémie de 1847.

Source: Allaire, J. B. A. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français, les anciens*. Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, 543 p. <https://archive.org/>.

2. *FamilySearch*, ©2012, Intellectual Reserve, Inc., <https://familysearch.org/>, Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979. Sainte-Monique, Nicolet, baptêmes, mariages, sépultures 1844-1855, image 246.

3. Claire Leblanc, fille de Moysse et Marguerite Duval, épouse en premières noces Narcisse Cloutier, fils de Pierre et Marguerite Champagne, le 8 janvier 1856 à Sainte-Monique de Nicolet, puis en secondes noces, Noël Villebrun, veuf d'Hermine Champagne, le 2 septembre 1862 à Sainte-Monique de Nicolet.

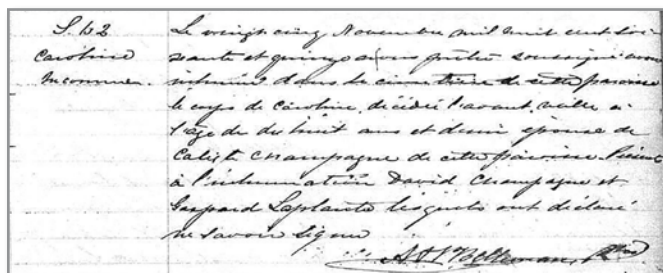
4. Joseph Chauvette, fils de Benonie et Magdeleine Lemire, épouse Marie-Anne Duval, fille de François et Marie-Anne Dumas, le 2 mars 1835 à Nicolet. De cette union naîtront plusieurs enfants dont Joseph Esdras Chauvette, connu sous le nom d'Esdras Chauvette, né et baptisé le 7 juin 1845 à Sainte-Monique de Nicolet. Esdras Chauvette est donc le neveu de Marianne Chauvette, épouse de Thomas Raymond.



### Acte de sépulture de Caroline Inconnue<sup>5</sup>.

Le vingt cinq Novembre mil huit cent soixante et quinze nous prêtre soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Caroline, décédée l'avant-veille à l'âge de dix huit ans et demi épouse de Calixte Champagne de cette paroisse. Présents à l'inhumation David Champagne et Gaspard Laplante lesquels ont déclaré ne savoir signer.

Bellemare p[r]être



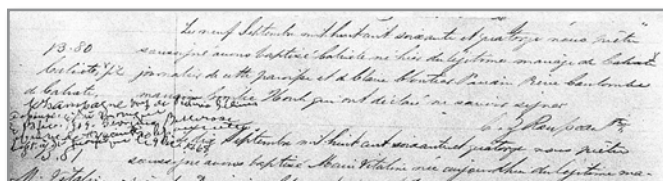
### Famille de Calixte Barthelemi et Caroline Cloutier : leur fils Calixte

#### Acte de baptême de Calixte<sup>6</sup>

Le neuf Septembre mil huit cent soixante et quatorze nous prêtre soussigné avons baptisé Calixte né hier du légitime mariage de Calixte\* journalier de cette paroisse et de Claire Cloutier. Parrain Pierre Coulombe marraine Emilie Houle qui ont déclaré ne savoir signer.

C. Z. Rousseau p[r]être

\* Calixte, fils de Calixte



À l'acte de baptême, le curé Célestin Zéphirin Rousseau a inscrit par erreur Claire comme prénom de la mère, mais il s'agit bien de Caroline Cloutier.

Les notes marginales nous donnent des informations supplémentaires : Calixte, veuf de Victoria Gélinas, a épousé Georgiana Bellerose, veuve d'Hyacinthe Chauvette, le 13 février 1919 à Sainte-Monique de Nicolet.

Nous en avons la confirmation : lorsque Calixte épouse Victoria Gélinas, fille de Siméon et Éléonore Richard, le 28 septembre 1900 à Sainte-Clothilde-de-Horton, on mentionne qu'il est le fils de Calixte Champagne et défunte Caroline Cloutier.

5. FamilySearch, ©2012, Intellectual Reserve, Inc., <https://familysearch.org/>, Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979. Sainte-Monique, Nicolet, baptêmes, mariages, sépultures 1855-1876, image 382.  
6. FamilySearch, ©2012, Intellectual Reserve, Inc., <https://familysearch.org/>, Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979. Sainte-Monique, Nicolet, baptêmes, mariages, sépultures 1855-1876.

De l'union de Calixte Barthelemi-Champagne et Caroline Cloutier naît donc un fils que l'on nomme Calixte; né le 8 septembre 1874, il est baptisé le lendemain à Sainte-Monique de Nicolet; ses parrain et marraine sont Pierre Coulombe et Émilie Houle<sup>7</sup>.

### Deuxième mariage : Calixte Barthelemi devenu Calixte Champagne

Quelques années plus tard, le 21 avril 1879 selon le registre de Sainte-Clothilde-de-Horton, Calixte Champagne, veuf majeur domicilié à la paroisse Sainte-Monique, épouse Emma Bouché connue sous le nom de Délima Boucher<sup>8</sup>, fille majeure d'Olivier et Esther Leblanc. Le curé Damase Fortin a donné la bénédiction nuptiale en présence d'Olivier Bouché, père de la mariée, et de Joseph Antoine Champagne, père du marié.

Il s'agit bien de Barthelemi alias Calixte Barthelemi devenu Calixte Champagne. Le recensement de 1881 de Nicolet nous en fournit la preuve.

Le portrait de la famille de Calixte Champagne en 1881 se dresse ainsi : Calixte Champagne, âgé de 29 ans, sa seconde épouse Délima Boucher, son fils Calixte (qu'il a eu avec sa première épouse Caroline Cloutier) et son fils Louis (qu'il a eu avec sa seconde épouse Délima Boucher).

#### Extrait du recensement de 1881 – District Nicolet, sous-district Sainte-Eulalie et Saint-Samuel<sup>9</sup>

147	Champagne Calixte	XII	29	✓	-
	" Délima	VI	34	✓	-
	" Calixte	XII	6	✓	-
12	" Louis	XII	10	✓	Mai
			12		

Au recensement de 1891<sup>10</sup>, la famille s'est agrandie avec les naissances d'Antonia, Alcide et Herménège. Grâce aux recensements, nous avons des indications sur la date de naissance de Calixte : 2 mai 1852 selon le recensement de 1901<sup>11</sup>, et mai 1851

7. Le choix de Pierre Coulombe surnommé Pite Coulombe et de son épouse Émilie Houle comme parrain et marraine s'explique très bien puisqu'ils sont voisins de Noël Villebrun et Claire Leblanc, respectivement beau-père et mère de Caroline Cloutier. Les Coulombe arrivent après le recensement de 1871 puisque l'on ne trouve pas leur trace à Sainte-Monique de Nicolet à ce moment. Mais au recensement de 1881, les Coulombe y demeurent tout à côté des Villebrun.  
8. Emma Bouché est née et a été baptisée Marie Délima Boucher le 3 mars 1846 à Sainte-Monique de Nicolet. Son parrain et sa marraine sont Joseph Boucher et Joseph Champagne. Elle décède, à l'âge de 82 ans, le 21 décembre 1930 à l'Hôtel-Dieu de Nicolet et la sépulture a lieu le 23 décembre 1930 à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet.  
9. BAC, Bibliothèque et Archives Canada. Recensement de 1881, district Nicolet, sous-district Sainte-Eulalie et Saint-Samuel, p. 27.  
10. BAC, Bibliothèque et Archives Canada. Recensement de 1891, Québec, district Drummond et Arthabaska, sous-district Sainte-Clothilde-de-Horton, p. 16  
11. BAC, Bibliothèque et Archives Canada. Recensement de 1901, Québec, district Drummond et Arthabaska, sous-district Sainte-Clothilde-de-Horton, p. 11.

selon le recensement de 1911<sup>12</sup>. Il s'agit bien de Barthelemi alias Calixte Barthelemi alias Calixte Champagne, né en mai 1852.

## Comment Barthelemi devient Champagne

Comment maintenant expliquer le patronyme Champagne? Qui sont ces Champagne que l'on retrouve tout le long de la vie de Barthelemi, à savoir: **Charles Champagne** et Marianne Chauvette à la naissance de Barthelemi, **David Champagne** à la sépulture de Caroline Inconnue (Cloutier), **Joseph Antoine Champagne** au second mariage de Calixte?

Dans quelle famille Barthelemi a-t-il grandi entre 1852 et 1860? Pour la retracer dans les recensements de Sainte-Monique de Nicolet, il faut maintenant regarder sous le prénom de Calixte.

Au recensement de 1861, nous retrouvons la famille d'Antoine Champagne et Marguerite Duval avec les enfants Louis, Olivier, Adélaïde, Adéline, Calixte, âgé de 8 ans, et Céline.

### Extrait du recensement de 1861 – Nicolet, Sainte-Monique<sup>13</sup>

46	Antoine Champagne	Cultivateur	1	23
47	Marguerite Duval		1	46
48	Adélaïde Champagne		1	18
49	Louis Champagne		1	28
50	Olivier Champagne		1	21
1	Adélaïde Champagne		Barbarras	20
2	Calixte Champagne			8
3	Céline Champagne			1

La description de cette famille correspond à l'histoire de **David Antoine Orion**, fils de David et Rosalie Lupien, né le 21 septembre 1807 et baptisé le 22 à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet. Son parrain et sa marraine sont Pierre Lupien, grand-père de l'enfant, et Marie Claire, épouse du parrain. Il décède, à l'âge de 80 ans, le 1<sup>er</sup> avril 1887 et sa sépulture a lieu le lendemain à Sainte-Monique de Nicolet, sous le nom d'**Antoine Champagne**.

Ce David Antoine Orion porte le nom de **David Orion** lors de son premier mariage avec Angèle Foucault, fille de Théodore et Marie-Anne Provencher, le 9 août 1824 à Nicolet. De cette union naissent plusieurs enfants: **Émilie** (19 décembre 1827), **Louise Hermine** (1<sup>er</sup> octobre 1829), **Louis** (1<sup>er</sup> février 1831), **Jean-Baptiste** (22 décembre 1833), **Pierre-Olivier** (13 juillet 1838), **Adélaïde** (7 juin 1840), **Marie Adéline** (27 février 1842), **Émérentienne Élisabeth** (17 novembre 1843).

Le nom et le prénom de David Orion changent au gré des naissances des enfants, passant de David Orion Champagne

à David Champagne, puis à Antoine Orion Champagne. Son épouse Angèle Foucault décède à l'âge de 54 ans le 5 février 1859 et sa sépulture a lieu le 7 février 1859 à Sainte-Monique de Nicolet. Elle n'a pas mis au monde un fils prénommé Calixte.

Lors de son deuxième mariage, **David Orion** porte le nom d'**Antoine David Champagne** lorsqu'il épouse Marguerite Duval, veuve de Moïse Leblanc, le 22 novembre 1859 à Sainte-Monique de Nicolet. De son union avec Marguerite Duval naissent deux enfants: **Céline** (4 août 1860) et **Cyrille Hyacinthe** (11 mars 1862). Marguerite Duval ne mettra pas au monde un enfant prénommé Calixte.

Barthelemi devenu Calixte a été élevé dans cette famille. Une information supplémentaire est très importante au sujet du parrain et de la marraine de Barthelemi. Lors d'une naissance, c'est la coutume de choisir des parents, mais aussi des voisins comme parrain et marraine. Et dans ce cas-ci, la coutume est respectée.

Qui sont les voisins d'Antoine en 1851? Grâce au recensement de 1851, nous retrouvons les noms des voisins vivant près d'Antoine Champagne alias David Antoine Champagne, alias David Champagne, alias David Orion.

Il s'agit de Thomas Raymond et de son épouse **Marianne Chauvette**<sup>14</sup>, de **Charles Champagne**<sup>15</sup> et de son épouse Rosalie (née Rose) Gadbois, et de Denis Chauvette et de son épouse Marie Houle. Voilà une liste de noms très intéressante: Marianne Chauvette et Charles Champagne sont les personnes présentes au baptême de Barthelemi.

Il semble bien qu'**Antoine David Champagne**, la personne nommée au premier mariage de Calixte Barthelemi en 1873, le **David Champagne** présent à la sépulture de Caroline Inconnue en 1875, et **Joseph Antoine Champagne**, père de Calixte Champagne, à son deuxième mariage en 1879, soient la même personne.

Qu'est-ce qui a incité Joseph Antoine Champagne à reconnaître comme son fils Barthelemi alias Calixte Barthelemi alias Calixte Champagne? Il a maintenant 79 ans et peut-être que la mère de l'enfant étant morte, plus rien ne le retient d'affirmer sa paternité. De plus, le fait que le mariage ait lieu dans une autre paroisse ne porte pas à conséquence.

Tout semble indiquer qu'**Antoine Champagne** et **Joseph Antoine Champagne** qui reconnaît être le père de Calixte né Barthelemi seraient la même personne. En ce qui concerne le nom de la mère de Barthelemi: est-elle morte à la naissance de l'enfant, est-ce une Chauvette? Voilà autant d'interrogations dont j'ignore la réponse.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse: [sabine.champagne@videotron.ca](mailto:sabine.champagne@videotron.ca)

14. Marianne Chauvette, fille de Benonie et Magdeleine Lemire, épouse Thomas Raymond, fils de Joseph et Marie-Louise Goudreau, le 10 février 1834 à Nicolet.

15. Charles Champagne, fils de Louis Charles et Marguerite Deshaies dit StCyr, épouse Rosalie (née Rose) Gadbois, fille d'Antoine et Scholastique Dusault, le 23 janvier 1833 à Nicolet. On le nomme également Charles Louis Champagne tout comme son père.

12. BAC, Bibliothèque et Archives Canada. Recensement de 1911, Québec, district Nicolet, sous-district Saint-Joseph de Blanford, Manseau, p. 12.

13. BAC, Bibliothèque et Archives Canada. Recensement de 1861, Nicolet, Sainte-Monique, p. 331 et 332.





# L'immigration scandinave au Québec de 1608 à 1901

Denis Racine, AIG (0144)

Denis Racine est avocat et pratique au sein du cabinet Bussières, Racine et Langevin, à Québec. Passionné d'histoire et de généalogie depuis l'adolescence, il est l'auteur du *Dictionnaire généalogique de la famille Racine*, du *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada*, d'*Adélar Turgeon, un parlementaire de coeur et de culture*, ainsi que d'un grand nombre d'articles parus dans les revues spécialisées. Très engagé dans sa communauté, M<sup>e</sup> Racine a été conseiller municipal de la Ville de Sainte-Foy, président du CLSC Sainte-Foy-Sillery, et a siégé dans de nombreuses instances du Mouvement Desjardins. Il est actuellement maire de Ville de Lac-Sergent et coprésident de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. Il a aussi été président de la Société de généalogie de Québec (1975–1977 et 1998–1999), de la Société historique de Québec et de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (2005–2009). M<sup>e</sup> Racine est également membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie.

## Résumé

Ce texte, tiré d'une conférence prononcée à Oslo (Norvège) le 13 août 2014 lors du xxxi<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique, explore la venue des immigrants scandinaves. À l'aide des résultats de ses recherches dans de nombreuses sources, l'auteur trace un portrait de la distribution de ces immigrants, de leur profil et de leur contribution.

## Introduction

Depuis longtemps, je m'intéresse à l'immigration au Québec. Si les principaux groupes nationaux (français, écossais, irlandais et anglais) ont été bien étudiés par plusieurs auteurs, dont Marcel Fournier<sup>1</sup>, il n'en va pas ainsi pour les immigrants provenant des autres pays européens. Déjà, en 2005, lors du colloque de l'Académie internationale de généalogie, j'avais présenté une communication sur cette question pour la période de 1760 à 1900. J'ai récidivé en 2009 à Guimarães (Portugal) avec une communication concernant l'immigration portugaise et en 2011 à Bologne, avec l'immigration italienne. Je prépare actuellement une publication relativement à l'immigration belge. Entretemps, j'avais accumulé des notes sur l'immigration et les immigrants scandinaves. Ce xxxi<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique me fournit l'occasion de mettre un peu d'ordre dans ces notes et de présenter le résultat de mes travaux.

J'aborderai d'abord les premières expériences des Scandinaves au Nouveau Monde avec les expéditions des Vikings qui feront de ceux-ci, et non de Christophe Colomb, les véritables découvreurs de l'Amérique; pour ensuite étudier l'immigration sous son aspect quantitatif, d'abord sous le Régime français (1608–1760), puis au début de Régime anglais jusqu'en 1851; et enfin, de 1851 à 1901 où les recensements

canadiens nous viennent en aide. Nous verrons les traces de cette immigration dans la ville de Québec, alors l'un des principaux ports d'arrivée au Canada. Je présenterai ensuite quelques figures québécoises et canadiennes bien connues d'origine scandinave pour terminer avec l'une des surprises de ma recherche, l'existence d'une véritable colonie scandinave au Saguenay.

Je me dois de souligner la parution de l'ouvrage de Claude Kaufholtz-Couture et de Claude Crégheur intitulé *Dictionnaire des souches allemandes et scandinaves au Québec*<sup>2</sup>, qui m'a aidé dans ma recherche.

## La découverte du continent nord-américain par les Vikings

Les Scandinaves sont, depuis longtemps, de grands voyageurs. Dans le cadre de cette présentation, il n'est pas inutile de rappeler la grande aventure des Vikings vers le Nouveau Monde.

Vers l'an 985, Érick le Rouge part coloniser le sud-est du Groenland à la tête d'une flottille islandaise. Parti pour le rejoindre, le commerçant Bjarni Herjolfsson se serait perdu en route et aurait atteint l'Amérique du Nord. Quelques années plus tard, vers l'an 1000, son fils, Leif Erikson, refait le voyage de son père en sens inverse et explore trois régions: Helluland (la Terre de Baffin), Markland (au centre du Labrador) et

1. Fichier *Origine*, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, en collaboration avec la Fédération française de généalogie, Version 44, 15 avril 2014, [www.fichierorigine.com](http://www.fichierorigine.com).

2. KAUFHOLTZ-COUTURE, Claude et Claude CRÉGHEUR. *Dictionnaire des souches allemandes et scandinaves au Québec*, Québec, Éditions Septentrion, 2013, 550 p.

Vinland (que l'on croit être L'Anse aux Meadows au nord de l'île de Terre-Neuve). Ce dernier site est devenu un lieu historique national du Canada, reconnu comme site du Patrimoine mondial par l'UNESCO.

## L'immigration sous le Régime français (1608–1760)

Marcel Fournier a recensé, dans son ouvrage intitulé *Les Européens au Canada, des origines à 1765*, trois Suédois établis en Nouvelle-France. Ce sont :

- **Jean-Baptiste Anet JALADON dit CHAMPAGNE** dont le nom a pu être modifié pour être francisé. On ignore les circonstances et la date de son arrivée au pays. Il a épousé Louise Côté le 24 novembre 1698 à Saint-Pierre, île d'Orléans, avec laquelle il a eu un fils, François, né le 17 mai 1704 à L'Ancienne-Lorette. Il décède avant son épouse qui meurt le 23 avril 1734 et elle est inhumée le lendemain à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de Québec. Dans l'acte de décès de Louise Côté, son défunt époux y est dit « habitant de la Suède »<sup>3</sup>. Toutefois, selon le Programme de recherches en démographie historique (PRDH), il serait originaire de Marcillat, évêché de Clermont, en France.
- **John ANDERSON** est arrivé en Nouvelle-France comme soldat du Régiment suisse de Karrer. En 1748, il est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec<sup>4</sup>. Toujours selon le PRDH, il serait originaire d'Écosse ou de la Nouvelle-Angleterre.
- **Jacques ROBINEAU (ROBINET)**, fils de Jacques ou Joseph Robineau et Marie Choulaine, est indiqué d'origine suédoise dans son acte de mariage et anglaise dans son acte de baptême. Les circonstances et la date de sa venue en Nouvelle-France demeurent inconnues. Le 16 octobre 1757, il est baptisé à Châteauguay où il s'établit, et épouse Françoise Gendron le 30 suivant. Il apparaît au recensement de 1765 avec son épouse et ses six enfants<sup>5</sup>.

Trois Scandinaves sur environ 14 000 immigrants et soldats venus en Nouvelle-France, c'est évidemment peu. L'un des obstacles à une immigration plus nombreuse demeurait la religion. La religion d'État du royaume de France et de ses colonies était évidemment le catholicisme alors que les pays scandinaves étaient généralement de religion luthérienne. Lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1685 par le roi Louis XIV, de nombreux huguenots français trouveront refuge en Scandinavie et plusieurs de leurs descendants partiront pour l'Amérique au XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, par Jacques Robineau (Robinet) et Françoise Gendron, les Québécois ont peut-être une goutte de sang suédois provenant du Régime français.

3. TANGUAY, M<sup>gr</sup> Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, vol. 2, p. 611 et FOURNIER, Marcel. *Les Européens au Canada des origines à 1765 (hors France)*, Montréal, Les Éditions du Fleuve, 1989, p. 107.

4. BÉDARD, Marc-André. *Les protestants en Nouvelle-France*, Québec, Société historique de Québec, 1978, p. 123 et FOURNIER. *Op. cit.*, p. 84.

5. TANGUAY, M<sup>gr</sup>. *Op. cit.*, vol. 7, p. 9 et FOURNIER. *Op. cit.*, p. 227.

Nous ne saurions oublier une figure importante de l'histoire de la Nouvelle-France. **Pehr Kalm** (1716-1779), explorateur et botaniste suédois d'origine finlandaise, a été mandaté par l'Académie royale des sciences de Suède pour faire un voyage d'études en Amérique du Nord afin d'y recueillir des plantes rares ou nouvelles. Il débarque au New Jersey (É.-U.) en 1748 et s'installe dans la communauté finno-suédoise établie au sud de cet État. En 1749, il effectue une visite en Nouvelle-France, allant de Montréal jusqu'à Québec et dans la région de Charlevoix. Il retourne en Suède en 1751 et publie ses travaux d'observation et d'exploration entre 1753 et 1761. Ceux-ci sont traduits en anglais en 1770 sous le titre *Travels into North America*<sup>6</sup>. Carl von Linné cite 90 espèces de plantes rapportées par Kalm dont 60 étaient nouvelles pour la science. Les observations de Kalm constituent l'un des derniers grands témoignages sur l'organisation sociale de la Nouvelle-France à la veille de la Conquête anglaise en 1760.

## L'immigration au début du Régime anglais (1760–1851)

Avant 1815, l'immigration au Canada, autre que celle provenant des îles britanniques, est rare. Il y a bien quatre exceptions : les Acadiens, réfugiés au Québec à la suite des déportations massives de 1755 ; les loyalistes, préférant rester fidèles à la Couronne anglaise et fuyant la Révolution américaine (1775–1783) ; les soldats des régiments allemands, tels les Brunswickers ayant soutenu les troupes anglaises lors de l'invasion américaine de 1775–1776 et dont plusieurs membres choisissent de s'établir au Canada ; ainsi que les soldats des régiments suisses de Meuron et de Watteville qui viendront appuyer les Anglais lors d'une autre guerre avec les Américains (1812–1815).

S'il ne semble pas y avoir de Scandinaves qui s'établissent au Canada dans les trois premiers groupes, il pourrait y en avoir dans les régiments suisses de 1812. Le régiment de Watteville a été cantonné et démobilisé au Haut-Canada (l'actuel Ontario), et plusieurs de ses membres sont restés au pays. Cependant, non seulement ce groupe n'a pas été étudié très à fond, mais nous savons que peu de ses membres sont revenus vers le Bas-Canada (le Québec). Par contre, le régiment de Meuron s'est fixé dans la vallée du Richelieu et, à sa démobilisation en 1815, nombreux sont ses soldats qui trouvèrent une jolie Québécoise comme compagne et fondèrent une famille. Ce régiment était composé de soldats de nombreuses nationalités. Dans son ouvrage, Maurice Vallée<sup>7</sup> identifie un Danois parmi eux. Il s'agit de :

- **Jean-Frederick RÖTTING**, né à Copenhague en 1794 et enrôlé en 1808 dans la 2<sup>e</sup> Compagnie du régiment de

6. Une version française de cet ouvrage a été publiée : KALM, Pehr. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, 674 p.

7. VALLÉE, Maurice. *Le Régiment Suisse de Meuron au Bas-Canada*, Drummondville, Société d'histoire de Drummondville, 2005, p. 304.



Meuron. C'est un musicien. Il est licencié à Montréal le 4 juin 1816. Il épouse Marie-Victoire Godin le 14 octobre 1816 à Christ Church, Montréal. Ils auront au moins huit enfants: Marie-Victoire (épouse Henri Bret dit St-Amand le 29 juillet 1839 à Montréal); Elmire (épouse Georges Pleau le 29 septembre 1840 à Sorel); Hélène (née le 24 mai 1826 à Montréal); Marie-Louise (née le 11 septembre 1829 à Montréal); Marie-Olive (née le 13 juillet 1832 à Montréal); Eulalie (née le 26 août 1833 à Montréal, épouse Narcisse Dudevoir le 28 juillet 1852 à Sorel); Marie-Hélène (née le 24 mai 1835 à Montréal) et Jean (né le 8 novembre 1836 à Montréal). Jean-Frederick RÖTTING décède entre 1852 et 1862. Veuve, Marie-Victoire Godin épouse Louis Allard le 6 octobre 1862 à Sorel. Le nom de famille a été transformé pour devenir Reutting.

Durant la période de 1760 à 1815, nous avons retracé deux Danois, un Norvégien et un Suédois:

- **Peter BOORS**, né à Trondheim, Norvège, vers 1752, a été maître-pilote et pêcheur. Veuf, il vivait en Angleterre. Venu au Québec sur un navire britannique ayant fait relâche au Bic, c'est sans doute là qu'il rencontre Marie-Angélique Petit, dont la mère, Marie Carette, veuve de Jean Petit, surnommée la « Sorcière du Bic », tenait une auberge. Il l'épouse le 18 septembre 1794 à la cathédrale Holy Trinity à Québec. Ils auront six enfants, dont Paul (né le 26 mai 1797, épouse Arsène Roussel le 31 août 1829 à L'Isle-Verte), Marie (née le 12 juillet 1799, épouse François Ouellet le 23 septembre 1819 à Cacouna), Louise (née le 28 février 1806, épouse Jean Savard le 1<sup>er</sup> mars 1824 à L'Isle-Verte) et Marie-Angélique (née le 23 octobre 1808, épouse John McGaughey le 14 mai 1829 à l'église presbytérienne St. Andrew, à Québec). Le couple habite à Matane, puis à Saint-Fabien et enfin à Rimouski. Peter Boors décède à Rimouski le 20 mai 1814.

- **Jean FRANCIS**, de Copenhague, est le fils d'André et Angélique Bondath. Il épouse Thérèse Richard le 29 avril 1788 à Notre-Dame-de-Québec. Ils auront une fille, Marie-Thérèse, née le 15 janvier 1789 à Québec. Il serait décédé entre janvier et octobre 1789, car son épouse se remarie à Nicolas Prussien le 27 octobre 1789 à Québec.

- **Christian CHRISTENSEN**, né à Copenhague, fils de Bernard et Mary Ellen Holm, épouse Angélique Laurencelle le 31 août 1813 à Notre-Dame-de-Québec. Le couple aura deux enfants: Angélique, née le 9 juillet 1814 et décédée le 14 octobre 1814 à Montréal, et Joseph, décédé le 20 novembre 1817 à Montréal à l'âge de 2 ans.

- **Jean BARGH**, de Stockholm, navigateur, fils de Jean et Marie Pearson, épouse Marie Adrien le 1<sup>er</sup> septembre 1810 à Notre-Dame-de-Québec. François Bargh, époux de Marie Lacombe, décédé le 3 février 1862 à Trois-Rivières, était peut-être son fils.

Signalons enfin ce matelot suédois du navire *Olive Branch*, **Andrew Peterson**, né en 1780, qui est tombé accidentellement dans le fleuve Saint-Laurent le 9 juin 1809 et a été inhumé dans le cimetière de la cathédrale anglicane de Québec le lendemain.

La fin des guerres napoléoniennes en 1815 a donné le signal de l'émigration continentale européenne vers le Nouveau Monde. Modeste au début, car les bateaux à destination du Canada ne partaient que de Grande-Bretagne où l'émigrant devait d'abord se rendre, le courant a pris de l'ampleur après 1860 et a atteint des sommets après le vote des lois Sifton (du nom de sir Clifford Sifton, ministre dans le gouvernement de Wilfrid Laurier, parrain des lois qui ouvrent le Canada à l'immigration massive) à partir de 1896. Ayant atteint un premier sommet en 1873 avec 50 050 personnes, le flux d'immigrants diminue pour reprendre progressivement jusqu'aux



Édifice Børsen à Copenhague, édifice de la Bourse, construit entre 1619 et 1640.  
Photo prise en 1995 par Diane Gaudet.

années 1882–1884 alors que le nombre dépasse 100 000, pour ensuite se maintenir entre 75 000 et 90 000 entre 1885 et 1891, atteindre un creux entre 1892 et 1898 (entre 16 835 et 31 900) et se rétablir avec vigueur par la suite. Ainsi en 1907, le Canada accueille 272 409 immigrants.

Pour la période allant de 1815 à 1851, nous avons repéré cinq autres immigrants :

- **Thomas THOMPSON**, un navigateur né à Thensbourg (Danemark) en 1795, est le fils de Pierre et Christine Thompson. Il épouse Marie Carroll le 16 octobre 1821 à Notre-Dame-de-Québec. Ils auront au moins quatre fils qui se sont tous mariés à Sainte-Catherine (comté de Portneuf) : Peter épouse Mary Donovan le 8 avril 1850, Michael épouse Mary Lawlor le 18 octobre 1858, James épouse Catherine Gilfoye le 7 février 1865, et William épouse Mary Ann McCarthy le 14 novembre 1870. Thomas Thompson décède le 19 décembre 1866 à Sainte-Catherine.
- **John WALLMAN** est né à Carlsron (Suède) en 1796 ; il est le fils de Paul et Catherine Borgström. Il épouse Catherine Wiseman le 13 janvier 1829 à Québec. Les enfants du couple, tous nés à Québec, sont : Catherine, née le 12 novembre 1830 ; Jean, né le 12 août 1833, qui épousera Adélaïde Trudel le 21 août 1862 à Saint-Raymond (comté de Portneuf) ; Marie-Madeleine, née le 8 août 1835 ; Philomène, née le 7 septembre 1837 ; Joseph Abraham, né le 19 octobre 1840 ; Augustin, né le 25 janvier 1843, qui épousera Sara Trudel le 4 mars 1867 à Saint-Raymond ; Louis, né le 20 février 1845 ; François qui épousera Philomène Morasse le 25 février 1867 à Saint-Raymond, et Pierre qui épousera Flore Trudel le 15 octobre 1878 à Saint-Raymond. John Wallman décède le 11 juin 1874 à Saint-Raymond.
- **Heinrich ROBINSON**, né à Copenhague, épouse Catherine Elliot le 2 décembre 1829 à la cathédrale Holy Trinity, Québec.
- **Henry LUNDEN**, né en Suède en 1816, fils de Jacob et Mary Brown, épouse Catherine Ellis le 11 novembre 1839 à Notre-Dame de Montréal. De leur union naîtront : Mary Ann

qui épouse William Mullins le 28 octobre 1856 à Montréal ; John Henry, né le 9 mai 1842 à Montréal ; Alexander, né le 11 mai 1844 à Montréal ; Elizabeth, née le 18 février 1848 à Montréal, et Sylvester, né le 23 décembre 1849 à Montréal.

- **Peter Hans HAGEN**, né à Drummond (Norvège) est le fils d'Erickson et Martha Elizabeth Georgeaus. Cultivateur, il épouse Anne Donnely le 8 janvier 1845 à Saint-Sylvestre (comté de Lotbinière).

### L'immigration scandinave de 1851 à 1901

Les premiers recensements canadiens du XIX<sup>e</sup> siècle ont eu lieu en 1825, 1831 et 1842. Malheureusement, ils ne mentionnent pas le lieu d'origine des recensés et sont donc de peu d'utilité pour notre étude, sauf pour confirmer la présence dans la colonie d'un immigrant dont nous connaissons le nom.

Par contre, les recensements suivants, à partir de 1851 et ensuite à tous les dix ans, sont riches d'informations. À partir de là, il serait inutile de présenter les immigrants un par un. Aussi, utiliserons-nous les statistiques tirées de ces recensements.

En 1851, 13 personnes nées en Suède ou en Norvège vivaient au Bas-Canada (le Québec actuel). Dix ans plus tard, en 1861, elles sont 229. Le nombre de Danois et d'Islandais (l'Islande est une colonie danoise jusqu'en 1918) n'est alors pas assez significatif pour en faire une catégorie particulière. Par contre, grâce aux relevés publiés chez *Ancestry.ca*, nous savons qu'ils seraient 24 Suédois, 14 Danois et 1 Finlandais.

Après la Confédération canadienne en 1867, qui rassemble les colonies britanniques en Amérique du Nord, le Canada compte quatre provinces (Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse), que rejoindront le Manitoba en 1870, la Colombie-Britannique en 1871 et l'Île-du-Prince-Édouard en 1873. La Saskatchewan et l'Alberta, alors partie des Territoires du Nord-Ouest, seront créées en 1905. Enfin, Terre-Neuve (maintenant Terre-Neuve-et-Labrador) rejoindra la Confédération en 1949.



Château de Drottningholm, résidence des souverains suédois.  
Photo prise en 1995 par Diane Gaudet.

De 1871 à 1891, les trois pays — Suède, Danemark et Norvège — sont statistiquement regroupés. En 1901, on distingue déjà les Islandais des Danois, tandis que les Suédois et les Norvégiens réunis sous une couronne commune sont encore regroupés. Quant aux Finlandais, il faut attendre le recensement de 1911 pour qu'ils forment une catégorie particulière. Toutefois, dans les recensements précédents, ces ressortissants sont individuellement identifiés comme originaires de la Finlande, ce qui, grâce aux relevés d'*Ancestry.ca*, permet d'en établir un nombre officieux indiqué ci-après.

Les tableaux suivants présentent la situation des Scandinaves dans les recensements, entre 1871 et 1941 pour le Canada, et de 1871 à 1901 pour le Québec.

On remarque immédiatement que même si les immigrants scandinaves arrivent au Canada principalement par les ports de Québec et de Montréal, ils ne restent pas au Québec et se dirigent vers les provinces de l'Ouest où une concession de terre les attend. Par contre, leur faible nombre au Québec avant 1901 permet d'envisager de les identifier individuellement sans trop de difficultés.

### Canada

RECENSEMENTS	POPULATION TOTALE	PERSONNES NÉES HORS CANADA (% DE LA POPULATION TOTALE)	SCANDINAVES	
			NOMBRE	ORIGINE
1871	3 605 010	529 594 (14,7 %)	588	Suède, Danemark, Norvège
			2	Finlande*
1881	4 324 810	602 984 (13,9 %)	2 076	Suède, Danemark, Norvège
			89	Finlande*
1891	4 833 239	643 871 (13,3 %)	7 827	Suède, Danemark, Norvège
			690	Finlande*
1901	5 371 315	699 500 (13 %)	20 890	2 075 Danemark
				10 256 Suède, Norvège
				6 057 Islande
				2 502 Finlande
1911	7 206 643	1 586 961 (22 %)	72 227	4 937 Danemark
				10 987 Finlande
				7 109 Islande
				20 968 Norvège
				28 226 Suède
1921	8 787 949	1 955 725 (22,2 %)	76 951	7 192 Danemark
				12 156 Finlande
				6 776 Islande
				23 127 Norvège
				27 700 Suède
1931	10 376 786	2 307 525 (22,2 %)	120 396	17 217 Danemark
				30 354 Finlande
				5 731 Islande
				32 679 Norvège
				34 415 Suède
1941	11 506 655	2 018 847 (17,5 %)	98 860	13 974 Danemark
				24 387 Finlande
				4 425 Islande
				26 914 Norvège
				27 160 Suède

(\* ) Selon les relevés publiés sur le site *Ancestry.ca*.



## Québec

RECENSEMENTS	POPULATION TOTALE	PERSONNES NÉES HORS QUÉBEC (% DE LA POPULATION TOTALE)	SCANDINAVES	
			NOMBRE	ORIGINE
1871	1 191 516	77 281 (6,5 %)	198	Suède, Danemark, Norvège
1881	1 359 027	75 328 (5,5 %)	358	Suède, Danemark, Norvège
			11	Finlande*
1891	1 488 535	79 678 (5,3 %)	554	Suède, Danemark, Norvège
			4	Finlande*
1901	1 648 898	86 349 (5,2 %)	708	122 Danemark
				469 Suède, Norvège
				2 Islande
				115 Finlande

(\*) Selon les relevés publiés sur le site *Ancestry.ca*.

À titre comparatif, voici la distribution de la population née en Scandinavie et vivant aux États-Unis pour la même période :

### États-Unis

RECENSEMENTS	PAYS		
	NORVÈGE	SUÈDE	DANEMARK
1850	12 678	3 559	1 838
1860	43 495	18 625	9 962
1870	114 246	97 332	30 107
1880	181 729	194 337	64 196
1890	322 665	478 041	132 543
1900	336 388	582 014	153 690

Comme nous pouvons le constater, le mouvement migratoire scandinave vers le Canada est sans commune mesure avec celui vers les États-Unis.

Le premier établissement danois au Canada est celui de New Denmark, fondé au Nouveau-Brunswick en 1872.

La Suède connaît une importante augmentation de sa population au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de sorte que de nombreux agriculteurs ne sont pas propriétaires de leurs terres, les incitant ainsi au départ vers le Nouveau Monde. De plus, une série de récoltes désastreuses entre 1866 et 1868 accélèrera le mouvement. Jusqu'en 1914, la plupart des immigrants suédois arrivent au Canada via le Minnesota et le Dakota du Nord. Dans les années 1870, ils remontent la rivière Rouge par bateau jusqu'à Winnipeg où se crée le principal foyer suédois au Canada. Puis, le développement des voies ferrées permet à plusieurs d'entre eux d'acquérir à bon compte des terres ailleurs dans les Prairies. Un autre contingent s'établit dans le nord-ouest de l'Ontario où ces gens travaillent comme fermiers ou dans la forêt.

La vague d'immigration norvégienne commence en 1825 avec l'arrivée d'un premier groupe à New York. Puis, dans les 75 années qui suivent, selon certaines sources, plus de 500 000 Norvégiens débarquent au port de Québec et dans d'autres ports canadiens, qui sont les points les plus rapides

pour rejoindre les Plaines de l'Ouest américain (nous reviendrons sur cette statistique). En effet, les politiques restrictives du Canada en matière d'immigration font en sorte que notre pays ne retient que peu de ces nouveaux arrivants. Ainsi, en 1921, le tiers des personnes d'origine norvégienne vivant au Canada sont nées aux États-Unis. Celles qui choisissent le Canada s'y implantent dans l'Ouest en trois grandes vagues entre 1886 et 1929; la première correspond à la création d'une colonie norvégienne à Calgary (Alberta).

Entre 1835 et 1865, de nombreux Finlandais s'installent en Alaska, alors territoire russe tout comme leur patrie, pour ensuite redescendre vers la Colombie-Britannique. Un autre groupe participe à la construction du canal Welland, en Ontario, complétée en 1829. Mais, jusqu'en 1914, la plupart des Finlandais choisissent les États-Unis; un certain nombre d'entre eux reviennent ensuite vers le Canada. Il faut attendre les années 1920 avant que le Canada devienne leur principal pays d'immigration, soit après que nos voisins américains eurent adopté des quotas d'immigrants.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, divers fléaux frappent l'Islande (épidémie ovine, détérioration du climat, éruptions volcaniques), faisant en sorte que le gouvernement danois, la puissance tutélaire, propose de rapatrier toute la population au Danemark. La plupart refusent et quelques-uns émigrent au Brésil ou au Wisconsin (É.-U.). En 1872, **Sigtryggur JONASSON**, âgé de 22 ans, débarque à Québec, suivi l'année suivante d'un groupe de 150 personnes. Le gouvernement canadien leur offre le transport gratuit jusqu'en Ontario où ils fondent une communauté à Rosseau, comté de Muskoka. Un deuxième groupe s'installe à Kinmount, Ontario, en 1874. En 1875, 235 Islandais partis de Winnipeg remontent la rivière Rouge. Ils se voient concéder des terres dans les Territoires du Nord-Ouest et fondent une colonie nommée la Nouvelle-Islande (aujourd'hui Gimli, Manitoba). Mille deux cents nouveaux arrivants viendront les rejoindre l'année suivante. Des désastres naturels et une épidémie de variole forcent ces habitants à revenir en 1877 vers Winnipeg et le Dakota du Nord, de sorte qu'il ne restera que 250 personnes à la Nouvelle-Islande en 1891. Par la suite, Winnipeg attire l'essentiel des immigrants islandais dont

quelques-uns partent vers la Saskatchewan et l'Alberta. Une médaille commémorative soulignant le centenaire de l'immigration islandaise au Canada a été émise en 1975.

Du côté américain, la population d'origine scandinave se concentre surtout dans la région du West North Central (Minnesota, Iowa, Missouri, North Dakota, South Dakota, Nebraska et Kansas) où elle forme, en 1900, 29,5 % de la population née à l'extérieur de ces états.

Pour clore cette section, qu'il me soit permis de rappeler un événement triste dont nous commémorons, en 2014, le centenaire. Dans la nuit brumeuse du 29 mai 1914, le paquebot *Empress of Ireland* est éperonné accidentellement par le charbonnier norvégien *Storstad* sur le fleuve Saint-Laurent, en face de Pointe-au-Père, près de Rimouski. Le paquebot a coulé en 15 minutes entraînant 1012 personnes dans la mort. C'est la plus grande catastrophe maritime du Canada; elle est survenue deux ans après un autre naufrage célèbre, celui du *Titanic*, le 15 avril 1912.

## Traces de l'immigration scandinave dans la ville de Québec

La statistique citée plus avant et provenant de Wikipédia suggérant que plus de 500 000 Norvégiens seraient débarqués dans le port de Québec et d'autres ports canadiens (Montréal et Halifax) entre 1825 et 1900 pour aller rejoindre les états du Midwest américain, m'a laissé songeur. Si tous ces Norvégiens avaient débarqué à Québec, principal port d'arrivée des immigrants au Canada au XIX<sup>e</sup> siècle, on l'aurait su, car ils auraient laissé de nombreuses traces tandis que plusieurs d'entre eux se seraient établis dans cette ville ou à Montréal.

Or, recherche faite, c'est loin d'être le cas. Ainsi, du 1<sup>er</sup> juillet 1870 au 30 juin 1900, sur les 106 885 personnes arrivées au port de Québec, 1635 se déclarent nées en Suède ou en Norvège. Durant la même période, les statistiques des arrivées au port de Montréal, qui totalisent 78 828 personnes, ne permettent même pas d'établir le nombre de Scandinaves, faute d'un nombre significatif.

Néanmoins, nous retrouvons quelques traces de leur passage à Québec. Ainsi, les registres d'état civil de l'hôpital de la Marine contiennent de nombreuses mentions de marins et d'immigrants scandinaves et notamment d'enfants, qui meurent à leur arrivée à Québec (1861-1870: 16, dont 7 en 1869; 1871-1880: 11; 1881-1884: 31).

À cet égard, soulignons que des épidémies (rubéole et scarlatine) ayant éclaté à bord du navire *SS Prussian*, arrivé à Québec le 24 mai 1882, ont été particulièrement mortelles, puisqu'on enregistre dans la semaine suivante, à l'hôpital de la Marine, 18 décès de ressortissants scandinaves, en majorité des enfants.

À partir de 1885, est fondée à Québec, la *Lutherian Church of Norway*, située au 140, Grande-Allée Est, qui tient registre jusqu'en 1894. On y retrouve aussi de nombreux décès d'immigrants tout juste débarqués (34 de 1885 à 1893).

Enfin, nous avons dénombré 21 mariages célébrés à Québec entre 1788 et 1901 pour lesquels au moins l'un des conjoints est

d'origine scandinave. Encore là, nous travaillons sur de petits nombres.

Aujourd'hui, la Norvège, la Suède, le Danemark et la Finlande maintiennent une représentation consulaire à Québec.

## De quelques figures canadiennes et québécoises d'origine scandinave

Au Québec, il y a peu de figures d'origine scandinave qui soient bien connues. Bien sûr, partageant la même passion que nous pour le hockey sur glace, quelques Scandinaves jouent ou ont joué pour le club des Canadiens de Montréal de la Ligue nationale de hockey. Mentionnons les Suédois **Mats NASLUND** (1982-1990), **Kjell DAHLIN** (1985-1988), **Patric KJELLBERG** (1992-1993), **Jonas HOGLUND** (1997-1999), et **Andreas ENGVIST** (depuis 2011), le Danois **Lars ELLER** (depuis 2010) et les Finlandais, **Saku KOIVU** (1995-2009) et **Juha LIND** (1999-2001). Cependant, il s'agit là d'immigrants de fraîche date.

Par ailleurs, la famille Kronström de Lévis compte plusieurs juristes. Son auteur est **John Frederick KRONSTRÖM**, né en 1832, fils de John (tailleur) et Sigrid Ellefsdatter, originaires d'Hammersborg<sup>8</sup>. Peintre en bâtiment, puis traducteur au service du gouvernement canadien, il épouse Émilie Roberge le 2 mai 1854 à Notre-Dame de Lévis. Bien que, selon son acte de mariage, il soit dit originaire de Christina (aujourd'hui Oslo), les recherches menées par la famille semblent montrer qu'il n'y serait pas né. Il décède à Lévis le 14 juillet 1901. Son arrière-petit-fils, **Roger KRONSTRÖM** (1908-1977), a été admis au Barreau du Québec en 1936.

Le fils de Roger, **Serge KRONSTRÖM**, né en 1941, a été admis au Barreau en 1965. Il a été bâtonnier du Barreau de Québec en 1983-1984. Il a pratiqué comme associé avec son père dans un cabinet devenu *Kronström, Desjardins*, qui a fusionné en 2003 avec une étude de Montréal pour devenir *Langlois, Kronström, Desjardins*. Depuis, Serge s'est retiré de cette étude pour pratiquer au sein du cabinet d'avocats *KSA*, de Lévis.

La fille de Serge, **Catrin KRONSTRÖM**, admise au Barreau en 1991, travaille à l'Autorité des marchés financiers du Québec, tandis que sa cousine, **Andrée KRONSTRÖM**, admise au Barreau en 1988, est coroner-enquêteuse au Bureau du coroner du Québec.

La politique canadienne compte deux figures bien connues d'origine scandinave :

- **Lorne NYSTRÖM**, né en 1946 à Wynyard (Saskatchewan), sera, lors de son élection comme député au parlement canadien en 1968, le plus jeune Canadien à être élu à la Chambre des Communes. Il a siégé comme député du Nouveau parti démocratique pour la circonscription de Yorkton-Melville (Saskatchewan) de 1968 à 1993 et pour celle de Regina-Qu'Appelle (Saskatchewan) de 1997 à 2004. Il a été trois fois candidat à la chefferie de son parti.

8. SHAIENKS KRONSTRÖM, Fernande. *Un immigré norvégien: Johann Frederick Kronström*, La seigneurie de Lauzon, n° 27, 1987, p. 17-21.

• **Svend ROBINSON** est né en 1952 à Minneapolis (É.-U.); il est le descendant du couple Wayne Robinson et Edith Jensen, du Danemark. Son père, s'opposant à la guerre du Viêt-nam, a déménagé avec sa famille en Colombie-Britannique. Diplômé en droit international de la prestigieuse *London School of Economics*, il a représenté la circonscription de Burnaby, près de Vancouver, de 1979 à 2004 sous la bannière du Nouveau parti démocratique. Ayant révélé son homosexualité en 1988, Svend s'est engagé dans la cause des droits des homosexuels et dans la lutte contre le sida. Il s'est aussi fait connaître comme défenseur d'autres causes comme celle des dissidents en Chine et au Tibet ou de la décriminalisation du suicide assisté.

Plusieurs Scandinaves ont apporté une contribution à la musique canadienne. Parmi eux, mentionnons le grand violoniste norvégien **Ole BULL**, dont un monument honore la mémoire à Bergen, et qui donnait des concerts à Montréal (1844), Toronto (1844 et 1857) et Saint-John's (1853). Il a composé *Niagara*, vers 1845, une pièce pour violon et piano. Pour sa part, **Willard Ferdinand WENTZEL** a travaillé pour la Compagnie du Nord-Ouest qui faisait le commerce des fourrures dans l'Ouest canadien. Il a recueilli les chansons des voyageurs des régions de l'Athabaska et du fleuve Mackenzie au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le compositeur islandais **Sveinbjörn SVEINBJÖRNSSON** (1847–1927), auteur de l'hymne national de son pays, a vécu quelques années au Canada. Parlant musique, soulignons la triomphale tournée de la cantatrice québécoise Emma Lajeunesse, connue sous le nom d'Albani, en 1888 dans les capitales scandinaves<sup>9</sup>.

En terminant cette partie de mon exposé, je m'en voudrais de ne pas rappeler la mémoire de **Herman SMITH-JOHANNSEN** alias Jack Rabbit (1875–1987), pionnier du ski de fond au Québec et en Amérique du Nord. Né à Hoten (Norvège), il poursuit sa carrière d'ingénieur d'abord aux États-Unis avant de s'installer définitivement au Canada en 1929, et à Piedmont, dans les Laurentides, au nord de Montréal en 1932. C'est là qu'il agit comme conseiller pour la construction des premiers centres de ski au Québec (Lac-Beauport, Mont-Orford, Mont-Gabriel), qu'il organise des compétitions et fait connaître ce sport qu'il pratiquera jusqu'à la fin de sa vie. Il reçoit l'Ordre du Canada en 1972 et est nommé au Temple de la renommée des sports du Canada en 1982, alors âgé de 107 ans. Il décède en Norvège en 1987 à l'âge de 111 ans.

## Une colonie norvégienne au Saguenay

Les immigrants scandinaves restés au Québec se sont principalement établis à Montréal et Québec, lieux de leur arrivée en Amérique. Sur 100 mariages recensés entre 1788 et 1900 et où l'un des conjoints est scandinave, 50 ont eu lieu à Montréal et 21 à Québec.

Toutefois, quelques-uns n'ont pas hésité à quitter ces villes pour s'établir dans des milieux ruraux où ils ont parfois laissé une descendance.

9. Voir KALLMANN, Helmut, Gilles POTVIN et Kenneth WINTERS. *Encyclopédie de la musique au Canada*, Montréal, Éditions Fides, 1983, 1143 p.

En 1861, les familles **AMESEN, BOISEN, BRANDT, BUMESLED, CHRISTOPHERSON, JOHNSON, KLASSKIRK, PETERSON, URDELLE, VAGEN** et **WILSON**, toutes d'origine norvégienne, étaient installées en Gaspésie. Il y a aussi **Johann HANSEN**, de Copenhague, qui épouse en 1866 à New Carlisle, Mary Louise Anez, qui lui donnera cinq enfants. On note également **Henry Olson**, de Suède, qui habite avec sa femme et ses trois enfants à Baie-de-Gaspé-Sud, aujourd'hui Gaspé, en 1881.

Dans les Cantons-de-l'Est, au recensement de 1861, ils sont fortement concentrés dans le comté de Compton (77 Norvégiens sur les 229 Suédois et Norvégiens recensés pour l'ensemble du Québec). D'ailleurs, un recensement local dans le canton de Ditton dénombre plusieurs Scandinaves en 1865 (**Christian HANSEN, Holver LARSEN, Gundner LARSON, Hans A. OLSEN, Holly OLSEN, Canut PEDERSEN, Syver PEDERSEN**)<sup>10</sup>. Notons aussi le Danois **J. Pierre Jenson ROSENVIGNE** qui épouse Exilia Charest en 1886 à Sherbrooke, ainsi que le Norvégien **Steen ANDERSEN** qui vit à Bury (comté de Compton) en 1881 avec son épouse et ses huit enfants. **Ole ANDERSON**, probablement son frère, vit aussi à Bury avec son épouse et ses cinq enfants. **Johan OLSEN**, de Norvège, épouse **Agnes JORGENSEN KNUDSEN** à Cookshire en 1882. **Christian OLSEN**, son épouse et ses quatre enfants sont à Eaton (comté de Compton) en 1881. Les sœurs **Josephine Emilie** et **Stena Maria ANDERSON**, de Suède, vivent à Waterville en 1881. Le suédois, **Thomas P. WILSON** épouse Rose Muldon en 1875 à Sherbrooke. Au recensement de 1881, les onze Finlandais inscrits demeurent tous à Waterville (comté de Compton); ce sont les familles **PETTERSON, SALAA, TAPEO** et **WALIMAA**.

Dans le comté de Portneuf, à l'ouest de Québec, le Suédois **John WILLIAMS** vit avec sa famille en 1861. **Otmar Hansen**, de Norvège, épouse Sarah Multon Doney à Saint-Raymond en 1874 tandis que son frère, **Albert Friedhof HANSEN**, y épouse Marie Elizabeth Smith l'année suivante. **Albert Emil OLSEN**, né à Homestrand (Norvège), épouse en 1889 Aloysia Pleau à Portneuf (six enfants). **Charles-Auguste JOHANSEN**, de Norvège, épouse Adéline Benoît en 1888 à Deschambault. Rappelons que, dès les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, les familles Thompson et Wallman précitées y avaient fait souche.

Le Norvégien **Andrew ANDERSON** demeure, en 1881, avec son épouse et ses deux enfants à L'Isle-aux-Grues.

Mais, la plus grosse surprise vient de la découverte d'une véritable colonie principalement norvégienne au Saguenay où douze pionniers ont laissé une nombreuse descendance. Le Saguenay est la région qui couvre les deux rives d'une importante rivière du même nom, longue de 155 kilomètres, et qui constitue la décharge du lac Saint-Jean à Alma et rejoint le fleuve Saint-Laurent à Tadoussac. De grande profondeur, elle possède des fjords importants rappelant ceux de la Norvège.

10. Mentionné dans *Annuaire du Séminaire de Sherbrooke, Année académique 1897–1898*, vol. 4, n<sup>o</sup> 3, p. 254, cité dans KAUFHOLTZ-COUTURE et CRÉGHEUR. *Op. cit.*, p. 225, 313, 369 et 375.





Helsinki, Finlande.

Source : « Paasitorni by the sea » par Kati Kosonen, représentant (sic) Helsinki Congress Paasitorni – Travail personnel. Sous licence CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Paasitorni\\_by\\_the\\_sea.jpg#/media/File:Paasitorni\\_by\\_the\\_sea.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Paasitorni_by_the_sea.jpg#/media/File:Paasitorni_by_the_sea.jpg).

J'avais déjà entendu parler de cette colonie vers la fin des années 1980 lorsqu'au sein d'un organisme, j'avais rencontré Val Rasmussen qui, fier de ses origines scandinaves, avait organisé quelques années auparavant un voyage en drakkar de Chicoutimi à Québec. Ainsi, mes recherches m'ont permis d'identifier au moins douze familles norvégiennes qui ont travaillé notamment dans les usines de pâtes et papier de la région. Ce sont :

- **Anton ANDERSEN** qui épouse Elmire Grenon en 1886 à Grande-Baie.
- **Andreas CHRISTENSEN** qui épouse Marie Bergeron en 1877 à Grande-Baie; sept enfants.
- **Hans Joseph Olof ELLEFSEN** (1860–1933) qui épouse Xantippe Maltais en 1886 à Saint-Alphonse-de-Liguori, Bagotville; douze enfants.
- **Heinrich Halodan HANSEN** qui épouse Marie-Victoire-Albertine Racine en 1896 à Saint-Fulgence; neuf enfants.
- **Henry Christian JOSEFSEN** qui épouse Marie-Louise Godin en 1898 à L'Anse Saint-Étienne.
- **Carl OLSEN** (1869–1944) qui épouse Diana Larouche en 1890 à Saint-Alexis-de-la-Grande-Baie; treize enfants.
- **Joseph Günder OLSEN** (1866–1914) qui épouse Antonia Dallaire en 1896 à Tadoussac; six enfants.
- **Pierre Onésime Rojas Herman OLSEN** qui épouse Eugénie Boily en 1885 à Tadoussac.
- **Petern PETERSON** qui épouse Octavie Harvey vers 1896; huit enfants.
- **Joseph Andrees RASMUSSEN** qui épouse Louise Harvey en 1896 à Saint-Fulgence; sans postérité.
- **Hendrick ROBERTSEN** (devenu Robertson) (1872–1915) qui épouse Marie Godin en 1893 à L'Anse Saint-Étienne; treize enfants.

- **Joseph Samuel SAMUELSON** qui épouse Célestine Girard en 1884 à Saint-Alphonse-de-Liguori, Bagotville; au moins trois enfants.

Auxquels s'ajoutent :

- **André LARSEN** qui épouse Marie-Léda Godin à Chicoutimi en 1905; dix enfants. Cette famille a vécu à Chicoutimi, Baie-Sainte-Catherine, Montmagny et, finalement, Beaupré.
- **Paul-Albert RASMUSSEN** (1889–1958), né au Danemark, qui épouse Auxilia Jean en 1916 à Saint-Fulgence; seize enfants.

## Conclusion

Malgré la faiblesse relative de la représentation des Scandinaves qui se sont établis au Québec, on en retrouve des traces dans nos familles et amis assez facilement. Par exemple, du côté paternel, j'ai deux cousines qui ont épousé l'une un Hansen et l'autre un Larsen. Par ailleurs, le nom de l'équipe de Baie-Comeau, dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, le *Drakkar*, est un clin d'œil à la Scandinavie.

L'ouvrage de Kaufholtz-Couture et Crégheur, ayant le mérite d'être le premier recensement nominatif des Scandinaves au Québec, met surtout l'accent sur les immigrants d'origine allemande. Ainsi, il y a de nombreux ajouts à y faire. C'est la tâche que j'ai commencée en espérant pouvoir publier d'ici quelques mois une liste nominative de ces immigrants.

En établissant de telles listes d'immigrants de Scandinavie ou d'ailleurs, et en les présentant dans ces conférences à nos congrès ou colloques, ou en les publiant, j'entretiens toujours le secret espoir d'intéresser un généalogiste de ces pays qui pourrait procéder à une recherche concernant leur ville ou village d'origine, et de trouver des cousins désireux de renouer des liens de famille anciens.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [paracine@videotron.ca](mailto:paracine@videotron.ca)



Congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie  
organisé par la Société de généalogie de Québec

à l'occasion de son 55<sup>e</sup> anniversaire



Mouvements collectifs, destinées familiales :  
migrations canadiennes-françaises au Canada  
(1830 - 1930)

*du 30 septembre au 2 octobre 2016*

*à*

*L'Hôtel Québec*

*3115, avenue des Hôtels, Québec (Québec)*

*sous la présidence d'honneur de*

*Madame Christiane Barbe*

*présidente-directrice générale*

*Bibliothèque et Archives nationales du Québec*



Société d'histoire d'Amos – Fonds Pierre Trudelle, P028/P032

Pour information : [federatongenealogie.qc.ca](http://federatongenealogie.qc.ca)



## François Langevin et Françoise Fauchon, Saint-Gervais de Bellechasse (1<sup>re</sup> partie)

Danielle Collin (5735)

Née à Notre-Dame-du-Rosaire MRC de Montmagny, l'auteure poursuit des études à l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe. Elle travaille ensuite pendant dix ans dans le domaine de l'horticulture ornementale et, plus précisément, lors des Floralties internationales de Montréal en 1980. Infirmière diplômée du cégep de Limoilou en 1990, elle poursuit ses études à l'Université Laval au programme de baccalauréat en sciences infirmières. Elle a travaillé comme infirmière en psychiatrie à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec pendant 25 ans. Elle est membre de la Société de généalogie de Québec, de la Société d'art et d'histoire de Beauport et de la Société historique de Québec.

### Résumé

*Les actes notariés, les recensements et les registres paroissiaux nous permettent de retracer différents aspects oubliés de l'histoire d'une famille. Un testament peut même témoigner du profond attachement d'une mère envers ses enfants. Dans cet article nous chercherons à révéler l'histoire de François Langevin et Françoise Fauchon, mes ancêtres, et de leurs six enfants. Un prochain article explorera la vie de François et de sa seconde épouse, Angèle Labrecque.*

### François Langevin et Françoise Fauchon<sup>1</sup>

**F**rançois Langevin est né le 26 août 1802 et a été baptisé le lendemain à Saint-Michel-de-Bellechasse sous le nom de François Habran. Ses parents sont Jacques Habram, cultivateur et Marguerite Tangué (Tanguay). Nous retrouvons cette famille à Saint-Vallier, Saint-Michel, Saint-Charles et Saint-Gervais<sup>2</sup> de Bellechasse. François est le petit-fils de Jean Abraham dit Langevin de Saint-Martin d'Arcy, du diocèse d'Anjou, France, et Marie-Josèphe Larrivée de Saint-Vallier de Bellechasse. Après la capitulation de Montréal lors de la guerre de Sept Ans, Jean Abraham dit Langevin, grenadier du régiment de Berry, ne retourne pas en France avec son régiment. Le 19 avril 1762, il épouse Marie-Josèphe Larrivée, veuve de Jean-Baptiste Montigny, à Saint-Vallier. Les grands-parents de François Langevin ont vécu sur une terre située dans le second rang de la paroisse Saint-Vallier.

*Selon l'aveu et dénombrement du 17 mars 1723, cette terre était située dans le second rang de la seigneurie de Saint-Vallier, à l'extrémité ouest de cette seigneurie. Seulement une terre de trois arpents séparerait cette terre de l'extrémité est de la seigneurie de la Durantaye<sup>3</sup>.*

1. *Ancestry.com*, registres paroissiaux et actes d'état civil du Québec, ©2006–2015.
2. La municipalité se nomme Saint-Gervais et la paroisse Saint-Gervais-et-Protais. Pour alléger la lecture, le nom de Saint-Gervais sera utilisé dans les deux cas.
3. COLLIN, Danielle. « Jean Abraham dit Langevin, grenadier du régiment de Berry », *L'Ancêtre*, vol. 38, n° 296, automne 2011, p. 17–27, et *L'Ancêtre*, vol. 38, n° 297, hiver 2012, p. 108.

Aujourd'hui, cette partie de ce rang correspond au chemin d'Azur de la municipalité de Saint-Vallier de Bellechasse.

Françoise Fauchon est née et a été baptisée le 23 janvier 1806 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud de Montmagny. Ses parents sont Joseph Fauchon, cultivateur, et Geneviève Fournier. Elle est la petite-fille d'Alexis Fauchon de la paroisse des Biards, diocèse d'Avranches, en Basse-Normandie, France, et Marie-Josette Dodier de Saint-Vallier de Bellechasse, sœur de Louis Dodier, le second époux de Marie-Josèphe Corriveau de Saint-Vallier (la Corriveau).

### Achat d'une terre située dans la concession Saint-George à Saint-Gervais de Bellechasse

Le 12 février 1827, *François Habran dit Langevin garçon majeur résident en la Paroisse St Gervais*<sup>4</sup> fait l'acquisition d'une terre de 3 arpents de front sur 30 arpents de profondeur située dans la partie de la seigneurie Jolliet appartenant à Georges-Louis Taschereau, écuyer. Cette terre porte le

*n° 17 de la concession St George. Elle est bornée au front a la Concession St Louis par derriere au bout de la dite profondeur Joignant au Nord ouest Prosperé Bisson ou ses représentans et au Sud Est André Eli appartenant au dit vendeur au moyen de l acquisition quil en a faite de Charles Audet.*

François Langevin fait l'acquisition de cette terre de Jean-Baptiste Boutin, marchand de Saint-Gervais. Cette vente est conclue à la charge par l'acquéreur des frais d'église, des droits seigneuriaux, des arrérages de rentes et ce, pour la quantité de

4. BAnQ Québec. Minutier d'Abraham Turgeon, le 12 février 1827.



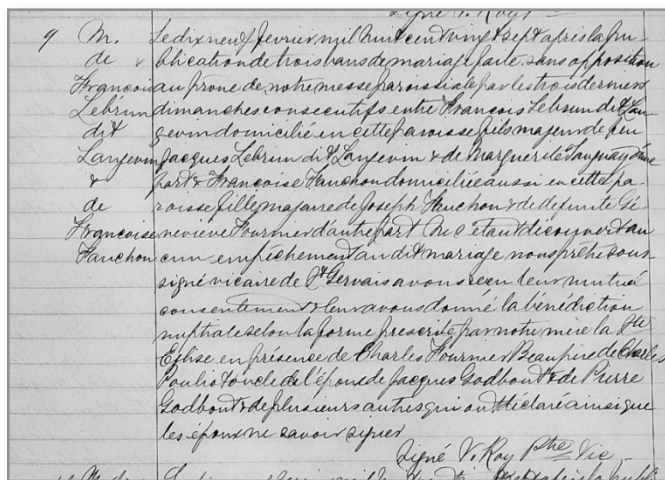
5 minots de blé sec, en mesure française, à moudre une fois rendus au domicile du vendeur le 15 novembre de chaque année, jusqu'au décès, du dernier mourant *du dit vendeur et de Victoire Guenet son épouse*. Dans l'acte notarié, il est précisé que

*dans le cas ou le dit acquéreur voudrait se libérer de la dite quantité de bled il pourra le faire, en en payant les arrerages, et payer au dit vendeur ou a sa dite épouse en un seul payement la somme de quatre cens livres de vingt sols.*

## Mariage de François Langevin et de Françoise Fauchon

François Langevin épouse Françoise Fauchon à Saint-Gervais de Bellechasse, le 19 février 1827<sup>5</sup>. Dans le registre paroissial, il est écrit :

*François Lebrun dit Langevin domicilié en cette paroisse fils Majeur de feu Jacques Lebrun dit Langevin et de Marguerite Tanguay d'une part, Et Françoise Fauchon domiciliée aussi en cette paroisse, fille Majeure de Joseph Fauchon et de defunte Geneviève Fournier d'autre part [...]. P. Roy Ptre Vic.*



Acte de mariage de François Lebrun dit Langevin et de Françoise Fauchon.

Source : FamilySearch.

Le jour précédent<sup>6</sup>, un contrat de mariage avait été signé en présence de parents et d'amis. Du côté de François Langevin, nous relevons les mentions de Charles Fournier, son beau-père, Pierre Pouliot, son beau-frère, Isidore Boilard, son ami, et du côté de Françoise Fauchon, Jacques, Antoine et Pierre Godbout, tous amis. Il est mentionné au contrat que le futur époux a doué la future épouse de la somme de 300 livres de 20 sols de douaire préfix. De plus, il est noté que le préciput sera égal et réciproque au profit du survivant de la somme de 150 livres de 20 sols à prélever en denier comptant ou en

5. Ancestry.com, registres paroissiaux et actes d'état civil du Québec, ©2006–2015.

6. BANQ Québec. Minutier d'Abraham Turgeon, le 18 février 1827.

meubles de la communauté à la prisée de l'inventaire et que le survivant pourra prélever ses habits, ses hardes, son linge, un coffre ou un buffet à son usage et le lit de la communauté. Le douaire se définit comme un

*Gain de survie de la femme consistant en un usufruit sur les propres de son mari, fixé soit par contrat de mariage (douaire conventionnel ou préfix), soit par la coutume (douaire coutumier)<sup>7</sup>. Le préciput est un Droit reconnu à certaines personnes de prélever, avant tout partage, une somme d'argent ou certains biens de la masse à partager<sup>8</sup>.*

## Vente de la terre située dans la concession Saint-George

François Habran dit Langevin, Cultivateur, vend sa terre de la concession Saint-George à André Eli Sénior de la paroisse Sainte-Claire, le 24 juin 1828<sup>9</sup>. Cette vente est faite sous les mêmes conditions que lors de l'achat de l'année précédente. À chaque année, André Élie Sénior devra fournir les cinq minots de blé à Jean-Baptiste Boutin et à Victoire Guenet, en rente viagère. De plus, il devra payer les lods et ventes qui sont dus au seigneur. À cette date, nous retrouvons au nord-ouest de cette terre, celle de Jacques Carbonneau ou ses représentants et au sud-est, celle de l'acquéreur. Cette vente est faite pour la somme de 18 piastres que l'acquéreur s'oblige à payer au vendeur à la St Michel prochaine, pour tout délai et sans intérêt.

## Achat d'un emplacement de terre situé dans la seconde concession de Saint-Gervais de Bellechasse

Le 5 septembre 1829<sup>10</sup>, François Langevin, Cultivateur de Saint-Gervais<sup>11</sup> achète de Louis Thibault, cultivateur du même lieu, un emplacement de terre d'un demi-arpent de front sur 3 ½ arpents de profondeur, situé dans la seconde concession de Saint-Gervais de Bellechasse. Cet emplacement était borné

*depuis le chemin du roi du dit lieu en montant sud jusqu'à la première décharge qui Sy rencontre, ce qui peut former environ trois arpents et demi de profondeur, plus ou moins, borné par devant en front par le nord au dit chemin du Roi, et au Sud a la dite décharge, Joignant au Nord'Est a la [?] Thibault et au Sud ouest au dit vendeur, avec ensemble circonstances & dépendances.*

7. GUILLIEN, Raymond, Jean VINCENT *et al.* *Lexique de termes juridiques*, cinquième édition, Montréal, éd. Arts Lettres et Techniques, Paris, Dalloz, 1981, p. 163.

8. *Ibid.*, p. 327.

9. BANQ Québec. Minutier d'Abraham Turgeon, le 24 juin 1828.

10. BANQ Québec. Minutier de Joachim Gosselin, le 5 septembre 1829.

11. Le nom des épouses est rarement indiqué dans les actes notariés des différents greffes de notaire que j'ai consultés dans le cadre de cette recherche ; on peut cependant supposer que des transactions importantes, comme l'achat de terres, devaient se faire d'un commun accord entre les époux, même si les règles sociales de l'époque ne donnaient que peu de droits aux femmes.

Cette terre appartenait au vendeur comme une partie d'une plus grande étendue de terre. Il est spécifié que l'acquéreur devra payer et acquitter au seigneur de qui relève le terrain tous les droits auxquels il peut être tenu, les

*lots (sic) et ventes de la présente vente exceptés et de satisfaire en son propre & privé nom a tous les travaux publics aux quels le dit terrain peut être tenu Notamment des frais des chemins.*

François Langevin s'oblige à clôturer le terrain sur tous les côtés à ses frais et à faire les *passes* nécessaires. Cette vente est faite pour le *prix et somme de Trente sept Piastres d Espagne*. Une somme de 12 piastres ayant déjà été payée, le reste du prix sera réglé comme suit: 13 piastres par une vache évaluée à cette somme, livrable à la prochaine fête de la Saint-Michel, 4 piastres au prochain Noël et 8 piastres à la fin du prochain mois de juillet, pour tout délai et sans intérêt.

### Transaction entre Jean Baquet et François Langevin

Le 30 septembre 1831<sup>12</sup>, *François Langevin Cultivateur de la paroisse St Gervais* reconnaît devoir à *Jean Baquet, marchand du même lieu, la somme de trois cents cinquantes livres de vingt sols* pour l'achat fait le jour même à ce dernier d'une *jument sous poil rouge*. Il devra payer 100 livres en deux ans à partir de la présente date, 100 livres un an après, 100 livres l'année suivante et le 50 livres de parfait paiement le 31 septembre 1836, *pour tout délais avec l'intérêt jusqu'à réel payement*<sup>13</sup>. Pour s'assurer du remboursement de ladite somme et des intérêts, François Langevin doit hypothéquer tous les biens présents et futurs de la famille.

### Recensement de Saint-Gervais de Bellechasse en 1831<sup>14</sup>

François Langevin est recensé sous le nom de *Frs Lebrun*. Il s'agit d'un recensement de type partiellement nominatif. Seulement le nom du chef de famille apparaît dans ce type de recensement. François Langevin exerce le métier de journaliste. Cinq personnes font partie de cette famille dont deux personnes âgées de *cinq ans, et audessous*, une personne de sexe masculin mariée, âgée de *21 et audessous de 30*, une personne de sexe féminin mariée, âgée de *14 et audessous de 45* et une personne de sexe féminin mariée, âgée de *45 et audessus*. Ils habitent dans le deuxième rang (ou concession) de la paroisse de Saint-Gervais. Le *nombre d'acres ou arpens de terres occupés* par cette famille est de  $1\frac{3}{4}$  et le *nombre d'acres ou arpens de terres cultivés, occupés* est de  $1\frac{1}{3}$ . Cette famille possède

12. BANQ Québec. Minutier de Joachim Gosselin, le 30 septembre 1831.

13. Les termes du contrat sont confus; le remboursement sera fait, d'abord en deux versements, pour un total de 100 livres durant les deux premières années (en 1832 et 1833); deux paiements de 100 livres chacun devront être versés les deux années suivantes (en 1834 et 1835), et un dernier versement de 50 livres sera effectué le 31 septembre 1836.

14. BAC, Bibliothèque et Archives Canada. Recensement du Bas-Canada de 1831, C-719, district de Bellechasse, sous-district de Saint-Gervais, fo 94.

une bête à corne et un cheval. Au cours de l'année 1830, leur récolte a été de 3 minots de blé et de 80 minots de patates. Le taux des rentes seigneuriales payées pour la terre tenue par cette famille à titre de cens est de  $\frac{1}{8}$ .

### Descendance de François Langevin et Françoise Fauchon<sup>15</sup>

**1 François Langevin dit Lebrun**: né et baptisé le 9 octobre 1828 à Saint-Gervais de Bellechasse, il épouse Marguerite Vermette, fille de Louis et défunte Josephite Lavoie, le 3 juin 1851 à Saint-Lazare-de-Bellechasse, sous le nom de François Langevin. Il exerce le métier de cultivateur. Le couple aura quatorze enfants. François Langevin, décédé *l'avant-veille*, est inhumé le 4 août 1888 à Saint-Nérée-de-Bellechasse. Le 22 janvier 1893, Marguerite Vermette fait une demande dans le cadre des octrois gratuits de terre aux pères et mères de douze enfants et plus vivants en vertu de la loi de 1890 du premier ministre Honoré Mercier (1890–1905). Elle obtient par octroi une terre de 100 acres située dans le canton d'Ashburton, rang B, lot 26. Cette terre est située dans la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire de Montmagny. Elle obtient la confirmation de la propriété de cet octroi par lettre patente en date du 28 mai 1897.

**2 Françoise Lebrun**: née et baptisée le 29 août 1830 à Saint-Gervais de Bellechasse, elle est décédée *l'avant-veille* de son inhumation qui a eu lieu, sous le nom Françoise Langevin, le 2 juin 1837 à Saint-Gervais de Bellechasse. Elle était *agée de six ans neuf mois*.

**3 Gervais Protais Lebrun dit Langevin**: né et baptisé le 7 novembre 1831 à Saint-Gervais de Bellechasse; décédé *l'avant-veille*, il est inhumé le 1<sup>er</sup> février 1837 à Saint-Gervais de Bellechasse, sous le nom Gervais Langevin. Il était *agé de six ans*.

**4 Jacques Isidore Langevin**: Né le 15 avril 1833 et baptisé le lendemain à Saint-Gervais de Bellechasse; décédé *l'avant-veille*, il est inhumé le 6 septembre 1837 à Saint-Gervais de Bellechasse, sous le nom Jacques Lebrun. Il était *agé de quatre ans*.

**5 Marie Louise Lebrun dit Langevin**: née le 20 septembre 1834 et baptisée le lendemain à Saint-Gervais de Bellechasse, elle est décédée *l'avant-veille* de son inhumation, le 23 août 1837 à Saint-Gervais de Bellechasse, sous le nom Louise Lebrun. Elle était *agée de trois ans*.

**6 Simon Lebrun**: né le 1<sup>er</sup> janvier 1836 et baptisé le lendemain à Saint-Gervais de Bellechasse, il épouse Apolline Morin (Jean Baptiste, défunte Rose Gagnon) le 3 mars 1862 à Saint-Lazare-de-Bellechasse, sous le nom Cimon Langevin. Il exerce le métier de cultivateur. Le couple aura sept enfants. Simon Langevin décède le 20 août 1924 et est inhumé le 23 à Notre-Dame-du-Rosaire de Montmagny. Apolline Morin, décédée *l'avant-veille*, est inhumée le 4 août 1925 au même endroit que son époux.

15. *Ancestry.com*, registres paroissiaux et actes d'état civil du Québec, ©2006–2015.

## Testament et décès de Françoise Fauchon

Le 15 juin 1837<sup>16</sup>, Françoise Fauchon dicte son testament. Elle recommande son âme à Dieu et demande à son époux que *tous les Enfants issus mon mariage restent avec lui*. Elle décède un mois plus tard, le 15 juillet 1837, et elle est inhumée le 17 à Saint-Gervais de Bellechasse. Elle était *agée de trente ans*. Lors de son décès, quatre de ses six enfants étaient encore vivants. Au cours des mois d'août et de septembre, Louise et Jacques iront rejoindre leur mère dans la mort.

Au cours de l'année 1837, François Langevin a perdu son épouse et quatre de ses six enfants. Il se retrouve veuf avec ses fils François et Simon, âgés respectivement de 9 et 2 ans.

## Mariage de François Langevin et d'Angèle Labrecque

François Langevin épouse, en secondes noces, Angèle Labrecque le 28 août 1838<sup>17</sup>. Dans le registre paroissial de Saint-Gervais de Bellechasse, nous pouvons lire :

*François Lebrun, cultivateur, veuf de Françoise Fauchon de cette paroisse d'une part & Angèle Labrec fille mineure de défunt François Labrec & de Reine Bacquet aussi de cette paroisse d'autre part [...] D. Paradis, Ptre.*

Un contrat de mariage avait été signé le 26 août 1838<sup>18</sup>. Il y est écrit :

*Et pour la bonne amitié que le dit futur époux porte à la dite future épouse, et pour la récompenser en outre des peines et soins quelle voudra bien prendre à lui aider à élever les Enfants issus de son premier Mariage, dans les Sentiers de la religion, il lui fait par les présentes donation ce acceptant la dite future Epouse d'une part d'Enfant le moins prenant dans sa succession encore qu'il y eut division inégale.*

François Langevin et Angèle Labrecque auront sept enfants qui atteindront tous l'âge adulte et se marieront.

## Recensement de la paroisse Saint-Lazare de Bellechasse en 1851<sup>19</sup>

François Langevin est recensé sous ce nom et il est dit âgé de 51 ans<sup>20</sup>. Il exerce le métier de cultivateur. Ce recensement étant de type entièrement nominatif, nous retrouvons les noms de l'épouse et des enfants : Angèle Labrecque, 35 ans ; Angèle, 12 ans ; Marie, 8 ans ; Apolline, 5 ans ; Louise, 3 ans ; Aurore, 2 ans ; Simon Langevin, 15 ans. Ils habitent une maison de un étage en bois pièces sur pièces, située dans le premier rang (ou concession) de la paroisse de Saint-Lazare.

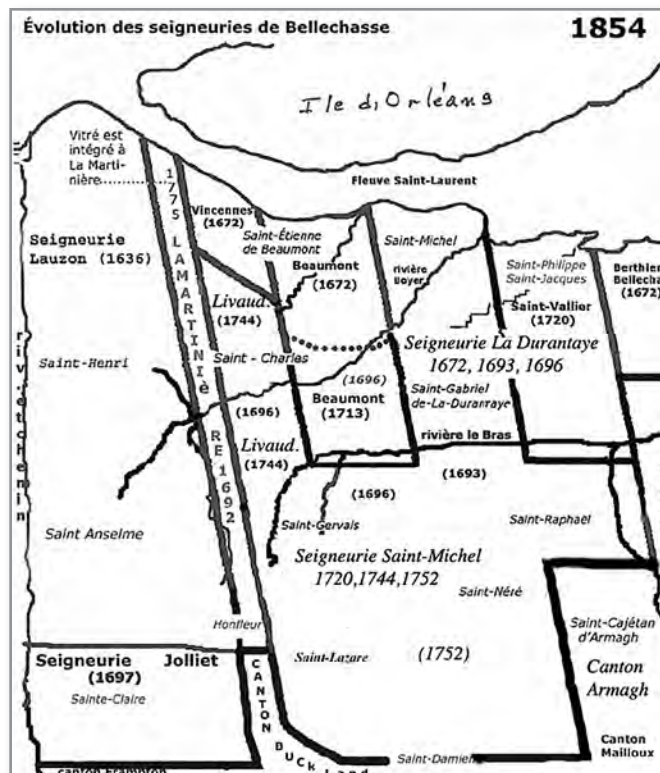
16. BANQ Québec. Minutier de Joachim Gosselin, le 15 juin 1837.

17. *Ancestry.com*, registres paroissiaux et actes d'état civil du Québec, ©2006–2015.

18. BANQ Québec. Minutier de Joachim Gosselin, le 26 août 1838.

19. BAC, Bibliothèque et Archives Canada, Recensement du Canada-Est de 1851, district de Bellechasse, sous district de Saint-Lazare, 1851, fo 53.

20. Il atteindra cet âge en 1853, soit le 26 août.



Les seigneuries de Bellechasse en 1854.

Carte dessinée par M. Paul St-Arnaud et inspirée d'une carte tirée du *Manuel des Seigneuries* de 1923.

<http://www.shbellechasse.com>

François Langevin, fils, Marguerite Vermette, son épouse, François Côté, Rose Labrecque, son épouse et les trois enfants de ces derniers sont recensés immédiatement avant la famille de François Langevin, père. Ils habitent le même type de maison, soit une maison de un étage en bois pièces sur pièces.

## Cadastre abrégé de la seigneurie de l'Augmentation de Saint-Michel<sup>21</sup>

Dans le cadastre abrégé de la seigneurie de l'Augmentation de Saint-Michel, appartenant à Thomas Gamelin Launière, à la quatrième concession, nous retrouvons l'une après l'autre les mentions de François Langevin, père et fils. François Langevin, père, possède 90 arpents en superficie et il paie 5 sols et 8 deniers en rente annuelle au seigneur Gamelin Launière. Son fils François Langevin possède 60 arpents en superficie et il paie 3 sols et 9  $\frac{1}{4}$  deniers à ce dernier.

21. *Cadastres abrégés des seigneuries de Québec*, vol. II, n<sup>os</sup> 56 à 110 et n<sup>o</sup> 60; Cadastre abrégé de la partie de la seigneurie de l'Augmentation de Saint-Michel appartenant à Thomas Gamelin Launière, Québec, imprimerie George Desbarats, 1863, p. 17.





#### Deuxième église et cimetière de Saint-Gervais de Bellechasse.

La première église, construite entre 1795 et 1797 sur le site de l'actuel cimetière, sera la proie des flammes dans la nuit du 26 avril 1872. Quant à la deuxième église, elle correspond à celle que l'on voit sur cette photographie, elle a été érigée en 1872 dans le même axe et à environ 33,5 m au sud de la première.

Source : Panneau d'interprétation du site institutionnel de Saint-Gervais de Bellechasse.

Photographie prise par l'auteure, le 8 novembre 2013.

#### Recensement de la paroisse Saint-Lazare de Bellechasse en 1861<sup>22</sup>

Angèle Labrecque, ses enfants et Simon Langevin sont recensés immédiatement avant la famille de François Langevin fils et Marguerite Vermette, son épouse. Dans ce recensement, il est mentionné que François Langevin père est décédé de *Rhumatise* au cours de l'année 1860. Angèle Labrecque, ses enfants et son beau-fils Simon Langevin habitent une maison en bois de un étage située dans le premier rang (ou concession) de la paroisse de Saint-Lazare.

22. BAC, Bibliothèque et Archives Canada, recensement du Canada-Est de 1861, district de Bellechasse, sous-district de Saint-Lazare, fo 177.

#### François Langevin, Françoise Fauchon et leurs enfants

Cette recherche, nous a permis de constater que François Langevin et Françoise Fauchon ont eu six enfants dont quatre décéderont en 1837, l'année même du décès de leur mère. Seuls François et Simon assureront une descendance.

De plus, nous pouvons constater que François Langevin a respecté la demande de sa première épouse, car les deux enfants issus de son premier mariage sont demeurés auprès de lui tout au long de son existence. La vie poursuivra son cours. À la suite du décès de son père, le 23 août 1860, François Langevin fils deviendra le subrogé tuteur des enfants mineurs de son père.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : [collindan05@yahoo.ca](mailto:collindan05@yahoo.ca)

### **Capsule** Vous êtes moins seuls!

La Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) est composée de 72 sociétés membres qui sont réparties sur l'ensemble du territoire du Québec. La Fédération estime à 25 000 le nombre de Québécoises et de Québécois membres d'une société de généalogie.

Source : <http://federatiogenealogie.qc.ca/>



## La saga d'une lignée Lessard de 1650 à 1950

Guy Parent (1255)

Né à Saint-Narcisse de Champlain en 1952, Guy Parent a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir travaillé quelque temps au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval, où il occupe le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche, de 1977 jusqu'à sa retraite. Guy Parent a publié de nombreux articles en généalogie, dont en 2005 *Pierre Parent, le pionnier*. Il est l'actuel président de la Société de généalogie de Québec et membre du conseil d'Administration de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

### Résumé

*Toutes les familles du Québec dont l'ancêtre est arrivé en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle ont vécu des histoires qui partagent de grandes similarités, mais qui possèdent aussi leurs particularités. Ces faits marquants ne touchent pas toujours le premier arrivant; c'est pourquoi il faut connaître l'histoire d'une lignée pour chaque génération. Nous suivons ainsi le parcours emprunté par une famille Lessard, de 1650 jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.*

### I – Étienne Lessard (vers 1622–1703)

Étienne Lessard est originaire de Chambois, arrondissement d'Argentan, évêché de Sées, en Normandie. On ne connaît pas la date exacte de sa naissance. Cependant, selon l'âge qu'il déclare aux recenseurs du XVII<sup>e</sup> siècle, il serait né vers 1622.

On ignore également l'année précise de son arrivée en terre d'Amérique. La première trace de sa présence en Nouvelle-France remonte à 1646. Le 3 juin de cette année-là, à Trois-Rivières, il agit comme témoin lors du baptême d'une Amérindienne. Il joue le même rôle, au même endroit, le 16 avril de l'année suivante. Comme à cette époque Trois-Rivières vit beaucoup pour et par la traite des fourrures, Étienne est entraîné dans cette activité. À quelques reprises au cours de sa vie, il est mêlé à ce commerce qui l'amènera éventuellement devant le tribunal de la Prévôté de Québec. Le 20 septembre 1647, il est encore cité comme témoin lors du baptême d'une Amérindienne, mais cette fois-ci à la mission de Saint-Joseph de Sillery.

À l'hiver 1651, Étienne obtient la concession d'une terre située sur la Côte-de-Beaupré et ayant une largeur de 10 arpents et une profondeur jusqu'à 1  $\frac{1}{2}$  lieue<sup>1</sup>. Quelques mois plus tard, le 8 avril 1652, il unit sa destinée à celle de Marguerite Sevestre, fille de Charles et Marie Pichon. En 1657, il signe un contrat pour agrandir sa maison. Pierre Simard dit Lombrette, maître maçon, s'engage à faire les travaux de maçonnerie pour construire un pignon de pierre et une cheminée qui sera jointe au pignon pour la maison de Lessard située *au lieu appelé St Estienne sur la coste de Beaupré*. Étienne payera 100 livres

tournois pour ces travaux, non pas en argent courant, mais *en bled au prix courant du pais lequel bled sera livré par ledit lessard au dit entrepreneur la besogne estant faite & parachevée*<sup>2</sup>.

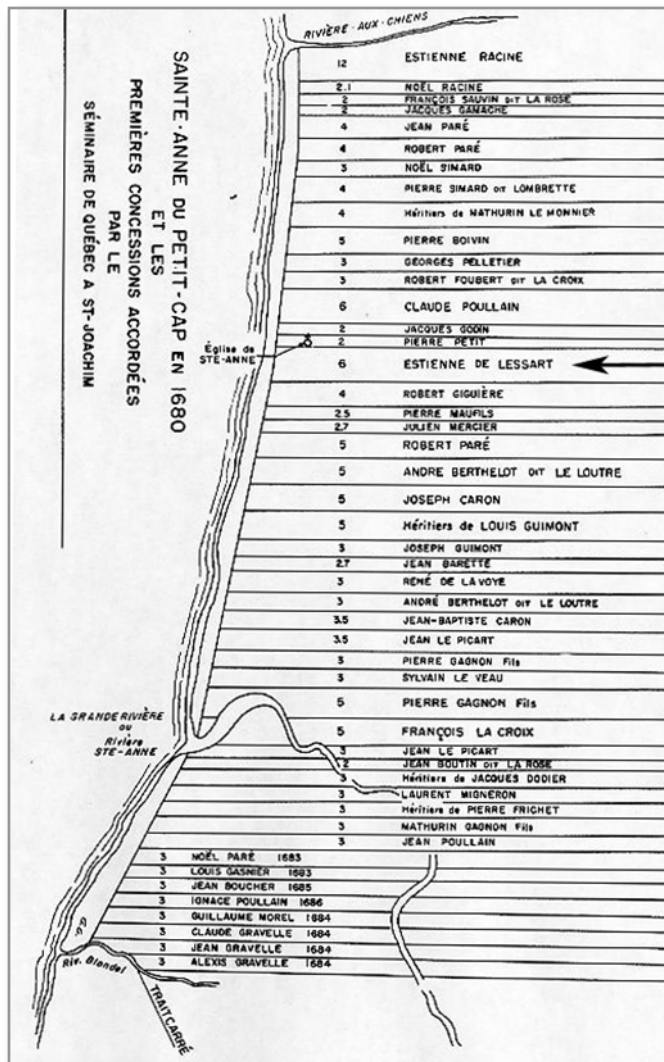
Le 8 mars 1658, Étienne pose un geste que les générations actuelles n'ont pas oublié. Il donne à l'Église une partie de sa terre de la Côte-de-Beaupré, soit 2 arpents de largeur sur la lieue et demie de profondeur qu'occupe sa propriété, à la condition qu'une église y soit construite. Elle sera éventuellement dédiée à sainte Anne<sup>3</sup>. Puis en 1659, Étienne vend une partie de sa propriété à Élie Godin, soit *deux arpents de terre de front sur le grand fleuve St Laurent*<sup>4</sup>, qui reviendra dans la famille Lessard en 1689 quand Étienne fils en fera l'acquisition<sup>5</sup>.

La donation du terrain effectuée par Étienne Lessard en 1658 fait de nouveau l'objet d'un contrat notarié un quart de siècle plus tard. Le 9 février 1684, *l'honorable homme Estienne de Lessard habitant de la Coste de Beaupré Et l'honorable femme Marguerite Sevestre sa femme* doivent régulariser la donation faite en 1658, car Marguerite n'était pas partie prenante au contrat, ce qui contrevenait aux règles de la communauté de biens auxquelles était assujéti leur mariage. Devant le notaire royal François Genaple et en présence de M<sup>gr</sup> François de Laval, Étienne signe ledit acte de donation de la terre sur laquelle l'église consacrée à sainte Anne sera bâtie. En contrepartie de cette donation, il demande de pouvoir choisir le lieu de leur sépulture dans la nef de cette église<sup>6</sup>.

2. BAnQ Québec. Minutier de Guillaume Audouart, le 24 juillet 1657.
3. LESSARD, Luc. « Étienne de Lessard », *L'essart*, vol. 1, n° 1, 1997, p. 10. L'auteur cite le contrat du 8 mars 1658 du notaire Guillaume Audouart.
4. BAnQ Québec. Minutier de Claude Auber, le 27 janvier 1659.
5. BAnQ Québec. Minutier d'Étienne Jacob, le 30 mai 1689.
6. BAnQ Québec. Minutier de François Genaple, le 9 février 1684.

1. GARIÉPY, Raymond. *Les terres de Sainte-Anne-de-Beaupré*, Québec, Société de généalogie de Québec, 1988, p. 233, contribution 64.





Les terres de Sainte-Anne-de-Beaupré en 1680. Image tirée de GARIÉPY, Raymond. *Les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans dans leurs débuts*, Cahiers d'Histoire n° 27, Québec, Société historique de Québec, 1974, p. 145.

Entre-temps, Étienne s'est vu octroyer un important domaine foncier. En 1677, le gouverneur Frontenac lui accorde la concession de la seigneurie de l'Île-aux-Coudres. Il se rend bien compte qu'il lui est impossible d'assumer cette lourde responsabilité. Ainsi, le 19 octobre 1687, il cède cette seigneurie au Séminaire de Québec<sup>7</sup>.

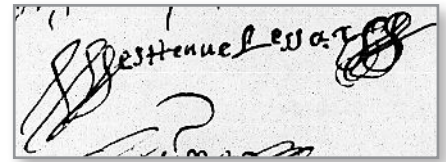
Au recensement de 1681<sup>8</sup>, Étienne possède trois fusils, sept bêtes à cornes et 40 arpents de terre en valeur. Il déclare être âgé de 59 ans, et son épouse, de 45 ans. Les enfants suivants sont énumérés : Étienne 28 ans, Charles 26 ans, Pierre 20 ans, Dorothée 15 ans, Noël 12 ans, Joseph 10 ans, Prisque 7 ans, Jacques 4 ans et Dorothée 4 ans. Cette liste doit être observée avec beaucoup de circonspection, car elle comporte quelques erreurs. Premièrement, la fille de 15 ans que le recenseur

7. BAnQ Québec. Minutier de François Genaple, le 19 octobre 1687.

8. LAFONTAINE, André. *Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681*, Sherbrooke, André Lafontaine, 2006, p. 214.

nomme Dorothée ne porte pas ce prénom, il s'agit d'Anne. Deuxièmement, Étienne et Marguerite n'ont pas fait baptiser un garçon du nom de Jacques. Jacques Lessard existe bel et bien, mais il est le fils d'Étienne Lessard fils et Marie Poulin ; il n'a que un an. Et comme Étienne fils est mentionné dans le recensement, son fils Jacques l'a également été, mais avec une erreur concernant son âge.

Signature  
d'Étienne Lessard.  
Source : BAnQ Québec.  
Minutier de  
Guillaume Audouart.



De nombreuses transactions retrouvées dans les minutiers des notaires de l'époque témoignent de la vie active d'Étienne. Ces contrats concernent des obligations et des quittances envers ses concitoyens, de même que la location d'un logis situé dans la Basse-Ville de Québec, dont le couple a hérité du père de Marguerite Sevestre. Le couple Lessard-Sevestre se montre généreux envers leur fils aîné qui se marie en 1679. Dans le contrat de mariage signé le 4 avril entre Étienne fils et Marie Poulin, Étienne et Marguerite donnent une partie de leur terre aux futurs mariés<sup>9</sup>. En 1699, le couple Lessard-Sevestre procède à la donation de tous ses biens à deux de ses fils : Joseph et Prisque. Étienne meurt le 20 avril 1703 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Son épouse lui survit 17 années et rend l'âme le 26 novembre 1720<sup>10</sup>.

## II – Joseph Lessard (1672–1763)

Joseph Lessard est le huitième enfant d'Étienne et Marguerite Sevestre. Il a été baptisé le 13 mars 1672 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le 24 mars 1699, ses parents, rendus à un âge avancé, décident de faire la donation du bien patrimonial. Joseph et son frère Prisque en sont les donataires. Le notaire écrit qu'en *vertu de leur grands ages qui est beaucoup advance et les rend infirme et caducs*, Étienne et Marguerite font la donation de leurs biens à leurs deux enfants qui ne sont pas encore établis. Joseph et Prisque deviennent propriétaires de

*[...] deux arpents de terre de largeur par devant sur le bord du fleuve Saint-Laurent et lieue et demye de profondeur vers les terres non concedees joignant d'un coste a Noel Lessart et dautre coste tirant vers ces freres avec toutes et chacunes les terres labourables [...] et [...] quatre arpents de terre de largeur sur ledit fleuve et mesme profondeur que dessus a la reserve de ce qui a este donné à Estienne Lessart fils [...].*

En retour, les deux frères s'engagent à prendre soin de leurs parents vieillissants et de leur jeune sœur Dorothée. Il faut noter qu'Étienne fils et sa sœur Anne ne sont pas partie prenante de cette décision malgré les demandes répétées des donateurs<sup>11</sup>.

9. BAnQ Québec. Minutier de Claude Auber, le 4 avril 1679.

10. Pour une biographie plus détaillée d'Étienne Lessard, il faut lire : GARIÉPY. *Op. cit.*, p. 233 à 312 ou LESSARD. *Op. cit.*, p. 4–19.

11. BAnQ Québec. Minutier d'Étienne Jacob, le 24 mars 1699.



Cette donation survient à point nommé pour Joseph puisqu'il se marie un peu moins d'un an plus tard. Le 9 février 1700, le notaire Étienne Jacob rédige le contrat de mariage qui régira son union avec Marguerite Racine<sup>12</sup>. Six jours plus tard, Joseph et Marguerite se présentent à l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré pour leur mariage. Au mois de juin 1704, à la suite du décès de leur père, Joseph et son frère Prisque font ratifier la donation faite cinq ans auparavant et, comme en 1699, leur frère Étienne fils et leur sœur Anne sont absents<sup>13</sup>. Le 7 juillet de la même année, Joseph et Prisque vendent une partie de leur terre à Jean Racine. La dimension de la terre vendue est *d'un arpent de terre de largeur depuis le bord du fleuve Jusqu'à trois arpents de terre de hauteur*<sup>14</sup>. À la fin de l'année 1706, Jean Racine a fini de payer son acquisition<sup>15</sup>.

Joseph effectue quelques transactions foncières au fil des ans. Le 13 novembre 1714, avec l'accord de sa mère, il vend un terrain, situé à l'arrière de l'église Sainte-Anne, à la fabrique de la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré. Le curé Antoine Chabot et les marguilliers — Pierre Gagnon, Étienne Racine et Augustin Simard — accordent 160 livres pour son acquisition<sup>16</sup>.

À l'hiver 1714, le 21 février, Marguerite Racine rend l'âme; elle n'a que 34 ans. Moins de un an plus tard, Joseph se remarie. Le 21 janvier 1715, à Sainte-Anne-de-Beaupré, il épouse Marie-Madeleine ou Madeleine Paquet dit Lavallée. Au cours des jours précédant son deuxième mariage, Joseph met de l'ordre dans ses affaires. Après la rédaction de son contrat de mariage avec sa deuxième épouse, il procède à l'inventaire de ses biens. Cet inventaire modeste ne couvre que six pages, mais n'en demeure pas moins riche en informations. Ainsi, nous apprenons que son bien foncier consiste en une terre et une habitation situées à Sainte-Anne-de-Beaupré. La terre mesure 2 arpents de front sur  $1\frac{1}{2}$  lieue de profondeur. Elle se situe entre celles des frères Lessard: Prisque, du côté nord-est, et Noël, de l'autre côté. Joseph habite une maison de colombage couverte de planches, de 33 pieds de longueur sur 20 pieds de largeur, avec une cheminée de pierre. Les bâtiments de la ferme se composent d'une grange de 30 pieds de longueur sur 20 pieds de largeur, toute neuve, close de pieux et couverte de paille, d'une étable de 18 pieds de longueur sur 16 pieds de largeur, en pièces sur pièces, et couverte de paille, d'une écurie de 14 pieds carrés, en pièces sur pièces, aussi couverte de paille, et de la moitié d'un petit bâtiment qui sert à faire de la toile de la grandeur de 22 pieds en carrés. Parmi ses animaux, on compte un cheval, une jument et son poulain, deux bœufs de 9 et 12 ans, deux taureaux de 2 ans, quatre vaches, deux moutons, sept cochons, quinze poules et un coq<sup>17</sup>. La dimension de sa maison et la diversité d'espèce d'animaux qu'il possède laissent supposer une certaine prospérité chez Joseph.

12. BAnQ Québec. Minutier d'Étienne Jacob, le 9 février 1700.

13. BAnQ Québec. Minutier de Louis Chambalon, le 18 juin 1704.

14. BAnQ Québec. Minutier d'Étienne Jacob, le 7 juillet 1704.

15. BAnQ Québec. Minutier d'Étienne Jacob, le 22 novembre 1706.

16. BAnQ Québec. Minutier de Barthélémy Verreau, le 13 novembre 1714.

17. BAnQ Québec. Minutier de Barthélémy Verreau, le 9 janvier 1715.

Joseph va demeurer toute sa vie sur la Côte-de-Beaupré. En 1741, lorsque son fils Bonaventure se marie, il lui donne une partie de sa terre, soit 1 arpent de largeur sur 40 arpents de profondeur et de là,  $\frac{3}{4}$  d'arpent de front jusqu'à la fin de la lieue et demie de profondeur, avec la moitié des meubles et des bâtiments<sup>18</sup>.

Sa seconde épouse est inhumée à Sainte-Anne-de-Beaupré le 18 novembre 1748. La plupart de ses enfants se marient à Sainte-Anne-de-Beaupré ou à Saint-Joachim. Plusieurs de leurs contrats de mariage sont conservés dans les minutiers des notaires de l'époque. À l'automne 1763, à l'âge de 91 ans et sentant vraisemblablement sa fin proche, Joseph donne les derniers biens qui lui restent à son fils Bonaventure, déjà héritier du bien patrimonial<sup>19</sup>. Il meurt le 5 décembre 1763.

### III – Ignace Lessard (1709–1782)

Ignace est le cinquième enfant de Joseph et Marguerite Racine. Il a vu le jour le 23 décembre 1709 et a été baptisé le lendemain à l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré. Il se marie tardivement à l'âge de 33 ans. Le 13 mai 1743, il épouse Marie-Reine ou Reine Bolduc, fille de René Bolduc et Marguerite Malbeuf, à l'église de Saint-Joachim. Leur contrat de mariage avait été rédigé le 19 avril de la même année<sup>20</sup>. Citons quelques extraits de ce contrat de mariage, car il contient des informations importantes pour l'avenir d'Ignace. La future mariée profite d'un contrat de mariage dans lequel elle jouit de la générosité de son beau-père, Pierre Gagné, et de sa mère, Marguerite Malbeuf. Ces derniers lui donnent une terre de 3 arpents de front sur 40 de profondeur située dans la seigneurie de Saint-Michel qui appartient au seigneur Jacques-Hugues de Péan. Cette terre est à prendre sur [...] *la quatrième ligne du bord du fleuve joignant du côté du nord est à Joseph roy de l'autre côté au sud ouest au nommé Jean baptiste Leblond [...]*. C'est ainsi que cette branche de la famille Lessard quitte la Côte-de-Beaupré et transporte ses pénates dans la région de Bellechasse, au quatrième rang de la seigneurie de Saint-Michel.

Quelques années plus tard, Ignace a l'occasion d'agrandir son bien foncier. Le 5 février 1750, il acquiert une pièce de terre de 13 à 14 pieds de front sur 40 arpents de profondeur dans la seigneurie de Livaudière au quatrième rang, bornée au nord-est par la terre de l'acquéreur et de l'autre au sud-ouest, par la terre de la veuve de Pierre Gagné<sup>21</sup>. Le 6 mai de la même année, Ignace vend à Joseph Roy une pièce de terre avoisinant la rivière Boyer, qui mesure 2 arpents de front sur 4 de profondeur<sup>22</sup>.

18. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Jacob, le 30 septembre 1741.

19. BAnQ Québec. Minutier d'Antoine Crespin, le 20 septembre 1763.

20. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Jacob, le 19 avril 1743. René Bolduc avait épousé Marguerite Malbeuf, le 21 janvier 1717 à Château-Richer; il s'agissait du troisième mariage de Bolduc. À la suite du décès de son époux, Marguerite Malbeuf a épousé Pierre Gagné le 17 octobre 1721.

21. BAnQ Québec. Minutier de Claude Barolet, le 5 février 1750.

22. BAnQ Québec. Minutier de Pierre-François Rousselot, le 6 mai 1750.

La seigneurie de Saint-Michel change de propriétaire en 1752. Michel-Jean-Hugues Péan, écuyer et capitaine des troupes de la Marine, aide-major de la ville et du gouvernement de Québec, est le nouveau seigneur et propriétaire de la terre et de la seigneurie de Saint-Michel. Il succède à son père Jacques-Hugues de Péan de Livaudière. Ignace doit faire enregistrer officiellement son titre de propriété auprès du nouveau seigneur. Cet acte notarié décrit précisément la terre qu'il possède<sup>23</sup>.

En 1762, le nouveau gouvernement britannique de Québec effectue le recensement de la région qui se trouve sous son administration. On apprend qu'Ignace Lessard occupe une terre de 1  $\frac{1}{2}$  arpent de front à Saint-Michel et que sa famille est composée de son épouse, de deux enfants de sexe masculin de moins de 15 ans et de deux enfants de sexe féminin. La guerre de Sept Ans a causé d'importants ravages sur la Côte-du-Sud et a hypothéqué la prospérité d'Ignace, car il déclare ne posséder que trois cochons comme cheptel alors que ses voisins possèdent presque tous au moins une vache, un cheval et plusieurs moutons.

Ignace réalise peu de transactions jusqu'à la fin de sa vie. Il paraît avoir retrouvé une certaine aisance, car lors du mariage de sa fille Marie-Louise en 1780, il donne une vache et un mouton à la nouvelle famille<sup>24</sup>. Il est inhumé à Saint-Michel-de-Bellechasse le 6 avril 1782, à l'âge de 72 ans. L'inventaire des biens de la communauté de feu Ignace Lessard et de Marie-Reine Bolduc est réalisé le 29 avril suivant<sup>25</sup>. Son épouse lui survit 22 ans. Elle meurt à Saint-Michel-de-Bellechasse le 22 avril 1804.

#### IV – Jean ou Jean-Baptiste Lessard (1745–1809)

Jean ou Jean-Baptiste Lessard est le deuxième enfant d'Ignace et Reine ou Marie-Reine Bolduc. Il est né le 28 avril 1745 à Saint-Michel-de-Bellechasse. Dans les faits, il sera l'aîné puisque le premier-né est décédé seulement quelques jours après sa naissance.

Jean-Baptiste épouse Agathe Ratté, fille de Jean-Baptiste et Marie-Agathe Tremblay, le 24 janvier 1774 à l'église de Saint-Michel-de-Bellechasse. Les nouveaux mariés ont fait rédiger leur contrat de mariage le 18 décembre 1773. Dans ce contrat, les parents de Jean-Baptiste, qui désirent laisser le patrimoine familial entre bonnes mains, lui font acte de donation de la moitié de leurs biens. Ils donnent la moitié de la terre du quatrième rang de la seigneurie de Saint-Michel, la moitié de la maison et des bâtiments de ferme et la moitié des animaux. Le contrat précise quelques exigences particulières. Ainsi, les donataires doivent fournir annuellement à Ignace et son épouse, entre autres choses, 6 minots de blé, 3 pots d'huile à brûler, 1 minot de sel et  $\frac{1}{2}$  livre de poivre<sup>26</sup>.

À la suite du décès d'Ignace Lessard en avril 1782, on effectue l'inventaire des biens de la communauté à la demande de sa veuve et, le jour même, le notaire Joseph Riverin procède à la vente desdits biens. Le produit de cette vente sera partagé entre les héritiers de la succession Lessard-Bolduc. Jean-Baptiste achète près de la moitié des articles mis en vente. Il faut comprendre son intérêt dans cette démarche, car il demeure déjà dans la maison paternelle depuis son mariage, neuf ans auparavant. Il acquiert ainsi un chaudron qu'il paie 2 livres et 8 sols, une cuiller à pot, sept cuillers, quatre fourchettes, dix terrines, trois lits, une moitié de panse de bœuf, deux harnais, une bergère et six chaises, un poêle, un poulain et trois oies. L'élément qui lui coûte le plus cher, soit 46 livres et 10 sols, est un lit de plume avec un traversin. Les trois lits qu'il achète lui font déboursé une somme de 96 livres. En comparaison, il débourse 19 livres pour un poulain, et 9 livres et 12 sols pour un fusil<sup>27</sup>.

L'inventaire des biens d'Ignace et de son épouse permet d'avoir une description sommaire de sa maison et de ses bâtiments. Ainsi, Ignace et sa famille habitent une maison en bois couverte en planches, qui mesure 30 pieds de longueur sur 18 de largeur, avec une cheminée de pierre, et un plancher en haut et en bas. De plus, sur la ferme, on retrouve *Ensemble une grange et Etable En bois de dix neuf pieds de large sur trente cinq pieds de long couverte en paille*. Le notaire rappelle que Jean-Baptiste Lessard avait également reçu la donation d'une terre de 2 arpents de largeur ou environ sur 40 arpents de profondeur, située dans la quatrième concession de la paroisse de Saint-Michel.

Au mois de décembre 1789, Jean-Baptiste agit comme témoin lors de la rédaction du contrat de mariage de son jeune frère Louis<sup>28</sup>. En 1791, avec Eustache Morin, un de ses voisins, il effectue un échange de deux pièces de terre. Dans cet acte notarié, on précise qu'un des voisins est son frère Louis Lessard<sup>29</sup>. En 1795, il représente sa fille Reine lors de la signature de son contrat de mariage<sup>30</sup>.

Au mois de mai 1803, Jean-Baptiste et trois de ses voisins — son frère Louis, Amable Paré et Jean-Baptiste Roy — se livrent à un complexe échange de lopins de terre. Jean-Baptiste Lessard donne environ 1 arpent de terre de front sur environ 15 pagées de clôture de profondeur à Jean-Baptiste Roy. En retour, le sieur Roy cède environ 2  $\frac{1}{2}$  perches de terre de front sur 6 arpents de profondeur. Dans le même contrat, Jean-Baptiste reçoit de son frère Louis un lopin de terre de 3 perches et 6 pieds de front sur 30 arpents de profondeur. Louis Lessard donne également une pièce de terre de 3 perches et 6 pieds de front sur 3 arpents de profondeur à Jean-Baptiste Roy et, enfin, Amable Paré cède à Jean-Baptiste Lessard un lopin de terre d'environ 2 arpents de front sur environ 1 arpent de profondeur<sup>31</sup>.

23. BAnQ Québec. Minutier d'Antoine-Jean Saillant, le 18 juillet 1752.

24. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 24 octobre 1780.

25. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 29 avril 1782.

26. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 18 décembre 1773.

27. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 29 avril 1782.

28. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 27 décembre 1789.

29. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 3 octobre 1791.

30. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 3 janvier 1795.

31. BAnQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 14 mai 1803.

À la fin de l'année 1805, Jean-Baptiste et son épouse font la donation de leurs biens à leur fils Pierre-Noël<sup>32</sup>. Maintenant fixé sur son sort grâce à cette donation, Pierre-Noël peut envisager de fonder une famille. Moins de un an plus tard, il prend épouse. Jean-Baptiste est inhumé à Saint-Michel, le 19 juillet 1809, à l'âge de 74 ans. Son épouse meurt le 19 avril 1828 et est inhumée dans le cimetière paroissial le lendemain.

## V – Pierre-Noël ou Pierre Lessard (1781–1862)

Pierre-Noël ou Pierre Lessard est le cinquième enfant de Jean-Baptiste et Agathe Ratté. Né le 30 novembre 1781, il est porté sur les fonts baptismaux de l'église de Saint-Michel le lendemain. En 1806, Pierre-Noël épouse une fille de la paroisse, Françoise Roy, fille de Louis Roy et Charlotte Boutin. Leur contrat de mariage est rédigé le 12 octobre<sup>33</sup> et ils se rendent au pied de l'autel le 21 suivant. Françoise Roy vient tout juste de célébrer son seizième anniversaire.

La donation réalisée le 14 décembre de l'année précédente offre un juste aperçu de la nouvelle propriété où s'installent les nouveaux mariés. Ainsi, Pierre-Noël devient le propriétaire d'une terre de 13 perches de front sur 40 arpents de profondeur dans la quatrième concession de la seigneurie de Saint-Michel. Elle est bornée d'un côté, au nord-est, à Jean Leblond et, au sud-ouest, à François Vallée *avec tous leurs meubles et Effets mobiliers batisse et battiment qui sont construit dessus*.

En acceptant la donation, Pierre-Noël s'engage à respecter quelques engagements envers les membres de sa famille. Il devra payer à chacun des héritiers de ses père et mère la somme de 12 livres de 20 sols, considérée comme étant la valeur de l'héritage auquel ils peuvent prétendre. Il lui faudra aussi entretenir ses frères et sœurs jusqu'à ce qu'ils aient 16 ans, et fournir à ses parents, chaque année, 20 minots de blé moulu en farine avec le son, 2 minots de pois, un cochon et le nécessaire pour le nourrir,  $\frac{1}{2}$  minot de sel, 4 pots d'huile à brûler,  $\frac{1}{2}$  livre de poivre et 2 pots de rhum. En outre, les donateurs demandent le privilège de faire paître une vache et deux brebis dans les champs du donataire. Ils se réservent également un demi-arpent de terre pour faire un jardin, sinon Pierre-Noël doit leur donner 50 pommes de chou, 50 choux de Siam et 50 oignons. En ce qui concerne l'habillement, les donateurs demandent 6 aunes de toile chaque année et cinq paires de souliers de bœuf, soit trois pour Jean-Baptiste, plus une paire de souliers français, deux pour son épouse, un habillement, un bonnet drapé tous les trois ans, et un fichu à tous les six ans. Pierre-Noël doit aussi leur fournir 15 cordes de bois bûché du printemps et entré dans la chambre des donateurs. Les donateurs pourront utiliser le cheval selon leur besoin sauf pendant la période des semences et des labours.

La situation de la famille de Pierre-Noël et son épouse change rapidement. À la fin de l'année 1807, ils procèdent à une importante transaction. Ils réalisent un échange de terre

avec un de leurs voisins, Pierre Drapeau. Ce dernier leur cède une pièce de terre contenant 3 arpents de terre de front ou environ sur 1 arpent de profondeur du côté nord-est, et du côté sud-ouest, elle se termine en rétrécissant et n'a qu'environ 6 perches de profondeur. Elle est bornée par devant, au sud, au chemin du Roi de la quatrième concession de la paroisse, par derrière, au nord-est, à Jean Leblond, et au sud-ouest, à Louis Lemieux, avec la grange qui est dessus construite. En retour, le couple Lessard-Roy lui cède la terre reçue en donation avec la maison, les meubles et la batterie de cuisine, tous les bâtiments, toutes les voitures et outils de travail plus quelques animaux, soit une jument grise âgée de 8 ans, une vache noire âgée de 7 ans, et 6 poules. Pierre Drapeau s'engage à respecter les privilèges accordés à Jean-Baptiste Lessard et à son épouse lors de l'acte de donation de leurs biens à leur fils, passé en 1805. Le couple Lessard-Ratté conserve son lit, ses vêtements, une hache, une pioche, deux seaux et les animaux non mentionnés dans la donation<sup>34</sup>.

Cette transaction est surprenante, mais Pierre-Noël et son épouse étonnent davantage 18 mois plus tard. Au mois de mai 1809, les mêmes protagonistes retournent chez le notaire. Ils refont l'échange réalisé 18 mois plus tôt; Pierre-Noël et son épouse redeviennent propriétaires des biens reçus en donation en 1805<sup>35</sup>. Plus de 20 ans plus tard, le recensement du Bas-Canada<sup>36</sup> de 1831 donne la mesure de l'importance de la ferme de Pierre-Noël dans la quatrième concession de Saint-Michel.

RECENSEMENT DE 1831	
personnes dans la famille	11
blé (minots)	36
pois (minots)	5
avoine (minots)	40
orge (minots)	1 $\frac{1}{2}$
patates (minots)	200
bêtes à cornes	4
chevaux	2
moutons	8
cochons	5

Au mois d'août 1834, Pierre-Noël, Marie-Louise et Louis Lessard se présentent chez le notaire Charles Dugal pour régler la succession de leur frère Joseph. Ce dernier, pêcheur sur les côtes du Labrador, s'est noyé. Puisqu'il n'était pas marié, les cinq frères et sœurs encore vivants ont droit à un cinquième de l'avoir de Joseph. Louis Lessard, lui-même pêcheur, achète la succession de son frère décédé.

32. BANQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 14 décembre 1805.

33. BANQ Québec. Minutier de Joseph Riverin, le 12 octobre 1806.

34. BANQ Québec. Minutier d'Augustin Larue, le 29 décembre 1807, n° 207.

35. BANQ Québec. Minutier d'Augustin Larue, le 8 mai 1809, n° 208.

36. Tous les recensements canadiens du XIX<sup>e</sup> siècle qui sont cités ont été consultés à BANQ Québec.



[...] *Sieur Louis Lessard [...], voyageur, demeurant ordinairement sur les Cotes de La Brador, à ce présent & acceptant acquéreur [...] de tous les droits de pêche à Loup Marin aux cotes de La Brador, agrès & appareaux, prétentions & droits héréditaires mobiliers & Immobiliers généralement quelconques qu'ils peuvent & pourraient avoir & prétendre pour chacun un cinquième, le dit Magloire Leblond ne comptant que pour un chef avec sa dite épouse, dans la succession de feu Joseph Lessard leur frère & beau frère noyé à la Brador, les dits Droits indivise & en quel que chose qu'ils puissent consister à la dite Côte du La Brador depuis les Isles à Cariboux jusqu'aux Isles à Marmette en gagnant le large de la mer ou Golfe St Laurent en Canada & courant encore dela jusqu'aux Isles à Massacré vers le sud ouest & en tous autres lieux [...]*<sup>37</sup>.

Quatre ans plus tard, Louis a totalement payé son acquisition, car Pierre-Noël Lessard et Magloire Leblond, aussi cultivateur de Saint-Michel-de-Bellechasse, époux de Marie-Louise Lessard, ont reconnu avoir reçu chacun de Louis Lessard, pêcheur, la somme de 25 louis courant, en règlement d'une certaine vente qu'ils lui ont consentie<sup>38</sup>.

Au début de l'année 1839, Pierre-Noël et Françoise procèdent à la donation de leurs biens à leur fils aîné, Pierre. Ils lui laissent une terre de 1  $\frac{1}{2}$  arpent de largeur sur 40 de profondeur, située au quatrième rang des concessions de la seigneurie. Comme dans beaucoup d'actes de donations, quelques clauses particulières concernant les donateurs sont précisées, par exemple :

[...] *le droit de loger & paccager un petit cochon dans les parcs du Donataire [...] ou de fournir aux donateurs [...] quinze minots de Bled, moitié seigle, pour former les dits quinze minots, du plus beau que la terre pourra produire, la semence prise au préalable, converti en farine, bluté, avec le son qui en proviendra, rendu dans le grenier du Donateur, un Cochon gras de cent livres avec ses graisses de panne [...]*,

également des denrées moins essentielles telles 12 livres de tabac canadien à fumer, 3 pots de bon rhum, 12 livres de sucre du pays, du sel au besoin des donateurs,  $\frac{1}{2}$  livre de poivre, et 3 livres de tabac en poudre pour la donatrice<sup>39</sup>. Dans la même foulée, Pierre-Noël et Françoise en profitent pour faire leurs testaments<sup>40</sup>.

Le recensement de 1851 révèle d'importants renseignements sur la situation de Pierre Lessard, héritier du bien patrimonial. Premièrement, on peut connaître les diverses familles

Lessard qui demeurent à Saint-Michel-de-Bellechasse. Il y en a trois : celle de Rigobert, celle de Joseph et celle de Pierre, cette dernière étant la famille qui nous intéresse particulièrement. Pierre héberge, outre ses parents Pierre-Noël et Françoise Roy, son frère Benjamin et sa sœur Adèle. Si on compare ces données à celles du recensement de 1831, on peut constater que le cheptel de la famille Lessard a diminué. Constitué de 19 animaux 20 ans auparavant, il n'en compte plus que 14 : 2 vaches laitières, 2 chevaux, 7 moutons et 3 cochons. Il produit moins de blé et plus d'avoine, ce qui correspond à la tendance observée dans tout le Québec. Dix ans plus tard, au recensement de 1861, le nombre d'animaux présents sur la ferme Lessard n'a pas beaucoup augmenté. Il en est de même pour la production de la ferme.

Pierre-Noël est inhumé à Saint-Michel-de-Bellechasse, le 29 avril 1862. Son épouse le suivra à la fin de 1864 ; elle rendra l'âme le 8 novembre.

## VI – Édouard Lessard (1817–1865)

Édouard, le cinquième enfant de Pierre-Noël et Françoise Roy, a vu le jour à Saint-Michel-de-Bellechasse le 4 mars 1817. On sait peu de choses de sa vie jusqu'à son mariage à l'hiver 1854. À l'aube de ses 37 ans, il unit sa destinée à celle de Sara Breton, fille de Charles et Geneviève Gonthier, le 7 février 1854, à Saint-Michel-de-Bellechasse.

Au recensement du Bas-Canada du printemps 1861, on apprend qu'Édouard Lessard pratique le métier de cordonnier et qu'il se dit âgé de 49 ans (il a plutôt 44 ans). Son épouse a 32 ans (en réalité, elle a 30 ans) et la famille est composée de quatre enfants dont l'âge varie de 2 à 6 ans. Selon les renseignements fournis, il ne possède ni terre, ni animal domestique, et il n'a rien produit en céréales ou toute autre denrée. Sa boutique de cordonnier et sa maison sont ses seuls biens.

En 1861, la paroisse de Saint-Michel compte quatre familles Lessard dont trois sont apparentées. Rigobert Lessard, fils de Louis et Thérèse Gagné, est le cousin des frères Édouard et Pierre Lessard. En ce qui concerne David Lessard, il est un cousin éloigné des trois autres. Pierre-Noël Lessard et son épouse demeurent chez leur fils Pierre.

L'union entre Édouard et Sara ne dure que onze ans, car Édouard meurt le 11 novembre 1865 ; il n'a que 48 ans. Sara Breton, encore jeune, élève seule sa famille. Elle se remarie avec Pierre Lacroix, veuf d'Angèle Lessard, le 28 juin 1887 à Saint-Michel-de-Bellechasse. Elle est inhumée au cimetière paroissial le 9 juin 1908.

## VII – Denis-Léger ou Léger Lessard (1859–1916)

Denis-Léger ou Léger Lessard est le quatrième enfant né du mariage d'Édouard et Sara Breton. Dans les actes officiels, on le connaît sous ces deux prénoms quoique le prénom Léger soit utilisé plus fréquemment. Il est baptisé à l'église de Saint-Michel le 11 octobre 1859. Le 4 février 1890, alors âgé de 30 ans, il y épouse une jeune fille de 19 ans, Odile Breton, fille

37. BAnQ Québec. Minutier de Charles Dugal, le 18 août 1834, n° 3467.

38. BAnQ Québec. Minutier de Barthélémi Pouliot, le 26 septembre 1838, n° 598.

39. BAnQ Québec. Minutier de Barthélémi Pouliot, le 10 janvier 1839, n° 709.

40. BAnQ Québec. Minutier de Barthélémi Pouliot, le 10 janvier 1839, n°s 710 et 711.



Photos fournies par l'auteur : le cimetière de Bény-sur-mer, Calvados, France.

de Charles et Julie Bolduc. Sa vie durant, Léger exploite une ferme, car tous les actes des registres paroissiaux dans lesquels on mentionne sa profession le disent cultivateur.

Le recensement décennal de 1901 donne peu d'information sur la famille de Léger Lessard. On apprend que deux autres familles Lessard habitent à Saint-Michel-de-Bellechasse, celle d'Édouard Lessard et celle de Joseph Lessard, qui sont les frères de Léger. En 1910, les citoyens du 4<sup>e</sup> Rang de Saint-Michel festoient. Finies les longues randonnées vers l'église de Saint-Michel puisque la nouvelle paroisse de Saint-Gabriel à La Durantaye voit le jour. Pour sa formation, elle emprunte aux territoires des paroisses de Saint-Charles, Saint-Michel, Saint-Raphaël et Saint-Vallier. Après une année à rendre grâces à Dieu dans une grange aménagée à cet effet, l'église paroissiale accueille ses fidèles en 1911<sup>41</sup>.

Léger Lessard meurt le 30 juillet 1916. On le porte à son dernier repos le 2 août, dans le cimetière paroissial à La Durantaye. L'inventaire des biens de la communauté du couple Lessard-Breton est réalisé le 12 février 1917 par le notaire Pierre-Joseph Ruel. La veuve Breton se remarie avec Saül Lemieux, veuf d'Agathe Beaudoin, le 15 septembre 1919 à La Durantaye. Elle est conduite à son dernier repos, au cimetière de La Durantaye, le 29 mai 1940.

### VIII – Joseph Lessard (1893–1945)

Joseph, leur premier fils, est le troisième enfant né du mariage de Léger et Odile Breton. Il voit le jour le 16 mars 1893. Le 20 janvier 1919, il épouse une jeune fille de 18 ans originaire de Cap-Saint-Ignace: Marie-Anne (Annie) Bélanger, fille de Joseph

et Alphonsine Lacombe. En plus de travailler à la réparation et à l'entretien des voies ferrées, il exploite un petit moulin à scie à La Durantaye. Il meurt subitement à la fin de l'année 1945. Son service funèbre est chanté le 1<sup>er</sup> décembre. Annie Bélanger est décédée le 8 février 1954, à Québec, à l'âge de 53 ans.

Fernand, le fils aîné de la famille, a laissé une marque indélébile dans l'histoire de cette famille. Enrôlé dans le Royal 22<sup>e</sup> Régiment dès 1941, il fut transféré au régiment de La Chaudière en 1944. Il a débarqué sur la côte normande le 7 juin 1944. Malheureusement, il fut tué le 18 juillet à Colombelles lors de la bataille de Caen. Il repose au cimetière de Bény-sur-Mer, situé dans le Calvados.

### IX – Dollard Lessard (1930–1975)

Dollard est le neuvième enfant né du mariage de Joseph et Annie Bélanger. Il voit le jour le 22 janvier 1930 et est baptisé le lendemain à l'église de La Durantaye. Il épouse Lucille Jean, fille d'Alphonse et Régina Côté, à l'église Sainte-Marie-Médiatrice, à Loretteville, le 3 mai 1952. Dollard est décédé le 27 novembre 1975.

### X – Céline Lessard et Guy Parent

Céline est la fille aînée de Dollard Lessard et Lucille Jean. Elle épouse Guy Parent, fils de Donat et Gisèle Sanschagrin.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [gui.parent@videotron.ca](mailto:gui.parent@videotron.ca)



41. BÉLANGER, Lilianne et autres avec la coll. de BLAIS, Roger et autres. *La Durantaye 1910–1985*, Sherbrooke, Les Albums souvenirs québécois, 1985, 160 p.



## Jacques Marette dit Lespine

Raymond Lépine (2896)

Après avoir travaillé pendant 21 ans au bureau du Protecteur du citoyen, soit comme enquêteur, soit comme chef d'une équipe d'enquêteurs, l'auteur a exercé la fonction d'arbitre en vertu de la Loi sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) pendant six ans. À la retraite, il a cherché à comprendre pourquoi son père lui avait dit, lorsqu'il était jeune, qu'il était un descendant d'une lignée de Marette.

### Résumé

*Dès ses débuts en Nouvelle-France, Jacques Marette dit Lespine a formé une société avec deux personnes pour exploiter la ferme du moulin Saint-Denis appartenant à Jean Juchereau, sieur de Maur, laquelle ferme était déjà bien développée. Après avoir épousé la toute jeune fille d'un riche marchand, il a obtenu la concession d'une terre tout près de celle de son beau-père et du fils de ce dernier, terres qu'il acquerra plus tard, triplant ainsi la superficie de sa ferme. Des recherches dans les archives notariales et judiciaires ont notamment permis de découvrir qu'il a eu une vie active.*

### Les premières années en Nouvelle-France

On ne connaît pas de façon exacte la date ni même l'année de l'arrivée en Nouvelle-France de mon ancêtre paternel en ligne directe. Fils de Richard Marette et Jeanne Cotti<sup>1</sup>, de Flancourt, aujourd'hui Flancourt-Catelon, évêché de Rouen, département de l'Eure, en Normandie, Jacques est né vers 1631. Sa première mention à Québec est signalée lors de la signature d'un contrat pour créer une société<sup>2</sup> en juin 1656 avec Guillaume Lelièvre et Jacques Noury, pour l'exploitation de la ferme du moulin Saint-Denis appartenant à Jean Juchereau, sieur de Maur. Ils ont ainsi l'avantage de s'installer et de vivre sur une terre déjà développée plutôt que de vivre pendant quelques années chez un habitant ayant l'usage d'une concession. Mais en contrepartie, ils doivent se faire confiance puisqu'ils s'engagent solidairement à verser au propriétaire divers biens et à effectuer divers travaux. Ce contrat s'est révélé onéreux pour les associés, comme le montre le résumé suivant :

#### a) droits des associés

- jouir de la terre, de la pêche et du moulin (maison, grange, étable et terre labourable) pour une période de six ans, à partir du lendemain de la signature du contrat ;
- utiliser le moulin tel qu'il est actuellement, sans être tenu à aucune réparation ;

- chauffer en utilisant le bois mort, en prélevant 25 cordes sur une terre voisine, en abattant le surplus nécessaire dans la sapinière ;
- utiliser seulement des terres défrichées ;
- ensemercer la terre en alternant entre le blé et les pois ;
- disposer des 25 minots de blé, des 20 minots de pois et de graines actuellement engrangés ;

#### b) obligations des associés envers le propriétaire.

##### Chaque année :

- lui fournir 110 minots de blé, 10 minots de pois et 10 barriques d'anguilles ;
- lui permettre de choisir deux porcs parmi ceux qu'ils élèveront ;
- lui fournir quatre chapons et six poulets, les chapons devant être livrés le lendemain de Noël et les poulets à la fête de saint Étienne, en août ;
- lui livrer 25 cordes de bois à Québec ;
- lorsque nécessaire pour les semailles, fournir un attelage de quatre bœufs au cours de l'été, et un attelage de deux bœufs pendant l'hiver ;
- lui céder le quart de leur récolte dans le potager ;
- moudre ses grains gratuitement ;
- à la fin du bail, laisser autant de blé, pois et graines qu'ils en ont eu au début du bail ;
- garder une vache et la nourrir ;
- pour chaque journée de pêche, fournir des quarterons d'anguilles fraîches ;
- lui laisser l'usage de la chambre près du moulin et du grenier au-dessus.

1. On écrit Caussi dans le registre paroissial de Notre-Dame-de-Québec.

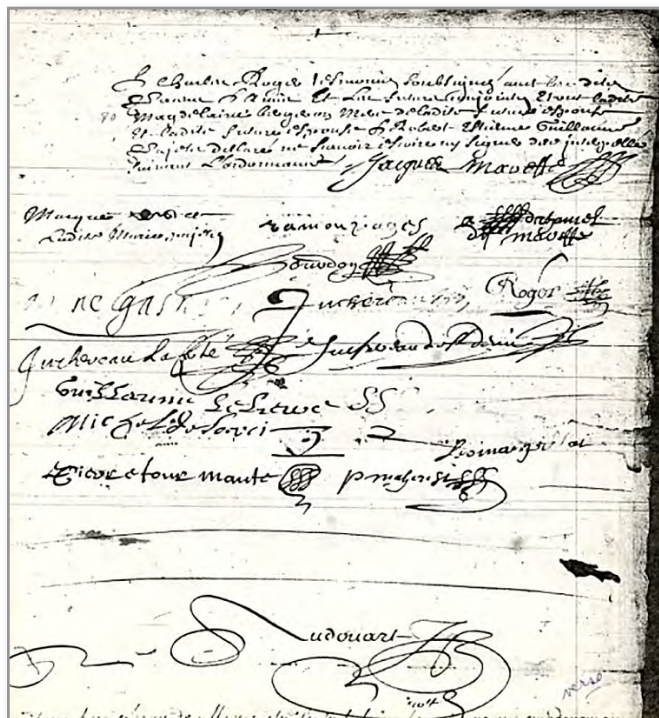
2. BANQ Québec. Minutier de Guillaume Audouart, bail pour six ans de la terre et moulin Saint-Denis près de Québec, aujourd'hui secteur de Sillery, par Jean Juchereau de Maur à Guillaume Lelièvre, Jacques Noury ou Nourry et Jacques Marest ou Maret, le 15 juin 1656. Voir appendice A.



Toutefois, cette société n'a pas duré longtemps: en effet, Noury l'a quittée<sup>3</sup> à peine sept mois plus tard, le 14 janvier 1657. Quelques semaines plus tard, il a acheté une propriété de Simon Legendre<sup>4</sup>. Non seulement n'a-t-il pas su respecter son engagement dans la société d'exploitation du moulin Saint-Denis, mais il a de plus terminé sa vie en commettant un crime abject envers la petite-fille de son associé Guillaume Lelièvre. À la séance du 12 août 1660<sup>5</sup>, le Conseil souverain de la Nouvelle-France l'a reconnu coupable du viol de Marie Le Roy ou Roy, âgée de 4  $\frac{1}{2}$  ans, fille de Nicolas et Jeanne Lelièvre. Il a été condamné à la pendaison publique.

Le 24 juin 1659, Jacques Marette, conjointement avec Guillaume Lelièvre, tous deux identifiés comme fermiers du moulin Saint-Denis, se voit concéder une terre<sup>6</sup> à Québec par Jean Guyon (suivi d'un surnom qui semble être « Le Jeune »)<sup>7</sup>. Cette concession, dont la partie frontale se situe sur l'actuelle Grande Allée, à Québec, est constituée d'une largeur de 2 arpents sur 7  $\frac{1}{2}$  perches de profondeur, de la terre de Jean Guyon dit du Buisson, laquelle avait une profondeur de 4 arpents. Aujourd'hui cette terre s'étendrait de la Grande Allée jusqu'à la fontaine de Tourny, jadis le rond-point, en face de l'hôtel du Parlement<sup>8</sup>. Il est intéressant de constater que le transport de propriété s'est fait le 24 juin 1659, alors que Guyon a obtenu sa propre concession le 23 août 1659. Cette concession fut détachée du domaine de son beau-père Guillaume Couillard<sup>9</sup>. Lelièvre aurait construit une maison sur cet emplacement, mais on ne sait pas quand.

L'année suivante, soit en juillet 1660, Jacques conclut un accord de partage avec Lelièvre; l'acte notarié<sup>10</sup> indique qu'ils sont tous deux des résidents de la ferme de Jean Juchereau, sieur de Maur (aussi écrit dans le même acte *Desmarre, de Marre et de More*). Ils possédaient aussi conjointement un corps de logis quelque part entre Québec et Cap-Rouge et des terres concédées par le sieur du Buisson, situées au même endroit. Ils partagent aussi pour moitié *les habitations qu'ils*



Signatures au bas du contrat de mariage.  
Document fourni par l'auteur.

*ont en commun au dessous du Saut de monmorency*<sup>11</sup> qui leur provenaient de M. Couillard. L'acte ne comporte pas d'autres précisions à ce sujet. Au cours de l'été 1660, Marette cède donc ses droits à Lelièvre et quitte la ferme Saint-Denis, en retour de divers biens, argent et billets. On ne sait toutefois pas où il s'installe à ce moment-là, ni même après son mariage.

Peu après avoir acquis une terre de Jean Guyon, soit le 14 septembre 1659, Jacques Marette signe un contrat de mariage<sup>12</sup> avec Marie Paget (Pagé), fille de Raymond Pagé (Paget) dit Quercy et Magdeleine Bergeronne. Ils sont alors respectivement âgés de 28 ans et de 10 ans et 11 mois. Le mariage sera célébré un an plus tard, le 12 octobre 1660, le jour des 12 ans de l'épouse, à Québec<sup>13</sup>, et bénit par l'abbé Jean Torcapel, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec où demeuraient les Pagé (Paget)<sup>14</sup>. Les témoins de l'époux sont Jean Juchereau, sieur de Maur (de More), propriétaire de la ferme que Jacques exploitait avec Guillaume Lelièvre, lui aussi témoin au mariage. On y indique que le père de Jacques est décédé. Les témoins de l'épouse sont ses parents. Le couple aura sept fils et trois filles<sup>15</sup>.

11. Il s'agit de la chute Montmorency à la limite de la ville de Québec et de la municipalité de Boischatel dans le parc de la Chute-Montmorency.
12. BANQ Québec. Minutier du notaire Guillaume Audouart, contrat de mariage entre Jacques Marette et Marie Paget, le 14 septembre 1659.
13. Registre de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, 12 octobre 1660.
14. On écrit Pagey au recensement de 1666, Pages à celui de 1667 et Pageais à celui de 1681, mais son père signe Pages au contrat de mariage.
15. PRDH (*Programme de recherche en démographie historique*), Université de Montréal, ©1999-2015, [www.genealogie.umontreal.ca/fr/](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/).

3. BANQ Québec. Minutier de Guillaume Audouart, le 14 janvier 1657. On en trouve le texte en annexe au contrat mentionné dans la note 2. Voir appendice A.
4. BANQ Québec. Minutier de Guillaume Audouart, vente par Siméon Legendre à Jacques Noury, le 2 février 1657.
5. BANQ. Jugement condamnant Jacques Noury, habitant de la Côte-de-Beaupré, trouvé coupable du viol de Marie Le Roy, âgée de 4  $\frac{1}{2}$  ans, fille de Nicolas Le Roy et Jeanne Lelièvre, à être pendu et son corps traîné à la voirie, *Pistard*, TP, Fi, S28, P655.
6. BANQ Québec. Minutier de Guillaume Audouart, transport de Jean Guyon à Guillaume Lelièvre et Jacques Marette, le 24 juin 1659.
7. Toutefois, il est identifié comme Jean Guion du Buisson dans TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, p. 236.
8. *Ibid.*, p. 236. Il est à noter que nous avons adapté la description en fonction du paysage actuel.
9. *Ibid.*, p. 236.
10. BANQ Québec. Minutier du notaire Guillaume Audouart, accord entre Guillaume Lelièvre et Jacques Marette, le 28 juillet 1660.

Guillaume Lelièvre, âgé de 43 ans lors de son arrivée, est alors marié depuis 20 ans<sup>16</sup>. Toutefois, il est venu sans son épouse, mais accompagné de sa fille Jeanne, baptisée le 22 mars 1634 en France. Le 20 août 1660, il signe un contrat de mariage<sup>17</sup> avec Marguerite Meillet, qui décède dix jours plus tard, avant même la célébration du mariage. On ignore la date du décès de Guillaume; toutefois, selon le PRDH, il est toujours vivant en 1677.

On ne sait pas où Jacques Marette et Marie Pagé (Paget) s'installent après leur mariage. Il est toutefois intéressant de noter que les parents de l'épouse s'engagent à fournir le bois de charpente nécessaire à la construction d'une maison et d'une grange, devant être livré à l'endroit où les époux décideront de s'établir près de Québec. Leur premier enfant, Richard, est baptisé le 20 janvier 1663 à Château-Richer, de même que sa sœur Anne le 19 juillet 1665. On les retrouve tous les quatre comme résidents sur la Côte-de-Beaupré lors du recensement de 1667<sup>18</sup>. On y indique que Jacques est un *habitant non déclaré*, comme la majorité des chefs de ménage qui figurent à ce recensement. Cela signifie sans doute qu'aucune déclaration n'a été faite quant au métier ou à la profession de l'homme. Habitent avec eux Antoine Hosan, 25 ans, et Antoine Masons (Mazonne), 30 ans, tous deux célibataires et domestiques. Il y a donc lieu de penser que Jacques exploite une ferme d'une certaine importance, requérant une main-d'œuvre additionnelle à celle de la famille et permettant de faire vivre six personnes; de fait, il possède alors cinq bestiaux et cultive 7 arpents de terre. On ignore quand ces deux domestiques ont quitté la ferme.

On sait peu de choses de l'histoire de Hosan ou Ossant. Il arrive à Québec en 1664 à bord du navire *Le Noir* d'Amsterdam, Hollande, Pays-Bas<sup>19</sup> sous le nom d'Antoine Auton, d'Angoumois. Ses parents sont originaires de la paroisse de Notre-Dame-de-Cougnes, à La Rochelle. Il délaisse sans doute Jacques Marette à la suite de son mariage avec Marie Vézinat<sup>20</sup>, fille de Jacques et Marie Boisdon. Ce dernier possède alors une terre à L'Ange-Gardien, à quelques arpents à l'est de celle de Raymond Pagé. Quelques années plus tard, Ossant achète une terre<sup>21</sup>, pour laquelle il obtient une quittance moins de un an plus tard<sup>22</sup>. Au recensement de 1681, il est déclaré résident du

comté de Montmorency, veuf et père de quatre enfants de 10 mois à 6 ans, sans métier particulier<sup>23</sup>.

Quant à Antoine Mazonnes (on écrit Masons), on le qualifie de sellier dans le recensement de 1666. Il y est encore l'année suivante<sup>24</sup>, et on ne trouve plus aucune trace de ce dernier par la suite, alors que s'y ajoute Antoine Hosan.

## Les années de développement

Sept ans plus tard, Jacques Marette loue<sup>25</sup> pour neuf ans une ferme située dans la paroisse de L'Ange-Gardien, à un endroit surnommé «le Caput». Il s'agit d'une ferme déjà bien développée puisqu'il s'y trouve une maison, deux granges, une étable, une cour, un jardin, des champs de labour, des prés, un boisé et d'autres dépendances. Jacques déclare bien connaître cette ferme pour l'avoir visitée à maintes reprises et en être voisin depuis longtemps. Quel sens faut-il ici donner au mot «voisin»? Rien ne permet de penser qu'il réside sur une terre dont la limite est commune avec celle qu'il vient de louer. Une concession<sup>26</sup> obtenue en 1664 de Marie Guillemette, veuve de Guillaume Couillard, est située entre celles dévolues le même jour à Nicolas Le Roy et à Raymond Pagé, son beau-père. Il est intéressant de noter que cette ferme, objet du bail, est située<sup>27</sup> à une vingtaine d'arpents à l'est de trois concessions contiguës, à même les terres de Charles Couillard, dévolues individuellement à Raymond Pagé (Pagets), le beau-père de Jacques, ainsi qu'à Robert et Étienne Pagé (Pagets), tous deux fils de Raymond. Le contrat dispense Jacques d'une partie du loyer lors de la première année puisque la ferme n'est pas en état d'être ensemencée et qu'il devra s'y construire un logis (*faire de la dépense pour se bastir*).

Neuf ans plus tard, soit à l'expiration du bail, Jacques achète la terre de son beau-frère, Robert Pagé (Pagets)<sup>28</sup>; comme on l'a vu, elle est située<sup>29</sup> à L'Ange-Gardien, entre celle de Raymond Pagé (Pagets), son beau-père, Raymond, à l'est, et celle de son beau-frère Étienne Pagé (Pagets), à l'ouest. Jacques Marette se rapproche ainsi de la rivière Montmorency, où il exploite déjà la terre de son beau-père, selon un bail<sup>30</sup> que je n'ai pu retrouver. Je suis porté à penser qu'il s'agit d'un contrat verbal (ou perdu) intervenu lors des discussions concernant la façon de prendre soin des parents Pagé durant leur vieillesse.

16. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 702.  
17. Cité dans *Ibid.*, p. 702, et dans TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1983, p. 405.  
18. Identifié comme le ménage n° 8 dans le comté de Montmorency dans le PRDH. *Ibid.*, fiche n° 95473.  
19. GODBOUT, Archange. «Les immigrants de 1664», *Mémoires, Société généalogique canadienne-française*, vol. 4, juin 1951, p. 223.  
20. BANQ Québec. Minutier de Paul Vachon, contrat de mariage d'Antoine Ossant et de Marie Visinat (Vézinat), le 5 octobre 1671.  
21. BANQ Québec. Minutier de Paul Vachon, vente de Pierre Têtu du Tilly à Antoine Ossant, le 21 septembre 1674.  
22. BANQ Québec. Minutier de Paul Vachon, quittance de Pierre Têtu du Tilly à Antoine Ossant, le 18 juillet 1675.

23. PRDH. *Ibid.*, fiche n° 97749.

24. On écrit alors Masons et on le qualifie de domestique.

25. BANQ Québec. Minutier de Romain Becquet, bail par Charles Bazire et Charles Aubert de La Chesnaye à Jacques Marette dit Lespine, le 27 février 1674.

26. BANQ Québec. Minutier de Pierre Duquet, concession de dame Couillard à Jacques Marette, le 1<sup>er</sup> janvier 1664.

27. TRUDEL. *Op. cit.*, entre les p. 34 et 35, un plan y est inséré.

28. BANQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, vente par Robert Paget et son épouse à Jacques Marette, le 22 octobre 1683.

29. Voir la note 27.

30. BANQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, accord entre Raymond Paget et Robert Paget, Guillaume Paget et Jacques Marette et Martin Côté, le 6 octobre 1683, dans lequel ce bail est mentionné.



LES TERRES DE L'ANGE-GARDIEN d'après le terrier de 1680 (A&Q).		
Terre No:	Ar-pents	
Rivière Montmorency		
1	2	Louis Carreau dit Laffarcheur
2	4	François Vésinat l'aîné
3	3	Jean Grignon (puis L. Garnault en 1687)
4	4	Charles Garnier De Gertrude Couillard
5	6	Raymond Pagé et ses fils De Charles Couillard des Ilets
6-7	3	Jacques Marette dit Lespine
7-8	5	René Brisson Nicolas Couillard de Belle Roche
9	3	Jacques Vésinat Arrière-fief de Nicolas Macard
10	3	Pierre Restu du Billy (ép. Marguerite Couillard)
11	2 2/3	Pierre Robaut des Hazards 8 arpents de Marguerite
12	2 2/3	Jean Trudel Nicolet (ép. -B. Legardeur)
13	6 2/3	Domaine du fief de Charleville 7 arpents de Gersmain Le Barbier
14	3	Thomas Touchet
15	3	Laurent Gînard Arrière-fief de
16	2	Antoine Gagnon Nicolas Macard
17	2	Jean Gagnon
18	2	Jean Vézina dit Lapointe 8 arpents de Louis
19	4	Nicolas Quentin dit La Fontaine Couillard de Lespinay
20	5	Joseph Guion (puis Charles Bélanger en 1691)
21	3	François Hébert dit Le Comte de Mousay 8,7 arpents de
22	2	Charles Le Tardif et Mathurin Huot Guillaume Couillard
23	12	René Le Tardif des Chênes
24	3	Héritiers de Daniel Ferron dit Suire 12 arpents d'Olivier
25	2	Héritiers de Pierre Gendreau dit La Founsière Letardif (ép. Louise Couillard)
26	3	Jacques Goulet
27	3	Robert Laberge
28	3	Denis Guion (puis François Gariépy en 1682)
29	3,5	Charles Gaudin Guillemette Hébert (ép. Guillaume Couillard)
30	2,5	Nicolas Rousin Marie Couillard
31	2	Jean Roussin (ép. François Bisset)
32	2	Guillaume Pagé (puis Jean Mathieu en 1686)
33	4	Jean Mathieu
34	2	Pierre Tremblay
35	4	René Goulet et Adrien Hayot (puis Guillaume Letardif et Ch. Le Tartre)
36	2	Michel Guion du Rouvray (Charles Le Tartre en 1682)
37	2	Leffrond
38	3	Abraham Fiset
39	3	Etienne Jacob
40	3	Thomas Lefebvre (ép. la veuve de Vincent Verdon)
41	3	Louis Levasseur (ép. la veuve d'Antoine Berson du Chatillon)
42	3	Domaine du fief de Lotinville
43	6	
Rivière du Petit Pré ou Lotinville		

- 9 -

Document fourni par l'auteur.

GARIÉPY, Raymond. *Les terres de L'Ange-Gardien*, 2<sup>e</sup> éd., Québec, Société de généalogie de Québec, 2004, 744 p.

## Les dernières années des beaux-parents

Quelques semaines plus tôt, Raymond Pagé (Pagets) décide d'aller vivre, avec son épouse, chez son fils Robert. Chacun des autres fils et gendres s'engage à verser annuellement 20 livres à Robert pour l'entretien de ses parents<sup>31</sup>. Il s'agit de Guillaume et son épouse Élisabeth Letartre, demeurant à Québec, de Martin Côté, habitant, et Suzanne Pagé, demeurant à l'île d'Orléans, et de Jacques Marette et son épouse Marie Pagé, résidant à L'Ange-Gardien. Raymond et son épouse Magdeleine Bergeronne quittent ainsi Québec pour vivre dans la seigneurie des « Escureux », où leur fils Robert est déjà installé. Ils prévoient y terminer leur vie; Robert s'est obligé à les garder *tant seings que malades*. Deux semaines plus tard<sup>32</sup>, Robert vend sa terre de L'Ange-Gardien à son beau-frère Jacques Marette dit Lespine. Les époux Pagé se réservent toutefois le droit de se retirer chez un autre des participants à cet accord; Robert devra alors verser sa quote-part à celui qui les accueillera. Un mois plus tard, soit le 21 novembre 1683<sup>33</sup>, Raymond Pagé (Paget) dit Quercy est inhumé à l'église Notre-Dame-de-Québec. Il était décédé la veille.

31. *Ibid.*

32. BANQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, vente de Robert Pages à Jacques Marette dit Lespine, le 22 octobre 1683.

33. *PRDH. Op. cit.*

Quelques années plus tard, en 1686, Jacques marie sa fille Anne à Jean-Baptiste Couture, sieur de La Ronde<sup>34</sup>, dans le *PRDH*, il est dit Lamonde. Son père, Guillaume Couture, est juge de la seigneurie de Lauzon. Jacques, pour sa part, est décrit comme un habitant demeurant au Capsa. Lors du recensement de 1681, il réside dans la Côte-de-Beaupré et il a sept enfants; Anne est alors âgée de 16 ans.

Quelque temps après, un conflit se développe entre Guillaume Pagé et les autres participants à l'accord au sujet de l'entretien de Magdeleine Bergeronne, veuve de Raymond Pagé. Le 5 mars 1687, Jacques Marette obtient une procuration pour intervenir dans toute procédure judiciaire à ce sujet<sup>35</sup>. Le procès aura lieu quelques mois plus tard. Magdeleine Bergeronne, épouse de feu Raymond Pagé dit Quercy, décède le 22 mars 1687, et est inhumée la journée suivante à Québec<sup>36</sup>.

## Le règlement de la succession permet à Jacques Marette d'accroître sa propriété.

Un an plus tard, Jacques Marette dit Lespine acquiert les droits successoraux de Robert et Guillaume Pagé dit Quercy<sup>37</sup>, devenu chacun propriétaire indivis du quart de la concession de Raymond Pagé dit Quercy, à L'Ange-Gardien. Il semble qu'il ne s'y trouve qu'une vieille grange. Jacques acquiert les droits successoraux pour la somme de 150 livres tournois, à verser à chacun des deux frères Pagé, à charge des cens et rentes dus à M. de La Chesnaye, seigneur des lieux. Cette terre était bornée de chaque côté par des terres appartenant déjà à Jacques, puisqu'il avait acheté cinq ans plus tôt la terre que Robert possédait à côté de celle de son père. Les deux autres parts sont dévolues aux deux gendres de Raymond Pagé, soit Martin Côté, époux de Suzanne Pagé, et Jacques, époux de Marie Pagé. Le 7 février 1691, Martin Côté vend<sup>38</sup> sa part indivise à Jacques Marette, de sorte qu'il possède alors la totalité de la terre de Raymond Pagé dit Quercy.

Voici ce qu'en dit Raymond Gariépy dans son ouvrage *Les terres de L'Ange-Gardien*<sup>39</sup>:

... le 22 octobre 1683 (Rageot), il acquit les deux arpents de Robert Pagé puis, le 12 mars 1688 (Rageot), les deux arpents de Raymond Pagé son beau-père, soit les quatre arpents voisins de sa concession au sud-ouest. Enfin, le 30 mars 1679 (Duquet), il avait acquis

34. BANQ Québec. Minutier de Michel Fillion, contrat de mariage entre Jean Baptiste Couture sieur de la Ronde et Anne Marette, le 11 février 1686. Le mariage sera célébré le lendemain à L'Ange-Gardien.

35. BANQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, procuration, le 5 mars 1687.

36. *PRDH. Op. cit.*

37. BANQ Québec. Minutier du notaire Gilles Rageot, vente de Robert et Guillaume Pagé à Jacques Marette, le 12 mars 1688.

38. BANQ Québec. Minutier d'Étienne Jacob, vente de Martin Côté à Jacques Marette dit Lespine, le 7 février 1691.

39. GARIÉPY, Raymond. *Les terres de L'Ange-Gardien, (Côte-de-Beaupré)*, 2<sup>e</sup> éd., Québec, Société de généalogie de Québec, 2004, p. 80, contribution n° 99.



de Nicolas Le Roy un arpent de la terre suivante..., de sorte qu'en 1688 il avait sept arpents de front.

Ainsi, Jacques avait plus que triplé l'étendue de sa concession.

### Jacques Marette hérite de son frère Antoine.

Jacques Marette dit Lespine avait un frère du nom d'Antoine Marette dit Duhamel<sup>40</sup>. Selon Trudel<sup>41</sup>, on trouve la première trace d'Antoine alors qu'il agit comme témoin à la signature d'un contrat de mariage, le 14 septembre 1659. Un peu plus tard, soit le 2 novembre 1659, il se voit octroyer une terre. Il est confirmé à Sillery le 6 juin 1661. Il décède quatre ans plus tard, le 22 octobre 1665, et il est inhumé le jour même à Notre-Dame-de-Québec. Comme il est célibataire et sans descendance, Jacques est son seul héritier. Il obtient la terre de son frère, qu'il vendra trois ans plus tard à Jean Hamel<sup>42</sup>, de la *coste de St-Michel paroisse de Sillery*. La terre mesurait 2 arpents sur 100, dont 6 ou 7 en *labour à la pioche*, voisine de celle que possède déjà Hamel.

La vente s'est conclue pour la somme de 500 livres tournois, dont 300 livres comptant, le solde payable dans un délai de deux ans. Hamel, se doutant sans doute que la propriété ne valait pas un tel prix, s'est de plus engagé à la faire évaluer par *d'anciens habitants de ce pais*. Cette évaluation est réalisée par deux voisins : Pierre Maufait et François Prévost. Le 6 mai 1668, le notaire royal Romain Becquet consigne, au bas du contrat de vente, qu'ils avaient estimé que la propriété et tout ce qu'elle contenait valaient bien 500 livres.

### Devenu veuf, Jacques Marette se remarie.

Devenu veuf, Jacques Marette épouse en secondes noces à L'Ange-Gardien le 22 novembre 1693 Magdeleine Surget, veuve de Jean Clément dit Lapointe<sup>43</sup>. Deux mois plus tôt, soit le 17 septembre 1693, ils avaient signé un contrat de mariage<sup>44</sup> auquel assistait François Marette, alors âgé de 15 ans, fils cadet de Jacques. Aucun enfant n'est issu de ce second mariage, alors que dix étaient nés du premier mariage, dont Charles, le sixième enfant de la famille, lequel fait partie de mon ascendance. Il est né le 28 mars 1675 et a été baptisé le 31 suivant dans la paroisse de L'Ange-Gardien<sup>45</sup>.

Magdeleine Surget était probablement arrivée au printemps de 1659, puisqu'elle agit comme témoin lors d'un contrat de

mariage le 13 juillet 1659. Deux mois plus tard le 28 septembre 1659, elle épouse Jean Clément dit Laviolette<sup>46</sup>. Il s'agit sans doute de Jean Clément dit Lapointe, comme le mentionne le *PRDH*, qui s'est établi à L'Ange-Gardien<sup>47</sup>. Leur contrat de mariage<sup>48</sup>, signé quelques semaines plus tôt, ne mentionne aucun des surnoms de Jean Clément. Il est par ailleurs désigné sous le nom de Jean Clément dit Lapointe dans le contrat de mariage de Magdeleine Surget et de Jacques Marette. Y aurait-il eu un changement de surnom au cours de la vie de Jean Clément, ou s'agit-il d'une erreur dans le *Catalogue des immigrants*?

Le même jour, Jean loue trois terres limitrophes, respectivement de 4, 2 et 2 arpents de largeur sur 126 de longueur, appartenant à Louis Couillard de Lespinay, à qui 8 arpents avaient été concédés le 15 février 1654<sup>49</sup>. Les deux terres de 2 arpents de largeur ont été concédées à Jean Clément, l'une en juin 1662 (comportant une maison et une grange) et l'autre en septembre 1663.

### Jacques Marette et diverses procédures judiciaires

À plusieurs reprises au cours de sa vie, Jacques sera partie prenante dans des procédures judiciaires, comme demandeur, défendeur, témoin ou procureur, voire même comme accusé.

En 1670, Jacques est poursuivi par Jacques Vauclin dit LaRose<sup>50</sup>, qui lui réclame 50 livres en dommages pour *impuissance de pouvoir travailler*<sup>51</sup>. Vauclin aurait tué un cochon appartenant à Jacques qui a voulu s'emparer du cochon, ce qui a provoqué une altercation avec Vauclin. Jacques Marette a donc cassé le fusil de Vauclin et l'a rendu provisoirement incapable de travailler. Jacques a été condamné à payer dix livres d'amende et les frais de la cause, en plus de payer le chirurgien et autres frais pour la guérison de Vauclin. De plus, Jacques a été tenu de remplacer le fusil brisé par un autre de même valeur.

Au cours de la même année, Jacques Marette a poursuivi un nommé Bonnier, lui réclamant huit livres pour *charroyage de bois*<sup>52</sup>. Il avait requis les services de deux hommes pour ce transport de quatre cordes. Il a eu gain de cause.

L'année suivante, c'était à son tour de réclamer des dommages pour *avoir été excédé de coups* par Julien Allard et Jean Guillet<sup>53</sup>. Il a obtenu gain de cause. Cette même année, Jacques avait été nommé gardien des meubles, grains et bestiaux saisis par l'huissier Romain Becquet à la requête de Jean

40. *PRDH*. *Op. cit.*

41. TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants, 1632-1662*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1983, p. 406.

42. BANQ Québec. Minutier de Romain Becquet, vente par Jacques Marette, sieur de Lépine à Jean Hamel, le 6 février 1668.

43. BANQ Québec. Minutier de Guillaume Audouart, contrat de mariage de Jean Clément et de Magdeleine Surget, le 5 septembre 1659.

44. BANQ Québec. Minutier d'Étienne Jacob, contrat de mariage entre Jacques Marette dit Lespine et Magdeleine Surget, le 17 septembre 1693.

45. Ces données proviennent du registre de la paroisse de L'Ange-Gardien; il est à noter qu'il s'agit du premier baptême, en 1675.

46. TRUDEL. *Catalogue des immigrants, 1632-1662, op. cit.*, p. 396.

47. TRUDEL. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663, op. cit.*, p. 35.

48. BANQ Québec. Minutier de Guillaume Audouart, contrat de mariage de Jean Clément et de Magdeleine Surget, le 5 septembre 1659.

49. TRUDEL. *Ibid.*, p. 35 et 50.

50. *Ibid.*, p. 52.

51. BANQ Québec. Registres de la Prévôté de Québec, vol. 3, folio 38 recto, 2 octobre 1670 et vol. 3, folio 58 verso, 18 novembre 1670.

52. BANQ Québec. *Ibid.*, vol. 3, folio 57 recto, 18 novembre 1670.

53. BANQ Québec. *Ibid.*, vol. 4, folio 155 verso, 16 octobre 1671.

Grignon chez Jean Guillet et Julien Allard, tous deux étant au service de ce dernier. Un bon matin, alors que Jacques leur portait à déjeuner, ils le rouèrent de coups *en telle force qu'ils l'auraient tué...*<sup>54</sup>. Les deux fiers-à-bras ont été écroués, ont comparu quelques jours plus tard et ont subi un interrogatoire en règle.

En 1673, Jacques Murette est poursuivi par les créanciers de Jean Grignon pour marchandises vendues<sup>55</sup>. Romain Becquet, huissier, comparait au nom des demandeurs. Il y a eu contestation de la somme de 172 livres réclamée par Becquet; Jacques soutient qu'il ne s'agissait que de 104 livres. Becquet présente un mémoire des prétentions des demandeurs, lesquelles s'élèvent à 206 livres. Ce mémoire avait déjà été approuvé par le tribunal. Jacques soutenait qu'il n'avait pas reçu certains des biens commandés et Becquet se disait incapable d'apporter des précisions sur les livraisons dont il n'avait pas de connaissance personnelle. La Cour a refusé de condamner Jacques à verser la somme réclamée par Becquet, préférant remettre la cause au printemps suivant lors de l'arrivée des bateaux. Les registres n'indiquent pas comment cette affaire s'est terminée.

Deux ans plus tard, soit en 1675, Jean Grignon, marchand (sans doute le même que dans l'affaire précédente), poursuit Marin Norice dans une affaire de location de vache<sup>56</sup>! Il semble que Jacques ait loué (*bailler à ferme*) une vache à Norice, quatre ans auparavant. Ce dernier aurait fait défaut de verser le « loyer » convenu de 16 livres par an. Norice est donc condamné à verser les 64 livres de loyer et à remettre une vache susceptible d'être louée à 16 livres par année ou, à défaut, d'en verser le prix de 50 livres.

Il semble s'agir ici de ce qu'on appelle aujourd'hui une action oblique, ce qui signifierait que Jacques était en dette envers Grignon qui a réclamé et obtenu ce que Norice devait à Jacques en paiement de ce que ce dernier lui devait. Il y a sans doute un lien entre cette affaire et la précédente.

Trois ans plus tard, en 1678, Jacques Murette réclame avec succès<sup>57</sup> de René Reynault une paire de souliers français. Reynault a été de plus condamné au paiement des frais. Le procès-verbal de cette cause ne permet toutefois pas de connaître les circonstances de cette affaire, car le jugement a été prononcé sur le banc par René-Louis Chartier de Lotbinière.

Quelques mois plus tard, le 17 août 1678<sup>58</sup>, Jacques représente son beau-frère, Guillaume Paget, dans une procédure entreprise par Jean Gauthier dit Larouche. Ce dernier réclamait que Guillaume poursuive son stage auprès de lui en vue d'apprendre le métier de taillandier. Raymond et Robert Paget (ses père et frère), bien qu'assignés par huissier (tout comme

Jacques) étaient absents. Il fut alors ordonné que Guillaume se présente au tribunal dans les huit jours suivants. L'audition du litige eut lieu le 26 août 1678<sup>59</sup>. Guillaume était encore absent mais Jacques a pris fait et cause en sa faveur. Ce dernier a tenté de démontrer par témoins que Guillaume avait quitté Gauthier dit Larouche à la suite d'un mauvais traitement par ce dernier, mais il n'a pas réussi dans sa démarche. Il fut ordonné que Guillaume retourne incessamment chez Gauthier dit Larouche pour compléter le temps prévu, soit un an. De plus, le juge a fait défense à ses parents de le retirer, sous peine de 20 livres d'amende. Guillaume fut aussi condamné aux frais.

L'année suivante, soit en 1679, Jacques<sup>60</sup> poursuit le notaire Romain Becquet (de surcroît juge de la Côte-de-Beaupré et du comté de Saint-Laurent), réclamant le paiement de deux minots de blé. Cette réclamation fut rejetée. Par ailleurs, le notaire Becquet a été condamné à verser 30 sols pour un boisseau de fèves blanches, ce qu'il fit sur le champ, selon ce qu'écrit le juge René-Louis Chartier de Lotbinière.

À la fin de cette même année, Jacques en appelle d'une sentence prononcée par le notaire Romain Becquet, juge en la Côte-de-Beaupré, le condamnant à une amende et aux frais de la cause, dans une affaire dont on ne connaît pas les détails. Après avoir rapporté les différentes étapes de la procédure écoulée antérieurement, le juge conclut que l'affaire a été mal jugée; en conséquence, il annule la sentence et la condamnation aux dépens, non sans reprocher au juge Becquet de...

*condamné sy légèrement en de sy fortes amendes pour des choses pareilles qui de soy estre sommaire...*

De plus, Becquet a été privé de ses honoraires et tenu de payer les dépens de l'appel<sup>61</sup>.

En mars 1687, Guillaume Pagé dépose douze documents relatifs au procès l'opposant à son beau-frère, Jacques Murette dit Lespine, dont il est question au paragraphe suivant<sup>62</sup>. Le juge remet à Moyse Hilleur, maître charpentier de navire, une requête qu'il a présentée au gouverneur Joseph Antoine Le Febvre de La Barre. Le 1<sup>er</sup> mars 1683, ce dernier est autorisé à saisir une barque au fort de Frontenac. Il lui remet aussi un autre billet, signé du 14 mars 1680, du sieur René-Robert Cavalier de La Salle. Ce dernier y reconnaît que Hilleur devait être payé 800 livres par an depuis le 10 novembre 1677 et qu'il aurait livré au sieur de La Ferté, alors commandant du fort de Frontenac, 35 peaux de castors et une d'original et autres pelleteries. C'est pourquoi il considère que toutes ces choses ont été vendues le jour même de l'audition et invite Hilleur à se présenter chez l'intendant le 30 mai 1687 pour se faire payer.

Le 9 mai 1687, Jacques Murette, tant en son nom qu'en qualité d'époux de Marie Paget, agissant aussi par procuration au nom de Robert Paget, de la *pointe aux escureuils* et Martin Côté, de l'*Isle* (sic) Saint-Laurent, époux de Suzanne

54. LANGLOIS, Michel. « Les deux Julien Allard », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 25, n° 1, janvier, février, mars 1974, p. 32-35.

55. BANQ Québec. *Ibid.*, vol. 6, folio 22 recto, 7 mars 1673.

56. BANQ Québec. *Ibid.*, vol. 8, folio 67 verso, 11 juillet 1675 et folio 116a verso, 23 octobre 1675.

57. *Ibid.*, vol. 12, folio 19 recto, 28 février 1678.

58. *Ibid.*, vol. 12, folio 99 verso, 17 août 1678.

59. *Ibid.*, vol. 12, folio 103 recto, 26 août 1678.

60. *Ibid.*, vol. 14, folio 148 recto, 31 octobre 1679; vol. 14, folio 166 verso, 5 décembre 1679.

61. *Ibid.*, vol. 14, folio 169 verso, 13 décembre 1679.

62. *Ibid.*, vol. 15, folio 230 recto, 20 mars 1687.

Paget, intente un procès<sup>63</sup> contre Guillaume Paget, taillandier, de Québec. Rappelant le concordat passé entre Raymond Paget et ses enfants concernant son déménagement et celui de sa femme chez leur fils Robert, aussi longtemps qu'il leur plaira, les autres s'engageant à verser une quote-part des frais engagés, il demande à Guillaume de rapporter à la succession le fruit de la vente de la terre de leur frère Étienne Paget à Charles Garnier, sur laquelle leur père Raymond Paget avait fait bâtir une maison valant de 700 à 800 livres et fait réaliser des travaux de défrichage qui devaient être évalués, le tout devant être partagés entre tous les cohéritiers. Il demandait aussi de tenir compte de l'aveu de Guillaume selon lequel il devait 200 livres à son père, au-delà du contrat du 6 octobre 1683. Le juge a conclu que la donation d'Étienne à Guillaume était valide et même ratifiée par Raymond par le contrat de mariage de Guillaume; ce dernier a été tenu de verser à chacun sa part des 200 livres dus par lui. Les dépens ont été partagés en quatre parts, l'une attribuée à Guillaume, les autres aux demandeurs.

Mais cela n'a pas mis fin au conflit. Le 19 novembre 1687, Guillaume Paget dit Quercy s'adresse au tribunal parce que Jacques Murette dit Lespine n'a pas nommé son arbitre et que, de plus, celui désigné d'office est décédé avant de rendre une décision. Tenant compte de ses décisions antérieures, le tribunal ordonne que soit versée à Guillaume la somme de 300 livres de pension pour l'entretien de sa mère<sup>64</sup>, Magdeleine (Bergeronne) Paget, alors décédée.

Plusieurs mois plus tard, soit le 11 août 1688, Guillaume a obtenu par défaut que Jacques lui fournisse 18  $\frac{1}{2}$  minots de *bled*, constituant sa part des 34 minots dus par suite du concordat pour l'entretien du couple Paget, ainsi que les dépens<sup>65</sup>. Le 15 octobre suivant, les parties mettent fin à la procédure d'appel de cette sentence en référant le différend aux « arbitres qui les ont réglés sur leurs autres différends »<sup>66</sup>.

Le 16 septembre 1692, après avoir fait constater le défaut des défendeurs, Jeanne Jannier, veuve de Jean-François Bourdon, escuyer, sieur de Dombourg, et Pierre Pitre, marchand de poisson à Québec, de répondre à l'assignation, Jacques les fait condamner à lui remettre deux barriques de cidre<sup>67</sup>. C'est qu'en novembre 1689, Jacques avait confié deux barriques de cidre au capitaine Millet, tel qu'en atteste un écrit de Pierre Pitre, marchand de Loretteville. Les barriques avaient été livrées à dame Jeanne Jannier. Pitre et Bourdon ont été condamnés conjointement.

## Conclusion

Lors de son arrivée en Nouvelle-France, Jacques Murette dit Lespine était au début de la vingtaine et était instruit puisqu'il savait signer. Il était aussi entreprenant puisque, dès les débuts,

il s'est engagé, avec deux autres personnes, dans une société pour exploiter une ferme déjà développée. Malheureusement, l'un des coassociés s'est rapidement retiré de l'aventure. Un peu plus de quatre ans plus tard, Jacques se retire à son tour, se marie avec la toute jeune fille d'un prospère marchand et s'installe ailleurs. Entre-temps, il avait acquis, avec l'autre associé, deux habitations, l'une à Québec même et l'autre, au pied de la chute Montmorency. Quelques années plus tard, il a bénéficié d'une concession un peu à l'est du sommet de cette chute, près des concessions de son beau-père et des fils de ce dernier. Au cours de sa vie, il a non seulement su développer sa propre concession, mais il y a joint celles de son beau-père et d'un de ses fils.

Au vu de sa participation à de nombreuses procédures judiciaires, peut-on penser qu'il était belliqueux? Il a en effet été poursuivi pour dommages physiques à un voisin. Chose certaine, il n'hésitait pas à prendre part au système judiciaire, soit à titre de demandeur en rapport à des activités commerciales, ou comme défendeur, ou encore comme mandataire, ou même comme auxiliaire de la justice en effectuant la garde de biens saisis chez un voisin.

En somme, il a su participer de façon très active au développement de la colonie. Malheureusement, mes connaissances actuelles ne me permettent pas de juger de l'importance de sa postérité.

## Appendice A

On ne retrouve pas le contrat créant la société dans le minutier du notaire Guillaume Audouart. Il n'y a apparemment jamais été versé, puisqu'il ne figure pas à l'index dressé en 1730 par Louis Guillaume Verrier, procureur général du Conseil supérieur (microfilm 0400-1515A). Le notaire commence la rédaction de ce contrat en signalant sa fonction de secrétaire du Conseil souverain. L'aurait-il plutôt versé aux archives de ce Conseil? Par ailleurs, il indique qu'il a été passé en la maison du sieur de Tilly: y serait-il resté? Ou aurait-il été conservé par le sieur de Maur?

On retrouve le document dans *Collection Charles Chadenat, Collection of Manuscript on French Canada 1590-1822, Houghton Library, Harvard University, Cambridge, Mass, USA*. Toutefois, une copie numérisée est conservée à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, texte que l'on peut visualiser dans Pistard sous la cote ZE25, p. 12.

En annexe à ce contrat, on trouve celui du 14 janvier 1657, par lequel Jacques Noury est libéré de ses obligations envers la société qu'il quitte par la suite.

63. *Ibid.*, vol. 18, folio 152 verso, 9 mai 1687.

64. *Ibid.*, vol. 18, folio 186, 19 novembre 1687.

65. *Op. cit.*, vol. 25, folio 60 v., 11 août 1688.

66. Jugement et délibération du Conseil souverain de la Nouvelle-France, lundi 11 octobre 1688.

67. *Op. cit.*, vol. 31, folio 49 recto, 16 septembre 1692.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :  
[raylep@videotron.ca](mailto:raylep@videotron.ca)





## Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

### VILLIERS-EN-PLAINE et BÉCELEUF (Deux-Sèvres)

#### Villiers-en-Plaine

La commune de Villiers-en-Plaine est située à une dizaine de kilomètres de Niort, préfecture de l'actuel département des Deux-Sèvres. Un *État de l'élection de Niort* en 1716 présente en ces termes la commune :

*bourg [...] situé au nord de Nyort à la distance de deux lieues [4,8 km], dans une plaine sans prez, sans bois et sans rivière ny ruisseau.* (Cité par Benoist, p. 38)

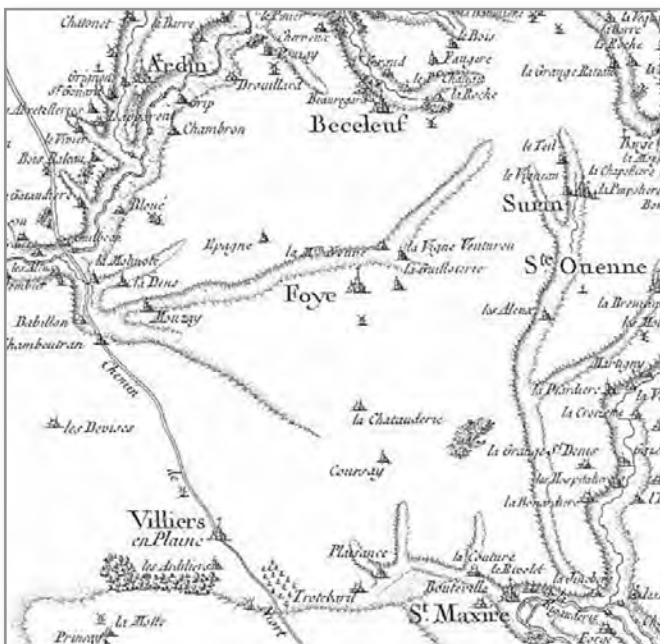
En 2009, la population de la commune était de 1640 habitants; ils sont appelés Virollais(es). Pour la période qui nous intéresse ici (xvii<sup>e</sup> siècle), nous retiendrons qu'un château est bâti au xv<sup>e</sup> siècle; la famille Jourdain acquiert la seigneurie en 1566; remanié au xviii<sup>e</sup>, le château reste propriété de cette famille jusqu'en 1868, date où, par mariage, il passe à celle des La Forterie. Il appartient à ses descendants jusqu'en 1948. Le dernier La Forterie vend alors le château aux Pères de Chavagnes-en-Paillers, congrégation religieuse du nord de la Vendée (département voisin), mais en conserve la jouissance jusqu'à sa mort en 1954. En 1967, la congrégation le vend à la Ville de Niort, qui en fait un centre de loisirs. En 1989, il

est vendu à la Commune de Villiers-en-Plaine. Dans la grande propriété, la Commune installe alors la mairie, aménage une médiathèque et une crèche (au Québec, on dit garderie) dans les dépendances. Une maison de retraite est aussi construite, et une salle des fêtes.

Un livret récemment publié raconte cette histoire. Une tour et des douves du château d'origine subsistent.



Tour et partie de l'ancien château de Villiers-en-Plaine.  
Photo fournie par l'auteur.



Villiers-en-Plaine et Béceleuf. Carte de Cassini.  
Document fourni par l'auteur.

L'église est dédiée à saint Laurent. Elle contient en particulier l'épithaphe de Louis Jourdain de Villiers, écuyer, seigneur de Villiers-en-Plaine et autres lieux, marquis d'Embleville, décédé le 30 novembre 1651, et celle de Bertrand de Jourdain, chevalier, lieutenant-colonel du régiment de Poitou, décédé le 21 août 1690. Le clocher est du xix<sup>e</sup> siècle.

Le village constituait, sous l'Ancien Régime, une châtellenie relevant de la baronnie de Parthenay pour une partie, et de l'abbaye de Saint-Maixent pour une autre. Les actes notariés consultés commencent souvent par les mots suivants :

*Sachent Tous qu'aujourd'hui du droict en la Cour du Scel Estably aux Contract a Villiers en Plaine pour hault et puissant Monseigneur dudict lieu ont estez presentz et personnellement establys et dhuement Soulzmis...* (viennent ensuite les noms des parties contractantes).



Église de Villiers-en-Plaine dédiée à saint Laurent.  
Photo fournie par l'auteur.

En décembre 1633, les mots *haut et puissant Monseigneur* sont remplacés par ceux de *haute et puissante dame du dit Lieu*, évidemment en raison du décès du seigneur son mari. Les mots *Cour du Scel* font sans doute allusion aux sceaux que les notaires devaient apposer sur les *grosses* ou copies des actes expédiés. On trouve encore à la fin d'un testament qu'il a été *Receu et passé Souls le Scel dudit Villiers*.

Comme son nom l'indique, la commune appartient à la région de la « Plaine », souvent opposée à celle de la Gâtine voisine. André Benoist, dans son ouvrage *Paysans du Sud-Deux-Sèvres*, énumère les caractéristiques de ce pays de plaine : des champs ouverts, c'est-à-dire sans clôture ; pas de haies autour des parcelles ; des « soles » — ou étendues consacrées à tour de rôle à chaque céréale — qui sont loin d'être d'un seul tenant, étant fragmentées en de nombreux morceaux ; des bâtiments implantés dans le village...

Dans le bocage voisin, au contraire, les fermes étaient souvent d'un seul tenant, avec des terres disposées autour des bâtiments d'exploitation.

Dans la plaine, pas de seigle ni d'avoine, mais du froment (semé en automne, il passait l'hiver en terre) et baillarge (orge de printemps) à égalité. L'assolement triennal était pratiqué (une année froment, une année baillarge, une année jachère) : ainsi un tiers des terres reposait tous les ans.

Si on s'intéresse à Villiers-en-Plaine, à son histoire, son environnement, ses coutumes, et si on s'y est promené, de l'église à la mairie, dans les rues environnantes jusqu'au cimetière, c'est bien sûr parce qu'un « ancêtre » en est originaire et qu'on a voulu réunir sur lui, sa famille et son lieu d'origine, un maximum de renseignements.

S'agissant du cimetière, la rue qui y mène a été nommée rue de La Forterie. Les tombes présentent un caractère particulier : les pierres tombales, horizontales, sont souvent érigées à une certaine hauteur par rapport au sol, soutenues par des pierres verticales.

## Jean Marchay/Marchet

L'ancêtre originaire de la commune est Jean Marchay (Marchet) (1666–1732). Ou'est-ce que je connaissais de lui avant de commencer mes recherches ? Le Fichier *Origine*, consulté à nouveau le 15 novembre 2015, contient les renseignements suivants : il est baptisé le 2 juillet 1666 à Villiers-en-Plaine, fils de Louis Marchay, notaire, et Marie Colas qu'il a épousée le 27 janvier 1655 dans la même commune. La première mention de Jean Marchay en Nouvelle-France remonte à 1687 ; il est domestique de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il épouse le 5 octobre de cette année-là, à L'Ancienne-Lorette, Jeanne Gély ou Gelly ; il s'agit en fait de la date du contrat chez le notaire François Genaple, l'acte de mariage étant manquant. La fiche indique les dates de baptême d'un frère et d'une sœur, toujours à Villiers-en-Plaine, et ajoute qu'une autre sœur s'y marie en 1674. Enfin, la mère est inhumée en 1669. Le relevé du contrat dans le *PRDH* orthographe le patronyme Marchais, et nomme la mère Marguerite Claze. L'acte de baptême numérisé dans le Fichier *Origine* donne bien le prénom de Marguerite à la mère, et le patronyme Collas. Celui du père est orthographié Marchay. La consultation de la fiche Individu de Jean Marchet au *PRDH* révèle que le migrant s'est remarié à Québec le 26 août 1715 avec Marie-Catherine Pluchon (Peluchon). De la première union sont issus dix enfants et aucun de la seconde. Jeanne Gely avait fait un premier contrat de mariage avec Julien Laignel le 19 février précédent, mais l'acte fut annulé le 24 mai suivant.

### Les registres paroissiaux

Pour continuer des recherches sur l'ancêtre en France, les premiers documents à consulter sont les registres paroissiaux. Ceux de la commune de Villiers-en-Plaine sont accessibles sur le site des Archives départementales des Deux-Sèvres<sup>1</sup>. Les actes les plus anciens conservés datent de 1641. Les registres sont souvent en désordre. Baptêmes, mariages et sépultures n'étant pas relevés dans l'ordre chronologique, mais par types



Cimetière de Villiers-en-Plaine.  
Photo fournie par l'auteur.

1. <http://archives.deux-sevres.com/>.



d'actes. Il faut donc s'armer de patience, « tourner les pages » et ne pas se contenter de la recherche de ses ancêtres directs. Les registres témoignent de la vie de la paroisse ; ils évoquent des événements auxquels la famille de l'ancêtre a pu être associée d'une manière ou d'une autre. Au milieu des décennies 1650 et 1660, on voit des mariages de nouveaux convertis, c'est-à-dire de protestants qui ont abjuré (nous sommes dans une région où le protestantisme est répandu). Le 7 avril 1656 est *ensépulturé* le corps d'un garçon nommé la Verdure âgé de 35 ans ou environ, serviteur domestique au château en qualité de jardinier et pour lequel le curé précise : *dont le nom mest incognu et la paroisse d'où Il est*. Le 6 juillet 1656, apprend-on, devant le siège de Valenciennes en Flandre (actuel département du Nord) a été tué à l'âge de 26 ou 27 ans, Alexandre Jourdain, capitaine au régiment de La Meilleraye. Le 1<sup>er</sup> juillet 1660 est mort Jean David, *par une chute du hault dune charrette en aidant a charrier du foin le jour de la St Jean Baptiste*, et qui *neanmoins receut les sacrements*. Le 13 juillet 1665 a lieu le mariage d'un domestique du château de Villiers *en presence de mr et de Madame de Villiers et de toute la maisonnée*. Le 26 juillet 1666 se marie la fille du seigneur Louis Jourdain. Le 28 janvier 1670 sont inhumés *dans une même fosse* les corps de Suzanne Caquineau et Pierre Brunet son gendre. On apprend encore lors du décès de paroissiens qu'il existe une confrérie de Notre-Dame des agonisants (1677). La dernière page du registre des années 1648 à 1698 nous apprend qu'en 1707 les piliers et l'arceau [un arc ?] de l'église ont été faits par un charpentier demeurant à Ardin, qu'il en a coûté 300 livres, et que la charpente de l'autel Notre-Dame a coûté 200 livres en 1624...

Les registres nous disent également le lieu d'inhumation des défunts : au cimetière, ou dans l'église, comme la femme du seigneur Louis Jourdain le 30 novembre 1654 *devant le grand autel*, ou le 21 août 1690, le seigneur Bertrand Jourdain *auprès des marches du grand autel*, et le 8 septembre suivant François Baudet sieur de Chesnet sergent royal. Jacques Peret indique que c'est la déclaration royale du 10 mars 1776 qui met fin à cet usage ancestral, sauf pour les curés et les « patrons » des églises, au nom de l'ordre et de l'hygiène.

Mais, bien sûr, ce sont les actes qui concernent la famille de l'ancêtre qui retiennent l'attention. On découvre alors que le couple Louis Marchay et Marguerite Collas a six et peut-être sept enfants, la question se posant de savoir s'il y a un seul Louis ou deux. De plus, si on vérifie bien la mort de Marguerite Collas le 5 août 1669, on découvre aussi plus loin que Louis Marchay s'est remarié le 26 avril 1677 avec Jeanne Morin, et que de cette union sont nés huit ou neuf enfants (même problème d'homonymie) !

### Les actes notariés

Certains de ces nouveaux renseignements sont vérifiés dans les actes notariés consultés aux Archives départementales à Niort. Ces actes sont la deuxième source importante pour pouvoir suivre la trace de nos ancêtres, lorsqu'ils sont conservés, bien sûr. Pour Villiers-en-Plaine, la chance nous sourit, comme on a déjà pu le voir dans les débuts de certains actes cités plus haut. J'ai consulté les liasses de divers notaires, de 1605 à 1736 ;

malheureusement, il n'y en a pas du notaire Louis Marchay ! La lecture n'en est vraiment pas toujours facile. En s'aidant des registres paroissiaux, en particulier pour les contrats de mariage, en s'aidant des signatures, en « s'habituant » à l'écriture de chaque notaire, en reconnaissant d'un acte à l'autre les formules habituelles des catégories d'actes, on arrive à en déchiffrer une bonne partie.

S'agissant de formules propres à certains actes, on retiendra celles des contrats de mariage : après les noms des futurs époux et de leurs parents, il est écrit (avec quelques variantes) :

*Entre les quelles parties a este fait l'accord et Conjonction de mariage quy au plaisir Sera Sellebre en face de Sainte esglise ainsy que Sensuit Scavoir est que les dict [suivent les noms des futurs] se Sont réciproquement promis et promettent se prendre a mary et femme pour toutefoys et quante que lun deux le Requera à l'autre ou que par leurs plus proche parants et amis en seront Sommes et requis [...] les solemnitte de Notre Mere Ste eglise gardée et observée Et en fabveur et Comtemptation duquel present futur Mariage quy autrement ne se fut fait ni accomply.*

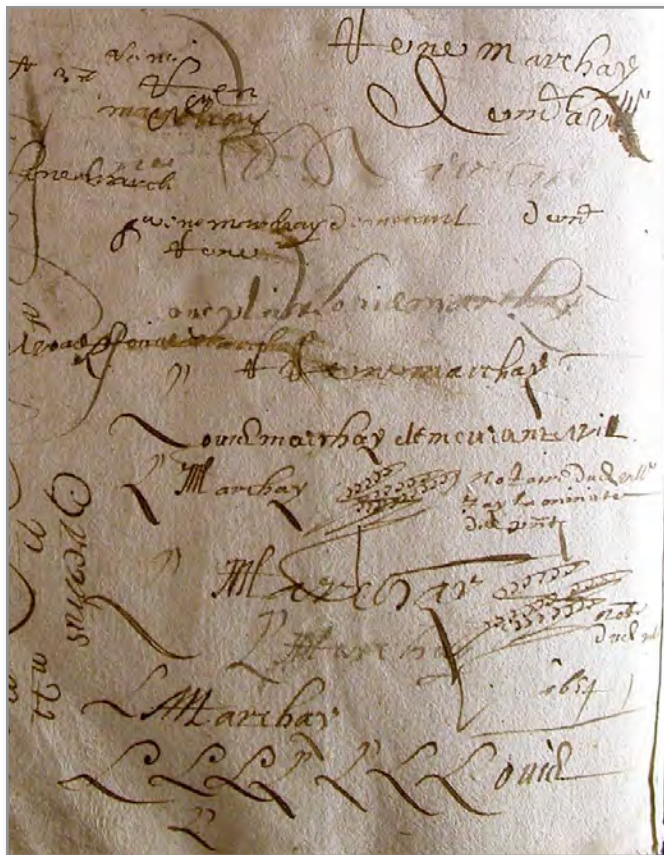
Une autre formule revient dans quelques actes consultés ; il est précisé à la fin : *fait et passé audit Villiers sur le tablier de moy Texier* (le nom du notaire). Je n'ai pas trouvé d'explication à l'usage de ce mot de tablier...

Les contrats de mariage sont une source incomparable pour compléter les filiations et parentés. Au contrat du 16 août 1674 entre Isaac Pascault et Madeleine Marchay, fille de Louis et Marguerite Collas, il n'y a pas moins de 23 noms cités à la fin de l'acte, frères, oncles, tantes, cousins germains et issus de germains !

### Communauté de biens

Restons dans les contrats de mariage pour évoquer une coutume particulière, que je n'avais encore jamais observée ailleurs. Il est parfois précisé dans le contrat que les futurs époux se mettent en communauté de biens avec les parents de l'un ou de l'autre ; le nombre de parts de chacun est précisé ; cette communauté s'applique sur les biens meubles et *acquets* (achats) que les parties apportent ou acquerront le temps de cette communauté ; l'acte précise parfois ce que chacun (les parents en particulier) pourra prendre en cas de dissolution : un lit garni, deux *linceuls* (draps), une *couverte*, un coffre fermant à clé... Il s'agit en somme, a-t-on écrit, d'une *forme de cohabitation de plusieurs frères et sœurs, parfois mariés, et aussi d'oncles et de cousins* (...), qui avait une utilité surtout économique, se doublant habituellement, paraît-il, d'une répartition des tâches de l'exploitation, et évitant surtout l'abandon de la métairie exploitée à chaque changement de génération (Benoist). Jacques Péret précise que ces familles communautaires sont présentes particulièrement dans certaines parties du Poitou, qu'elles concernent essentiellement les laboureurs, et qu'elles *visent à rassembler des bras, des moyens pour exploiter les grandes métairies*. Dans l'un des contrats vus, les parents du marié consentent *que se quy luy est dheu de ses services quil a gaigne par quelque personne que se soit luy demeure*.





Signatures MARCHAY notaire GAUTRON 3E 2460, détail.  
Document fourni par l'auteur.

Les contrats détaillent ensuite ce que les parents des futurs offrent à ces derniers à cette occasion : une somme d'argent, payable généralement à la Saint-Michel suivante (29 septembre), et des objets comme des *linceuls* ou draps de lit, parfois neufs, parfois demi-usés, dont on indique la longueur (*quatre aulnes et demye*), des *escuelles* d'étain, certaines à *oreille*, certaines précisées *plates*, une assiette, des nappes, parfois un *chaslic* (lit) à quenouille (colonnes), un *marchepied*<sup>2</sup>, un chaudron, un seau, un poêlon à queue... Mais aussi des boisseaux de blé, partie en froment, partie en baillarge, mesure de Niort ou de Coullonge (Coulonges-sur-l'Autize, à 9 km de Villiers), des *ouailles* (brebis)... Ces « cadeaux » sont, eux, mis à la disposition des époux dès la bénédiction nuptiale...

### Fermes

D'autres actes lus concernent des achats ou des ventes de terres. Le 4 avril 1662, Toussaint Pineau, marchand, cède à Louis Marchay, notaire des châtellenies de Villiers, la moitié de 10 *seiglons* (ou seillon, mesure agraire) de terre sis en la Verbousze. Le 5 novembre 1662, le même Marchay achète de Louis Bichaud et Marie Jard son épouse *la tierce partie de douze boisselées de terre ou environ*. Le 4 octobre 1667, c'est de René Gaborit et Catherine Bounin son épouse que Marchay

acquiert trois boisselées de terre *assise et proche le moulin a vant dudit Villiers*; ces trois terres représentent la tierce partie en une moitié et la sixième partie en l'autre moitié d'héritages de feu Mathurin Bounin. On voit ici le morcellement qu'entraînent les partages lors des successions.

Les actes précisent que ces lots achetés sont redevables des cens et *devoirs dheus chascun en droict* au seigneur, et des dîmes au prier. Ainsi les terres de 1667 sont chargées d'une *gelline* (poule) de cens à la Noël de chaque année.

Les terres sont décrites par leurs tenants et aboutissants, le plus souvent les propriétaires voisins, parfois *parsonniers*<sup>3</sup>, et le lieudit où elles se trouvent (La Verbousze, La Marzelle, La Borderye, Champbertrand...). Cependant, nous n'avons pas de carte détaillée qui nous permette de les situer précisément.

### Autres fonds

Les Archives départementales conservent également des fonds de familles. On trouve à Niort celui des La Forterie, qui comporte de nombreux documents anciens et d'autres plus modernes. De plus amples recherches permettront de connaître encore plus précisément la vie de la seigneurie.

Enfin, on ne peut que regretter de ne pas avoir d'actes établis par les deux Louis Marchay, père et fils, notaires de la commune. Les dernières pages d'un registre du notaire Gautron sont couvertes de diverses signatures Marchay : s'agit-il d'exercices d'écriture ?

## Communes voisines

### Béceleuf

La commune voisine de Villiers-en-Plaine est, écrit-on, partagée en deux entre la Plaine et la Gâtine. En sont partis pour la Nouvelle-France, trois habitants. François Baribaud (Baribeau) est baptisé le 18 janvier 1635; il est le fils de François et Marthe Mercier; il arrive dans la colonie en 1670; il avait épousé en France Perrine Moreau avec qui il a six enfants; tous se marient dans la colonie. François Baribaud décède à Batiscan le 22 octobre 1721. Comme les actes du Québec ne donnent ni le prénom de son père ni le nom de sa mère, le PRDH considère que cette identification est sujette à caution. J'ai remarqué que le cimetière de Villiers-en-Plaine compte encore des tombes Baribeau.

Jacques Bigot dit La Giroflée est baptisé le 27 février 1665; il est le fils de François Bigot et Marie Pérot; il est mentionné au pays pour la première fois en 1698, comme soldat des troupes de la Marine, compagnie de La Groix; il épouse, à Québec le 25 septembre 1703, Madeleine Dupont. Le couple n'a pas d'enfant. Jacques Bigot décède à Boucherville le 27 janvier 1749.

Enfin Pierre Ménard dit La Chavanne est baptisé le 22 mars 1703; il est le fils de Pierre Ménard et Françoise Pié. Il est cité une première fois dans les actes au Québec en 1733; il épouse, le 10 janvier 1735 à Berthier-sur-Mer, Marie-Jeanne Blais; il se remarie en 1752 à Berthier-sur-Mer avec Marie-Jeanne Chartre (Chartrain). Trois enfants sont nés de la première union.

2. Selon Lachiver, un coffre bas qui autrefois flanquait les lits à l'angle et permettait d'y monter, et dans lequel on renfermait les habits.

3. Associés dans l'exploitation d'une ferme.



Église de Béceleuf.  
Photo fournie par l'auteur.

L'église de Béceleuf est dédiée à saint Maurice.

Dans les livres consultés pour cet article, j'ai trouvé deux fois la mention de la Nouvelle-France. Jacques Péret indique que la production textile de la région était exportée en partie vers les colonies, et donc vers celle de l'Amérique septentrionale, et que la perte de la colonie en 1763 marqua la fermeture de ce débouché.

Quant à André Benoist, il parle des peaux du Canada : *les chamoiseries, écrit-il, emploieront surtout la peau de mouton après la perte du Canada en 1763, puis celle de la Louisiane en 1803, pour remplacer les peaux d'élan, de caribous, d'originaux et de chevreuils, qui constituaient auparavant, par pleins bateaux, l'essentiel des approvisionnements niortais.*

## Champdeniers

À Champdeniers, commune distante de 13 km de Villiers-en-Plaine, j'ai vu en 2010 les fouilles archéologiques des anciennes tanneries.

De cette commune est originaire Mathurin Moreau, baptisé le 9 avril 1641, fils de Louis Moreau et Jeanne Douineau (le relevé du contrat de mariage dans le *PRDH* la nomme Laurence). Il arrive dans la colonie en 1664, épouse à Sillery en 1667 Marie Girard et décède à Sainte-Foy le 1er août 1712. Par l'un de ses fils, ce migrant se trouve aussi dans mon arbre généalogique.

Mais on sait que les migrants originaires du Poitou sont très nombreux.

Champdeniers, le chantier de fouilles.  
Photo fournie par l'auteur.



## SOURCES :

- Archives départementales des Deux-Sèvres. Notaires de Villiers-en-Plaine : 3 E 214 (Jousseaume), 3 E 2452–2455 (Jean-Baptiste Birault), 3 E 2456 (Mathurin Texier), 3 E 2457–2459 (Louis Texier), 3 E 2460 (André Gautron).
- BÉLY, Lucien. *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, P.U.F., 1996, 1384 p., coll. Quadriges.
- BENOIST, André. *Paysans du Sud-Deux-Sèvres. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, la terre, les traditions, les hommes*, La Crèche, Geste éditions, 2005, 357 p.
- Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, Le Puy-Sainte-Réparate, vol. II, Poitou-Charentes, 2011, 318 p.
- Fichier *FrancoGène*, [www.francogene.com/](http://www.francogene.com/).
- Fichier *Origine*, [www.fichierorigine.com/](http://www.fichierorigine.com/).
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Fayard, 2006, 1438 p., coll. Les indispensables de l'histoire.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*. 4 vol., Québec, La Maison des ancêtres, Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Miton, 1998–2001.
- PERET, Jacques. *Les paysans de Gâtine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, La Crèche, Geste éditions, 1998, 285 p.
- PORCHET, Guillaume. *Des Jourdain aux La Forterie. Le château de Villiers-en-Plaine*, Coulonges-sur-l'Autize, 2015, 23 p.
- POIGNAT, Maurice. *Histoire des communes des Deux-Sèvres. Le pays niortais*, Éditions Projet, ©1982, 1987, 299 p.
- *PRDH (Programme de recherche en démographie historique)*, Université de Montréal (par Internet) : [www.genealogie.umontreal.ca/fr/](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/).

Mes remerciements à M<sup>me</sup> Morisson, de Niort, qui m'a fait part de ses recherches.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :  
[belleau.romain@gmail.com](mailto:belleau.romain@gmail.com)





# L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

## À qui appartiennent ces armoiries ?



**Figure 1.** Armoiries avec un listel LIMOILLOU sur la façade de l'ancien palais de justice de Québec.  
Photo fournie par l'auteur.

La construction de l'ancien palais de justice de Québec, l'actuel édifice Gérard-D.-Lévesque, s'échelonne de 1883 à 1887, selon les plans de l'architecte Eugène-Étienne Taché. Tout comme au parlement, Taché utilise ici la façade de l'édifice pour rappeler les origines et l'histoire de la population de Québec. Ainsi, nous trouvons, à l'intérieur du portique, les armes et les devises de la France, de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. L'arche centrale est surmontée des anciennes armoiries de la province de Québec. L'arche près de la rue Saint-Louis est surmontée du chiffre 1534 et d'un listel portant le mot LIMOILLOU (**Figure 1**), alors que celle près de la rue du Trésor est surmontée du chiffre 1608, et d'un listel chargé du mot BROUAGES. Taché a manifestement voulu rappeler deux dates et deux personnages marquants de notre histoire : le premier voyage de Jacques Cartier en 1534 et la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608.

Mais sommes-nous certains que les armoiries qui accompagnent ces deux dates sont bien celles du Malouin dans un cas et du Saintongeais dans l'autre ? Nous traiterons de ce dernier cas dans une prochaine chronique.

En ce qui concerne les armes de Jacques Cartier, nous trouvons dans l'*Armorial du Canada français* d'Édouard-Zotique Massicotte le blasonnement suivant : *d'azur à trois pommes de pin d'or*<sup>1</sup>. Massicotte écrit avoir trouvé ces armoiries dans

le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française*, publié à Paris en 1895 par Camille-Philippe Dayre de Mailhol, un magistrat, un publiciste et un généalogiste-héraldiste français décédé en 1898. Nous avons effectivement trouvé une famille de Cartier portant ces mêmes armes. Dans un long texte, Mailhol précise que ces Cartier furent seigneurs de Cazezac, de Saint-André, du Grand-Renom, que la famille a habité dans *différents pays*<sup>2</sup> en raison des persécutions depuis la révocation de l'édit de Nantes et que

*le premier connu de cette maison est Jacques Cartier [...] issu d'une famille noble des environs de Blois, né à Saint-Malo, en Bretagne, le 31 décembre 1491. [...] et qui épousa, en 1519, Catherine des Granges, dont il eut postérité*<sup>3</sup>.

D'après Mailhol, la famille de Cartier compte plusieurs officiers des armées du roi, un maréchal de France et plusieurs chevaliers de Saint-Louis. Malheureusement, Mailhol n'indique pas ses sources prouvant ses affirmations. Par contre, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, Marcel Trudel précise que l'explorateur est né le 23 décembre 1491 et qu'il ne semble pas avoir eu d'enfant avec Catherine des Granches<sup>4</sup>.

Cependant, dans l'article sur les Cartier de Couronneau, le généalogiste Gustave Chaix d'Est-Ange attribue à cette famille de la haute bourgeoisie de Guyenne, les armes de la **Figure 2**, en y ajoutant *un casque de profil avec ses lambrequins d'or et d'azur* pour timbre. Il ajoute que :



**Figure 2.** Armes attribuées à Jacques Cartier par É.-Z. Massicotte.  
Dessin de Louise Martel.

1. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, p. 97. Les principales couleurs héraldiques sont l'or (jaune), l'argent (blanc), l'azur (bleu), le sinople (vert), le sable (noir) et le gueules (rouge).

2. MAILHOL, Dayre de. *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française, rédigé dans l'ordre patronymique d'après les archives des anciens parlements, les manuscrits d'Hozier et les travaux des auteurs, contenant un vocabulaire du blason, la notice des familles nobles existant actuellement en France avec la description et le dessin de leurs armes*, Paris, Maison-Laffitte, 1895, t. 1, p. 377.

3. *Ibid.*, p. 377.

4. TRUDEL, Marcel. « CARTIER, JACQUES (1491-1557) », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval ; Toronto, University of Toronto, 1967, vol. 1, p. 171.



Comme toutes les familles notables du nom de Cartier elle revendique une origine commune avec celle de Jacques Cartier [...]. Mais cette communauté d'origine ne s'appuie sur aucune preuve et les Cartier de Saint-Malo portaient des armes différentes de celles de leurs homonymes de Guyenne: de gueules à cinq pals d'or; au chef de gueules soutenu d'une divise d'or et chargé d'une hermine passant de même<sup>5</sup>.

L'héraldiste Auguste Vachon cite un article de l'écrivain breton Louis Tiercelin (1849–1915) où il décrit un écu sculpté sur le mur extérieur près de la porte cochère de l'enclos du manoir de Jacques Cartier à Limoëlou, Bretagne. Tiercelin a cru déceler sur cet écu usé par le temps la configuration d'un franc-quartier et en conclut qu'il s'agit d'armoiries parlantes<sup>6</sup>. Serions-nous devant une piste de solution à l'énigme?

Dans son *Armorial général*, Jean-Baptiste Rietstap a recensé onze familles Cartier, dont un certain Cartier de Montréal (Canada) — baronnet anglais, 24 août 1868 — qui blasonne: « Coupé, de gueules à une hermine passant au naturel, sur or à cinq vergettes de gueules; à la fasce d'or brochant sur le coupé. Cimier: une ancre de sable, posée en barre, avec sa gumène au naturel; et un écusson de gueules chargé d'une fleur de lis d'or, suspendu à la trabe de ladite ancre au moyen d'une chaînette d'or. Devise: FRANC ET SANS DOL »<sup>7</sup>.

Ce baronnet anglais est sir George-Étienne Cartier qui est né à Saint-Antoine-sur-Richelieu le 6 septembre 1814 et est mort à Londres le 20 mai 1873. L'homme politique canadien-français fut un réformateur des systèmes d'éducation et de justice du Bas-Canada et l'un des pères de la Confédération. Cartier s'est marié le 16 juin 1846 à l'église Notre-Dame à Montréal, avec Hortense Fabre, fille d'Édouard-Raymond, un riche marchand, et Luce Perrault. Elle est la sœur du futur évêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Édouard-Charles Fabre, et du journaliste Hector Fabre. Le couple eut trois filles: Reine-Victoria, Joséphine et Hortense<sup>8</sup>.

Les Cartier n'ont jamais prétendu descendre du découvreur du Canada, qui n'aurait pas eu d'enfant, mais ils croyaient descendre d'un jeune frère du navigateur. En fait, la famille de George-Étienne Cartier descend de Jacques Cartier dit l'Angevin de Prulier, diocèse d'Angers, en France, parti pour la Nouvelle-France en 1738. L'ancêtre épousa, à Beauport en 1744, Marguerite Mongeon, fille de Nicolas et Marie-Magdelene Vachon<sup>9</sup>.

Dans l'*Armorial du Canada français*, Massicotte reprend les armoiries du baronnet trouvé sur un *ex-libris* que nous reproduisons à la **Figure 3**. Notons ici l'ajout, aux armes décrites plus haut, d'un franc-canton d'argent chargé d'une main senestre appaumée de gueules qui est la marque des baronnets de la Grande-Bretagne<sup>10</sup>.



**Figure 3.** Armoiries de sir George-Étienne Cartier, d'après un *ex-libris*.

Source : <http://heraldicscienceheraldique.com/les-armoiries-personnelles-au-quebec.html>.

Eugène-Étienne Taché n'avait pas accès aux armoriaux de Rietstap, de Mailhol, de Chaix d'Est-Ange et de Massicotte, qui ne furent publiés que pendant ou après la construction de l'ancien palais de justice de Québec. Par contre, l'architecte avait certainement dans sa bibliothèque l'édition de 1869 de *A Genealogical and Heraldic Dictionary of the Peerage and Baronetage of the British Empire* de sir Bernard Burke, où Taché pouvait y lire que

*l'ancêtre du père de la Confédération, Pierre Cartier, de Prulier, Anjou, France, était un descendant d'une lignée collatérale de Jacques Cartier, le célèbre navigateur et découvreur du Canada*<sup>11</sup>.

Alors, qui nous dit que Taché n'a pas pensé qu'il était possible que les armes du baronnet puissent être celles de l'explorateur? D'autant plus que l'héraldiste qui a créé les armoiries de sir George-Étienne semble s'être inspiré, tout comme Chaix d'Est-Ange d'ailleurs, de celles de la ville de Saint-Malo (**Figure 4**), le lieu de naissance de l'explorateur.

5. CHAIX D'EST-ANGE, Gustave. *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Évreux, 1909, vol. 8, p. 339. <http://gallica.bnf.fr/> (consulté le 15 décembre 2015).

6. VACHON, Auguste. « L'héraldique de Jacques Cartier », *L'héraldique au Canada*, vol. 20, n° 3, septembre 1986, p. 92.

7. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, deuxième édition refondue et augmentée, Gouda, G. B. van Goor Zonen, 1884, vol. 1, p. 379.

8. BONENFANT, Jean-Charles. « CARTIER, Sir GEORGE-ÉTIENNE », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 1972, vol. 10, p. 165.

9. BONENFANT. *Ibid.*, p. 155.

10. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, deuxième série, Montréal, Librairie Beauchemin, 1918, p. 125.

11. BURKE, sir Bernard. *A Genealogical and Heraldic Dictionary of the Peerage and Baronetage of the British Empire*, London, Harrison, 1869, p. 197. Traduction libre.



**Figure 4.** Armoiries de la ville de Saint-Malo, sur la porte Saint-Vincent.

Source : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Saint-Malo\\_-\\_armes\\_de\\_la\\_ville.JPG](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Saint-Malo_-_armes_de_la_ville.JPG).

D'autant plus, qu'en choisissant de mettre les armes de sir George-Étienne Cartier sur la façade du palais de justice de Québec, Taché soulignait ainsi la contribution de l'ancien procureur général qui, en 1856, parraina deux réformes importantes sur l'organisation judiciaire du Bas-Canada que furent la décentralisation judiciaire et la codification des lois civiles.

Mais voilà, les armes sculptées sur la façade de l'ancien palais de justice se blasonnent : *de gueules à quatre pals d'or; au chef de gueules soutenu d'une divise d'or et chargé d'une hermine passant de même*. Ces armes ressemblent plus à celles décrites par Chaix d'Est-Ange, qu'aux armes du père de la Confédération.

En conclusion, l'état des connaissances et de la documentation disponible ne nous permet pas de préciser si les armoiries sur la façade de l'ancien palais de justice de Québec sont celles du découvreur du Canada ou bien celles de sir George-Étienne Cartier. Mais l'apparente similitude entre les armes attribuées aux Cartier de Saint-Malo et celles figurant sur l'ancien palais de justice semble exclure celles du baronnet.

Nous ne saurons peut-être jamais quelles étaient les véritables armoiries de Jacques Cartier. Et même, s'il en eut effectivement. Même la Marine nationale de France a rencontré ce problème en 1982, lors de la conception d'un insigne pour le Batral Jacques-Cartier<sup>12</sup>. De toute évidence, les services de la Marine ont retenu les armes que Gustave Chaix d'Est-Ange attribue aux Cartier de Saint-Malo comme élément principal de l'insigne du Batral Jacques-Cartier que nous voyons sur une tape de bouche<sup>13</sup> du bâtiment qui rend hommage à l'un de ses plus célèbres explorateurs (Figure 5).



**Figure 5.** Tape de bouche du Batral Jacques-Cartier de la marine nationale de France.

Source : [www.la-timonerie-antiquites.com/fr/antique/385/tape-de-bouche-sur-douille-jacques-cartier%5BsearchTldCountry%5D=fr&searchOptionForm%5BsearchInDescription%5D=N&searchOptionForm%5BsearchTranslate%5D=N](http://www.la-timonerie-antiquites.com/fr/antique/385/tape-de-bouche-sur-douille-jacques-cartier%5BsearchTldCountry%5D=fr&searchOptionForm%5BsearchInDescription%5D=N&searchOptionForm%5BsearchTranslate%5D=N).

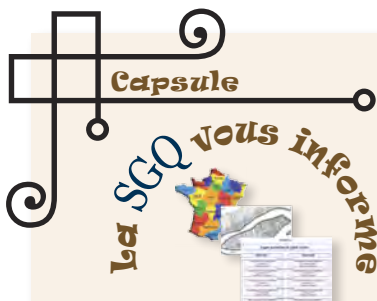
#### SOURCE COMPLÉMENTAIRE :

– JOUGLA DE MORENAS, Henri. *Grand Armorial de France. Catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696.*, Société du Grand Armorial de France, Paris, Édition héraldique, 1938, 2 vol.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[marc.beaudoin@videotron.ca](mailto:marc.beaudoin@videotron.ca)

12. Un Batral (BÂtiment de TRANsport Léger) est un navire amphibie de la Marine nationale française, conçu pour le transport et le débarquement de troupes et de matériels. [www.netmarine.net/bat/batral/jcartier/](http://www.netmarine.net/bat/batral/jcartier/) (consulté le 22 juin 2015).
13. Une tape de bouche est un bouchon fermant la gueule d'une pièce d'artillerie pour la protéger de l'humidité, des embruns et des paquets de mer.



#### Cartes et tableaux disponibles

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre plusieurs tableaux d'ascendances de 6 à 14 générations, des tableaux pour enfants, le Grand livre des ancêtres et bien plus. Elle offre également des cartes telles que : mes origines en France, Région de Montréal 1702 et Région de Québec 1709.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet Boutique :

[www.sgq.qc.ca/boutique-genealogie-repertoires-dvd-histoire](http://www.sgq.qc.ca/boutique-genealogie-repertoires-dvd-histoire)



## Ad Lib

Guy Parent (1255)

### Mes origines : diversité ou homogénéité

On s'initie à la généalogie dans le but de connaître nos ancêtres et découvrir nos origines familiales. Par la suite, on complète son arbre généalogique. Cette quête s'accompagne de plusieurs questions qui, parfois, restent sans réponses. Cependant, il existe une interrogation à laquelle on peut s'intéresser quand on regarde un portrait global de nos ancêtres à travers notre arbre généalogique et elle concerne la diversité ou l'homogénéité de nos origines.

#### Introduction

La grande majorité des généalogistes commencent leurs recherches en établissant leurs lignées ascendantes patrilinéaires, c'est-à-dire des lignées dont ils sont le point de départ et leurs ancêtres, le point d'arrivée. Ils remontent dans le temps, de génération en génération, en suivant le nom du père. Ils veulent identifier leurs ancêtres qui sont les premiers arrivants en Nouvelle-France et qui ont laissé leurs patronymes en héritage. Ce faisant, ils répondent à la toute première question qui vient à l'esprit d'un nouveau généalogiste : « Qui est l'ancêtre qui m'a légué mon patronyme ? »

Une fois cette recherche terminée, ils veulent en savoir un peu plus et ils entreprennent la confection de leur arbre généalogique. Si un généalogiste remonte le temps sur douze générations, tant du côté paternel que du côté maternel, il aura à établir, si son arbre généalogique est complet, 1024 lignées ascendantes. Il s'agit d'un travail de longue haleine, car certaines lignées renferment des cas difficiles qui demandent parfois de longues heures de recherche pour être élucidés. Occasionnellement, certains problèmes ne peuvent être résolus et une lignée reste alors incomplète. Il arrive aussi que des lignées se terminent après quelques générations parce que le premier arrivant à la tête de cette lignée est venu au Canada à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, chaque généalogiste possède un arbre généalogique avec un pourcentage de complétude qui lui est propre.

Quand l'arbre généalogique est terminé, les généalogistes peuvent et devraient écrire l'histoire de leurs ancêtres. Habités de consulter les registres paroissiaux, ils se familiarisent maintenant avec les contrats notariés et les procès-verbaux des différentes cours de justice de la Nouvelle-France. Ils dépouillent aussi de nombreuses sources archivistiques connexes aux sources documentaires déjà énumérées. Il s'agit de trouver le plus de renseignements possible concernant la vie d'un ancêtre. Par la suite, ils se lancent dans le merveilleux projet d'écrire la biographie de leur ancêtre. Il s'agit d'une option qui s'offre à eux afin de faire connaître le fruit de leur travail.

Cependant, il existe une autre avenue de recherche. Les généalogistes peuvent s'attaquer à l'analyse de leur arbre généalogique. Par exemple, il est possible d'identifier les Filles du roi qui y sont présentes, de les dénombrer et d'évaluer leur apport à notre descendance<sup>1</sup>. Les généalogistes peuvent aussi extraire de précieux renseignements et répondre à des questions concernant leurs origines en France. Plusieurs chercheurs québécois ont investi ce champ de recherche qui consiste à caractériser l'origine des immigrants venus s'établir en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Les généalogistes veulent aussi découvrir, pour leurs ancêtres qui ont émigré en Nouvelle-France, la commune, le village ou la ville d'où ils sont originaires, en France ou ailleurs.

En réalisant leur arbre généalogique, ils découvrent qu'ils ne sont pas les descendants de la seule famille qui porte leur patronyme, mais de plusieurs autres familles. Ainsi, ils constatent que la réponse à la question « Qui est l'ancêtre qui m'a légué mon patronyme ? », qui a servi d'objectif premier à leurs recherches, ne représente qu'une partie de leur ascendance, et que la vraie question qu'ils doivent se poser serait plutôt « Qui sont mes ancêtres ? ».

#### Mon arbre généalogique

Après avoir terminé la recherche pour reconstituer leur ascendance, les généalogistes impriment leur arbre généalogique qui affiche des lignées ascendantes jusqu'à douze générations, en tenant compte du fait que le chercheur se situe à la génération 1.

1. PARENT, Guy. « Les Filles du roi et mon arbre généalogique », *L'Ancêtre*, Société de généalogie de Québec, printemps 2013, vol. 39, n° 302, p. 167-170.
2. VÉZINA, Hélène *et al.* « Origines et contributions génétiques des fondatrices et des fondateurs de la population québécoise » *Cahiers québécois de démographie*, vol. 34, n° 2, 2005, p. 235-258. <http://id.erudit.org/>.  
TRUDEL, Marcel. *La population du Canada en 1663*, Montréal, Fides, 1973, 368 p.  
MATHIEU, Jacques. *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, 271 p.



Imaginons un généalogiste qui a un pourcentage de complétude de son arbre généalogique de 100 % après douze générations. Cela signifie que chaque lignée de son arbre généalogique se termine par un mariage à la douzième génération. Dans un tel arbre généalogique, cela signifie qu'à la génération 12, il contient 1024 lignées qui se terminent par 1024 mariages. Si un tel arbre généalogique ne renferme aucun doublon, un généalogiste peut conclure qu'il est le descendant de 1024 hommes et 1024 femmes différents. Évidemment, pour les Québécois, un tel arbre généalogique n'existe pas. Ou s'il en existe un, il s'agit d'un cas vraiment exceptionnel.

La complétude des lignées varie beaucoup dans les arbres généalogiques à douze générations, car une lignée peut se terminer à la septième génération, une autre à la huitième et ainsi de suite jusqu'à la douzième génération. Quelques lignées dépassent la douzième génération et se rendent jusqu'à la quatorzième, voire la quinzième génération. Chaque arbre généalogique a un nombre variable de lignées incomplètes qui existent pour un nombre variable de générations. Ces bris dans les lignées peuvent être dus à la présence d'ancêtres qui ont émigré tardivement, à des ancêtres anglophones, qu'ils soient Anglais, Irlandais ou Écossais, ou à des ancêtres qui sont des enfants dits naturels, c'est-à-dire dont les pères sont inconnus.

Dans tous les arbres généalogiques sur douze générations, il y a toujours ou presque toujours des lignées qui sont interrompues, d'où un nombre de lignées occupées inférieur à 1024. Dans le cadre du concours « La Roue de paon » de la Société de généalogie de Québec, les généalogistes ont soumis près de 100 arbres généalogiques et aucun n'a un taux de lignées occupées de 100 %. Dans mon arbre généalogique de douze générations, le nombre de lignées occupées est de 664, ce qui donne un taux de lignées occupées de 64,8 %. Pour cette analyse de mon arbre généalogique, les lignées se terminent par les couples qui se sont mariés en France et qui ont émigré en Nouvelle-France, ou les couples dont le mariage a été célébré en Nouvelle-France.

Les positions terminales des 664 lignées occupées de mon arbre généalogique sont remplies par 335 couples différents. Dans la totalité des arbres généalogiques, les mêmes couples apparaissent à plus d'une occasion. Mon arbre généalogique ne fait pas exception à cette règle, car les 335 couples en position terminale des lignées occupées se ventilent comme suit : 121 couples (36,1 %) avec plus d'une occurrence et 214 avec une seule occurrence. Il est normal qu'un arbre généalogique renferme des ancêtres communs dans plus d'une lignée. Ce fait a été vérifié sur plus de 2223 généalogies ascendantes et les chercheurs ont conclu :

*le nombre d'ancêtres communs après la septième génération atteint des proportions telles que presque chaque sujet de la population est apparenté à presque tous les autres sujets<sup>3</sup>.*

3. VÉZINA. *Op. cit.*

## Origine de mes ancêtres

Après avoir identifié les couples en position terminale des lignées de son arbre généalogique, le généalogiste peut chercher à connaître leur province d'origine en France, d'après les appellations de l'Ancien Régime. Les données du *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)* ont été utilisées à cette fin. Les provinces de l'Ancien Régime avec les plus importantes contributions sont présentées au **Tableau 1**.

**Tableau 1**

PRINCIPALES PROVINCES D'ORIGINE DE MES ANCÊTRES	
Province	Nombre d'immigrants hommes
Normandie	56
Aunis	40
Poitou	34
Île-de-France	34
Saintonge	26

Les positions terminales des lignées sont composées de 335 différents immigrants de sexe masculin et pour 310 d'entre eux, soit 92,3 %, j'ai pu identifier la province d'origine. Les provinces avec les plus importantes contributions d'immigrants sont la Normandie, l'Aunis, le Poitou, l'Île-de-France (surtout la ville de Paris) et la Saintonge. Les cinq provinces énumérées au Tableau 1 ont contribué pour 56,5 % des migrants qui composent mon arbre généalogique avec, en tête de liste, la contribution de la Normandie qui équivaut à 16,7 %, suivie de celle de l'Aunis, avec 11,9 %, et en troisième place, celles du Poitou et de l'Île-de-France, avec chacune 10,1 %. Quatre de ces provinces font partie des six provinces qui ont fourni le plus d'immigrants en Nouvelle-France, d'après les relevés de la population faits par Marcel Trudel pour l'année 1663<sup>4</sup>.

## Composition de mes lignées ascendantes

Quand on étudie un arbre généalogique, on constate que le couple qui a émigré en Nouvelle-France et qui est responsable de la pérennité d'un patronyme n'est pas nécessairement celui avec le plus grand nombre d'occurrences. Par exemple, dans mon arbre généalogique, le couple Pierre Parent et Jeanne Badeau, responsable de mon patronyme, n'est pas celui qui apparaît le plus fréquemment parmi les 664 couples en position terminale des lignées occupées (**Tableau 2**). En fait, il n'apparaît qu'à trois reprises, ce qui est peu par rapport aux couples ayant le plus grand nombre d'occurrences en position terminale d'une lignée comme le couple Étienne Lafond et Marie Boucher, avec 20 occurrences, et celui d'Étienne Saint-Père et Jeanne Couteau avec quatorze occurrences.

4. TRUDEL. *Op. cit.*, p. 36. Les six provinces situées immédiatement sur l'Atlantique, soit la Picardie, la Normandie, la Bretagne, le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, fournissent 695 immigrants ou les 55,4 % des non-Canadiens en 1663.

Dans mon arbre généalogique, les cinq premiers couples du Tableau 2 occupent presque 10 % des positions terminales des lignées. Ces cinq familles ont un point commun : elles sont établies dans la région du gouvernement de Trois-Rivières. Plusieurs familles de mon arbre généalogique sont originaires de cette région et la présence importante de ces cinq familles le confirme.

**Tableau 2**

COUPLE EN POSITION TERMINALE DANS LES LIGNÉES DE MON ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE DOUZE GÉNÉRATIONS, AVEC LE PLUS D'OCCURRENCES	
Couple	Occurrences
Étienne Lafond et Marie Boucher	20
Étienne Saint-Père et Jeanne Couteau	14
Jules Trottier et Catherine Loiseau	13
Pierre Guillet et Jeanne Saint-Père	10
Pierre Rivard et Jeanne Mullard	9
Pierre Parent et Jeanne Badeau	3

Une analyse plus détaillée du réseau familial qui lie quatre de ces cinq familles accentue leur importance. Ainsi, Pierre Guillet a épousé Jeanne Saint-Père, fille d'Étienne Saint-Père et Madeleine Couteau, à Trois-Rivières, vers 1648. Ces deux familles très proches apparaissent en position terminale de mes lignées en 24 occasions. On peut ajouter à ce tissu familial la famille de Nicolas Rivard, fils de Pierre et Jeanne Mullard, qui a épousé Catherine Saint-Père, veuve de Mathurin Guillet, à Trois-Rivières, vers 1653. Catherine Saint-Père est la sœur de Jeanne Saint-Père. Enfin, Pierre Lafond dit Mongrain, un des fils d'Étienne Lafond et Marie Boucher, a épousé Marie-Madeleine Rivard, fille de Nicolas et Catherine Saint-Père, et Jean-Baptiste Trottier, fils de Jules et Catherine Loiseau, a épousé Geneviève Lafond, fille d'Étienne et Marie Boucher, en 1667, à Cap-de-la-Madeleine.

Comme on peut le constater, il s'agit d'un bel exemple de liens qui unissent des familles qui habitent une région relativement isolée. Cette situation ne s'applique pas à la famille Parent qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, s'est principalement établie dans la région du gouvernement de Québec où se situent mes ancêtres Parent dans l'importance des familles qui composent mon arbre généalogique. Comme le couple Parent-Badeau n'apparaît qu'en trois occasions dans la position terminale d'une lignée, il se classe loin dans l'ordre d'importance de leur présence dans mon arbre généalogique, loin après les Lafond, les Saint-Père ou les Trottier. Ainsi, dans le classement des familles qui ont contribué à mon bagage généalogique et génétique, le couple Parent-Badeau arrive au 43<sup>e</sup> rang. La fréquence à laquelle apparaît un couple dans un arbre généalogique signifie qu'il a un plus grand apport sur la descendance quand on considère la contribution au matériel génétique. Génétiquement parlant, je suis beaucoup plus un Lafond ou un Saint-Père qu'un Parent.

## L'importance du patronyme

En 2006, selon les chiffres de l'Institut de la statistique du Québec, la famille Parent occupe le 48<sup>e</sup> rang dans le tableau des 1000 noms de famille les plus fréquents au Québec<sup>5</sup>. Il faut rappeler que quatre ancêtres portant le nom de famille Parent ont émigré en Nouvelle-France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. D'après l'état actuel des recherches menées par Roger Parent et son épouse Gisèle Langlais, responsables du *Dictionnaire généalogique des familles Parent d'Amérique*, la famille Parent de mon ancêtre Pierre Parent contribue pour 83,0 % des Parent en Amérique du Nord.

Je suis un Parent certes, mais avec les chiffres présentés au Tableau 2, on peut conclure que les ancêtres les plus importants dans mon ascendance sont les couples présentés dans ce tableau et non pas le couple formé de Pierre Parent et Jeanne Badeau, même s'ils ont laissé une nombreuse descendance. Rappelons que, dans mon arbre généalogique, la contribution de la famille Parent se situe au 43<sup>e</sup> rang dans la liste des 335 familles qui le composent.

Malgré tout, pourquoi attacher autant d'importance à son patronyme? Dans son livre qui traite de la correspondance de la famille Lamontagne, l'historien Mario Mimeault écrit que dès la naissance, le patronyme inscrit un héritier dans une *filiation, dans une parentèle, dans un ensemble de liens qui déterminent un dedans et un dehors, une frontière entre ceux qui appartiennent à la même souche et ceux qui n'en sont pas*<sup>6</sup>.

Cette phrase résume toute l'importance accordée à son patronyme. Il nous confère une identité, une appartenance à un groupe exclusif.

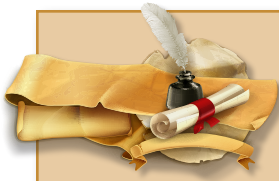
Malgré le fait que mon bagage héréditaire découle dans une importance moindre du couple Parent-Badeau que de celui d'autres familles, l'identité associée à un patronyme lui confère une importance généalogique qui dépasse celle de la génétique. Malgré les informations tirées de mon arbre généalogique, dans le cœur et dans l'âme du généalogiste, la généalogie occulte la génétique.

Alors, qu'en est-il de mon hypothèse de départ? D'après le regard qu'il porte sur son arbre généalogique, le généalogiste peut revendiquer la diversité de ses origines mais aussi son homogénéité. Diversité s'il estime que des ancêtres originaires de la Normandie sont différents des ancêtres qui viennent de l'Aunis, et qu'à ces ancêtres français se mêlent des ancêtres d'autres origines; mais d'homogénéité s'il regarde son arbre généalogique à travers l'appareil d'un pourcentage important de ces ancêtres qui ont fait de la Nouvelle-France leur pays.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[gui.parent@videotron.ca](mailto:gui.parent@videotron.ca)

5. Institut de la statistique du Québec. *Les noms de famille au Québec: aspects statistiques et distribution spatiale* [www.stat.gouv.qc.ca/](http://www.stat.gouv.qc.ca/).
6. MIMEAULT, Mario. *L'exode québécois 1852-1925. Correspondance d'une famille dispersée en Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, p. 317. Mimeault cite Vincent DE GAULEJAC. *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, 222 p.



## Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Cette rubrique vise à faire état de thèses de doctorat ou de mémoires de maîtrise réalisés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans les universités au Québec, en vue de l'obtention de leur diplôme. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'être à l'avant-garde de l'information, les résultats de certaines de ces études se matérialisant par la suite en publications destinées au grand public.

### **CARON, Caroline-Isabelle. *Se créer des ancêtres. Les écrits historiques et généalogiques des de Forest et des Forest d'Amérique du Nord, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*<sup>1</sup>.**

Difficile et périlleux, le travail de chroniqueur! Aux angoisses habituelles de la page blanche et du respect des délais s'ajoute, parfois, le désarroi de s'apercevoir, à la dernière minute, qu'un sujet, qu'on pensait convenablement mûri, avait déjà été traité. Tout avait bien commencé pourtant.

En effet, le mercredi 21 octobre 2015, M. Carlos Taveira nous proposait, dans le cadre des conférences de la Société de généalogie de Québec, sa vision de « *Pedro Da Silva, un Portugais messenger du roi en Nouvelle-France...* ». Au cours de cette conférence, M. Taveira juxtaposait faits historiques et documents généalogiques pour nous tracer le parcours possible de son personnage. Romancier<sup>2</sup>, M. Taveira se permettait de combler les lacunes documentaires par des hypothèses et s'autorisait à décrire les détails de la personnalité de son personnage. Évidemment, il est hors de question de remettre en cause cette liberté appropriée, et même nécessaire, de la part d'un romancier, sans laquelle nous n'aurions pas eu le plaisir de découvrir, par exemple, l'histoire de France, sous la plume d'un Alexandre Dumas. Mais cette proximité « roman-histoire » a posé de sérieux défis pour des générations de généalogistes qui ont tenté d'écrire une histoire familiale.

Cette conférence de M. Taveira nous donnait donc le prétexte d'introduire la thèse de doctorat de l'historienne Caroline-Isabelle Caron, rédigée en 2001. À plus d'un égard, cette thèse nous paraissait particulièrement intéressante parce qu'elle portait un regard critique, au sens épistémologique, sur une des pratiques des généalogistes, à savoir la rédaction d'histoires de famille. M<sup>me</sup> Caron, en effet, dresse un portrait de la construction d'une « image » familiale au moyen d'une analyse de nombreux écrits généalogiques portant sur l'histoire d'une famille

en particulier, soit celle des « Forest » ou des « de Forest ». M<sup>me</sup> Caron avait à sa disposition un corpus d'ouvrages, s'étendant sur près de 140 ans, des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, produits par des descendants provenant d'horizons socio-économiques différents, de diverses régions géographiques (Nouvelle-Angleterre, Acadie, Québec, Louisiane, Ontario) et écrits dans le cadre d'événements commémoratifs variés.

Cependant, une recherche insuffisante, de ma part, n'avait pas permis de repérer que cette thèse avait déjà fait l'objet d'une publication<sup>3</sup> pour le grand public, et même d'une chronique dans *L'Ancêtre*<sup>4</sup>. Imaginez ma déconvenue. Heureusement, une conversation autour d'une table à café m'a permis de réactualiser la thèse de M<sup>me</sup> Caron.

En effet, Caroline-Isabelle Caron<sup>5</sup>, maintenant professeure à la Queen's University, présentait, à Québec, au mois de novembre 2015, une conférence<sup>6</sup> dans le cadre du séminaire interdisciplinaire de la CEFAN<sup>7</sup>. Sous le thème de « Quelques notions sur la pratique généalogique au Québec et en Acadie depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle », l'auteure reprend substantiellement la discussion déjà entamée dans sa thèse de doctorat et dans son livre.

À cette occasion, M<sup>me</sup> Caron rappelle que, d'une pratique fortement utilitaire et essentiellement l'apanage des hautes classes sociales au Moyen Âge, la généalogie est devenue, dans le contexte québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, un outil pour contrôler la consanguinité et, dans certains cas, les prémices d'une reconstruction de l'identité collective (ex. l'Acadie). Jusqu'alors, la

1. CARON, Caroline-Isabelle. *Se créer des ancêtres. Les écrits historiques et généalogiques des de Forest et des Forest d'Amérique du Nord, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat, Université McGill, Montréal, janvier 2001, 351 p. Disponible à l'adresse suivante: <http://digitool.Library.McGill.CA>.

2. TAVEIRA, Carlos. *Mots et marées — Pedro Da Silva, un Portugais messenger du roi en Nouvelle-France*, roman, Ottawa, Éditions L'Interligne, 2014, 549 p.

3. CARON, Caroline-Isabelle. *Se créer des ancêtres, un parcours généalogique nord-américain XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, Éditions Septentrion, 2006, 290 p.

4. LÉVESQUE, Jean-Yves. Chronique « À livres ouverts », *L'Ancêtre*, vol. 33, n<sup>o</sup> 277, hiver 2007, p. 167-168.

5. Elle est professeur adjoint au département d'histoire de l'Université Queen's, où elle enseigne l'histoire culturelle du Québec et de l'Acadie.

6. Je remercie Guy Parent, président de la Société de généalogie de Québec, de m'avoir informé de la tenue de cette conférence et de m'avoir fourni le lien suivant qui permettra, aux personnes intéressées, de la visionner: <https://www.youtube.com/>.

7. Chaire pour le développement de la recherche sur les cultures d'expression française en Amérique du Nord.



généalogie restait aux mains des ecclésiastiques et de la bourgeoisie. De l'opinion de M<sup>me</sup> Caron, vers le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, et en particulier après la diffusion de la série télévisée *Roots*<sup>8</sup>, la généalogie s'est fortement démocratisée et l'amélioration des conditions de recherche et de publication a permis, entre autres, un foisonnement d'associations familiales et une multiplication de contenu documentaire.

L'intérêt de M<sup>me</sup> Caron réside principalement dans l'analyse des modes de constitution d'une histoire familiale et de la façon dont cette dernière peut être influencée par le milieu socioculturel des généalogistes, par leurs aspirations ou leur manière de se percevoir eux-mêmes et d'imaginer leurs ancêtres. Le but ultime de la rédaction de cette histoire familiale est de rendre publique « la véritable histoire des ancêtres », pour la plus grande gloire de la famille et de ses descendants. Jamais très loin du panégyrique, les auteurs d'histoire familiale chercheront à faire ressortir les qualités des ancêtres, appuieront sur l'ancienneté de leur établissement et sur la communauté d'intérêt pour les porteurs d'un même patronyme. En guise de conclusion, Caroline-Isabelle Caron utilise le concept de « projet » pour définir la généalogie : un projet identitaire (à la fois personnel, par la recherche du Moi, et collectif, par la recherche d'une famille imaginée) ; un projet masculin (par tradition, et ce malgré une féminisation récente) ; un projet moderne (par la réconciliation entre le Moi et ses personnalités multiples) et finalement un projet historique (par la création d'une œuvre historique). Dans sa récente conférence, M<sup>me</sup> Caron mentionne maintenant également la possibilité d'un projet racial au moyen des analyses de l'ADN.

Certains éléments de sa conclusion ne peuvent pas être bien compris sans mentionner la notion d'*Ego* qui revient constamment dans le discours de l'auteure. Elle définit l'*Ego* comme étant le généalogiste ou celui à partir duquel l'ascendance est remontée (le probant au sens de Jetté<sup>9</sup>). Je me permettrai deux observations à ce propos : le généalogiste ne fait pas nécessairement sa propre ascendance ; deuxièmement la notion d'*Ego* a évidemment une connotation particulière en psychanalyse, sens que l'auteure exploite sans jamais toutefois le mentionner explicitement. L'utilisation de la notion d'*Ego* n'est évidemment pas neutre et l'amalgame constant « généalogiste-*Ego* » crée une distorsion dans son analyse où la généalogie devient un égo-portrait sur plusieurs générations, une longue autobiographie où l'*Ego* se projette dans le passé pour mieux se rassurer du présent. Bien que ces comportements soient possibles, j'avoue un certain malaise avec cet aspect

8. Mini-série américaine créée d'après le roman homonyme d'Alex Haley, et diffusée entre le 23 et le 30 janvier 1977 sur le réseau ABC.

9. JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 718 p.

réducteur de la généalogie et je n'en ferai assurément pas une assise de la « bonne » pratique de la généalogie. Si les « manifestations généalogiques » (publications, commémoration, associations de personne, etc.) peuvent faire l'objet d'étude en soi, et ce par le prisme de plusieurs disciplines (philosophie, sociologie, anthropologie, psychanalyse, littérature, politique et histoire), elles doivent être cependant distinguées de la généalogie en tant que discipline.

Le mérite de l'auteure et conférencière est donc de souligner ce que nous devons considérer comme des pièges : la glorification des ancêtres, l'atavisme et la mythification qui peuvent mener certains à des excès<sup>10</sup>.

Mais il ne faut pas non plus élever l'absence de rigueur de la part de quelques individus aux normes d'une pratique généalogique. Je m'inquiète ainsi de son affirmation selon laquelle *l'exactitude historique importe peu puisque la valeur de leurs textes se situe dans le fait que ces historiens de leur famille donnent un sens au passé de leur ancêtre*<sup>11</sup>.

Je comprends que même une erreur est significative d'un fait et qu'une omission est, en soi, révélatrice d'un choix, volontaire ou non, mais il n'en demeure pas moins qu'une démarche critique s'impose, et qu'un généalogiste, à titre de praticien, accepte de se conformer à un code de « bonnes pratiques » et d'être remis en question éventuellement. On ne peut pas faire des reproches à un romancier d'avoir pris quelques libertés avec la réalité (historique ou sociale), mais on le peut à un généalogiste.

La « discipline généalogique » est loin d'être la seule étude du passé à souffrir de dérives, sa grande sœur « Histoire » en a connu de pires<sup>12</sup>. Mais toutes les pratiques visant à des connaissances positives (en opposé au normatif) s'obligent à une certaine rigueur, et une autocritique salutaire est toujours de mise. Les histoires de famille devraient bien trouver leur place entre le froid exposé d'une noria de porteurs d'un patronyme et l'expression d'un « Moi » mythique en conflit avec son « Ça » ou d'un culte profane des ancêtres.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

[fortierdansq@gmail.com](mailto:fortierdansq@gmail.com)

10. NADEAU, Jean-François. « La ligne du sang », *Le Devoir*, 9 février 2015. Dans cette chronique, M. Nadeau mentionne que deux Acadiens se disent apparentés à Louis XVI. Dans son billet inutilement virulent, il en profite pour régler ses comptes avec la généalogie. Une réplique sous le titre « Contre le mépris de la généalogie » (texte collectif) a été publiée dans le même journal, le 5 mars 2015.

11. CARON. 2006, *Op. cit.* p. 17.

12. TRUDEL, Marcel. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, Montréal, collection histoire, Éditions Hurtubise, 2001, 326 p.

## GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

### Sosa-Stradonitz

Système de numérotation le plus utilisé pour la généalogie ascendante.

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie :

<http://federatongenealogie.qc.ca/guideressources/glossaire>



# Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

## Solution de l'exercice n° 3 paru dans la revue *L'Ancêtre*, n° 313 :

Jan Caron. 1 Le SeSieme novembre de La MeSme année mil Six Soixante et un, apreS leS fiancaille  
2 faites et leS bans publiés du Mariage d'entre Jan caron de LaparoiSSe de nœtre  
3 Ste Anne du petit cap et de Margueritte gasgnon de LaparoiSSe de chateau richer  
4 et ne S'estant trouvé aucun EmpeSchement, Je Sous Signé curé de chateauricher  
5 leS a'y Mariés Selon la forme preScripte par legliSSe En preSance de Maitre  
6 pierre Sicard habitant Enla ditte coSte et deStienne LeSart, Jan gaSgnon pere  
7 de la ditte fille teSmoins au dit Mariage qui ont declaré ne Scavoir aucun  
8 EmpeSchement et ont dit ne Scavoir Signer.  
9 Th: Morel  
10 pretre.

### Commentaires :

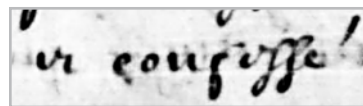
- Le mot *SeSieme* mis pour 16<sup>e</sup>.
- Il manque le mot *cent* pour faire 1661.
- Ste Anne du petit cap correspond à Sainte-Anne-de-Beaupré.
- Pour le nom de famille de Marguerite, le prêtre a ajouté le *S* au-dessus du mot; c'est ce que nous devons reproduire également.
- Il y a deux sortes de *C*; remarquez celui du mot *Cap* et celui du mot *chateau*.
- Personne ne sait écrire à part le prêtre.

### Leçon de paléographie sur la lettre S :

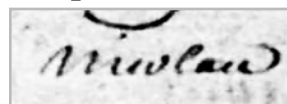
- La lettre *S* est très variable.
- Souvent en majuscule, on peut la confondre avec un *F*, et vice-versa.
- Même à l'intérieur d'un mot, on la transcrit telle quelle, c'est-à-dire parfois en majuscule.
- En fin de mot, elle ressemble à un *U* ou à une double boucle.
- Elle est utilisée à la place des accents. Exemples : Mesme — espoux — tesmoins — bastiment — chasteau — Estienne, etc.
- Quelques noms de famille ont conservé cette particularité de nos jours : Lévesque, Duchesne, Dufresne.

- Voici quelques exemples de ses différentes formes, accompagnés de la transcription intégrale :

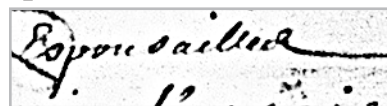
- et confeSSé



- nicolaS



- Espousailles



- teSmoingtz



- Enfans









## Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

### François-Philippe Brais, juriste, homme d'affaires, homme d'œuvres

Taillé en force, l'œil bleu, le teint clair, sportif, il avait pratiqué en sa jeunesse la navigation à voile, et remonté le Richelieu et l'Hudson par-delà le lac George. Il avait ajouté, depuis, l'équitation et le golf. Longtemps, il descendit à pied, souvent avec le juge Victor Pager (1894–1961), de sa belle demeure de l'avenue Roskilde, à Outremont, sinon jusqu'à son bureau, du moins jusqu'au centre de la ville. (Jean-Jacques Lefebvre, p. 192). C'est un être assez extraordinaire, efficace dans plus d'un domaine, celui dont je viens aujourd'hui entretenir les lecteurs de **L'Ancêtre** : François-Philippe Brais (1894–1972).

#### À Montréal

Les parents de Philippe Brais se sont mariés à la cathédrale Saint-Jacques à l'ouest de Montréal, connue depuis l'épiscopat du cardinal Paul-Émile Léger comme la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Détruite par un incendie en 1852, la première cathédrale Saint-Jacques se situait rue Saint-Denis. Elle a été reconstruite en 1854. Là, le 7 septembre 1891, après dispense de la publication de trois bans de mariage accordée par le célébrant, Narcisse-Émilien Brais, majeur, manufacturier, de la paroisse Saint-Jacques à Montréal, épouse Blanche-Alexina-Maria-Émilie Brunet, de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, fille majeure d'Alexis, écuyer, avocat, et Émilie Brazier. Faute de la découverte d'empêchements, la bénédiction nuptiale est donnée après l'échange des consentements. Sont soulignées nominativement les présences du beau-père de l'époux Louis Brosseau, et du père de l'épouse. Signent les époux, Louis Brosseau, A. et T. Brosseau, L.-A. Brais, Joseph Perrault, Adolphe Roy et Éloïse H. Brosseau, suivis du célébrant, l'archevêque de Montréal, M<sup>gr</sup> Édouard-Charles Fabre (Montréal, 1820 – Montréal, 1896), d'où la dispense des bans accordée.

#### À Longueuil

À Longueuil, les aïeuls de l'avocat Brais, sieur François Brais, majeur, marchand de Montréal (dit décédé au mariage de son fils), et Éloïse Fournier dit Préfontaine, deviennent mari et femme le 14 mai 1846. L'épouse, mineure, est fille de Toussaint et Ursule Lamarre, originaire de Longueuil. Le célébrant se déclare autorisé par le curé de la paroisse. Sont soulignées les présences de Christophe Fournier dit Préfontaine, du père de l'époux et d'Alexis Dubuc qui, ainsi que le père de l'épouse, n'ont su signer. Apposent leurs signatures: les époux, D. Nault, Vitaline Préfontaine, Adélaïde Vernais, ... Désautels, Toussaint Préfontaine, puis Amable Brais, prêtre (Longueuil, 1792 – Montréal, 1866). Il est l'oncle paternel de l'époux.



Photographie officielle de François-Philippe Brais provenant de la mosaïque des parlementaires de la 21<sup>e</sup> législature, 1940. Courtoisie : Fonds Assemblée nationale du Québec, photographe : Livernois.

#### À Boucherville

C'est à Boucherville que le 25 février 1811 les bisaïeuls du juriste Brais se sont épousés quand Alexis Brais, majeur, et Josette Birtz, fille majeure d'Étienne Birtz dit Démarteau et Josette Trudelle, ont échangé leurs consentements et reçu la bénédiction nuptiale. Aucune indication de l'occupation des époux. Tous deux proviennent de la même paroisse; la célébration a été précédée de la publication de deux bans avec la dispense de l'autre accordée par le grand vicaire Pierre Conefroy (Québec, 1752 – Boucherville, 1816). Le célébrant, vicaire, se déclare autorisé par le curé de la paroisse pour la célébration. Sont soulignées, outre les présences des époux et celles de leurs pères et témoins, celles d'Antoine Brais dit Labonté, frère, et de

Pierre Birtz dit Démarteau, aussi frère. Seuls signent l'épouse et Pierre Démarteau, les autres ayant déclaré ne le savoir après interpellation de l'officiant Jean-Romuald Paré, prêtre (Québec, 1779 – Saint-Jacques-de-l'Acadian, 1859).

## À Chambly

Le 10 août 1772, deux jours après la signature d'un contrat devant le notaire Antoine Grisé, en exercice à Chambly de 1756 à 1785, Antoine Labonté, dont le père est dit décédé, domicilié à Longueuil comme sa mère, épouse à Chambly Marie-Françoise Létourneau, fille de Joseph et feu Angélique Bouteillier. L'âge des époux, comme leur occupation, n'est pas indiqué. Trois publications ont précédé la cérémonie. Sont soulignées les présences d'Étienne Gélinau, beau-père de l'époux, de Pierre Labonté, son frère, de Vincent Patenaude, ami de l'époux; puis du côté de l'épouse, de Joseph Létourneau, son père, Antoine Létourneau, son frère, son beau-frère et plusieurs autres parents et amis. Certains ont déclaré ne savoir signer. Je lis les signatures d'Amable Monty et d'un autre, Gilbert (?). La signature du célébrant Médard Pétrimoult (Québec, 1737 – L'Assomption, 1779), curé de Chambly, clôt l'acte.

## À Longueuil

À l'église Saint-Antoine-de-Padoue à Longueuil (aujourd'hui une cocathédrale) le 29 juillet 1741, après publication à trois reprises de promesses de mariage, Pierre Brais s'est uni à Marie-Charlotte Charron, fille de Pierre et Marie Bluche. Nulle mention encore d'âge ou d'occupation. L'officiant souligne les présences du côté de l'époux: son père, Guillaume, Joseph, Laurent et Robert, ses frères, puis de Suzanne, sa sœur; du côté de l'épouse: son père, Pierre Charron, son frère, Élisabeth et Jeanne Charron, ses sœurs, Charles et Joseph Charron, ses oncles, de Louis Briquet, Charles ... et André Lamarre. Tous ont été enquis de signer et ont déclaré ne pas le savoir, ainsi que les époux, sauf Louis Briquet qui signe avec le curé de Longueuil, Joseph Isambart (diocèse de Mans, France, 1692 – Montréal, 1763)

## En Nouvelle-France

C'est au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus précisément avant le 21 septembre 1709 selon le généalogiste René Jetté, que le premier mariage de cette lignée de Bray est célébré. L'acte n'étant pas disponible, on ignore où le mariage a pu être béni. Léger Bray, fils de Pierre et Jeanne Codère ou Couder, s'est uni à Marguerite Collin dit Laliberté, fille de Mathurin et Jacqueline Labbé. À plus forte raison, l'âge des époux comme leurs occupations demeurent inconnus. Vu l'orthographe de ce patronyme Bray, peut-il être d'origine écossaise? Tenant pour acquis qu'autant de générations séparent ce pionnier en Amérique de Philippe Brais, y tiendrait-il pour partie l'explication de ses succès en affaires?

## Naissance, mariage, formation scolaire, carrière professionnelle et fonctions dans le monde des affaires

Né à Montréal le 18 octobre 1894, Joseph-François-Toussaint-Philippe Brais a été baptisé le jour même en l'église Notre-Dame, de la rue Notre-Dame Ouest, par l'abbé J.-Amable Thibault (Saint-Benoît, 1840 – Montréal, 1918). Son père signe avec le

parrain Toussaint Préfontaine, marchand, et la marraine nommée Émilie Brazier dans l'acte. Je lis pourtant B. Brunet, ce qui pourrait correspondre à la grand-mère paternelle de l'enfant.

Le mariage de Philippe Brais a été célébré le 24 février 1925 en la belle église du Plateau-Mont-Royal à Montréal, Saint-Louis-de-France, angle sud-ouest des rues Roy Est et Saint-Hubert. Un ban a été publié en cette paroisse et celle de Notre-Dame de Montréal, la dispense des deux autres ayant été accordée par l'Ordinaire du diocèse. L'acte rapporte que Philippe Brais, majeur, avocat de la paroisse Notre-Dame, se donne en mariage à Louise Doré, fille majeure de feu Joseph-Émery, ingénieur et *sanitaire*, et Marie-Louise Lament, de Saint-Louis-de-France. Vu l'absence d'opposition, leurs consentements sont échangés et la bénédiction nuptiale leur est donnée. Le père de l'époux est son témoin, l'oncle de l'épouse, J.E. Laurent, celui de sa nièce. L'officiant se déclare prêtre, curé de cette paroisse. Signent: les époux et leur témoin, puis, M.-L. Laurent-Doré, Esther Doré, Agathe Doré, Blanche B. Brais (mère de l'époux) Berthe B. Perron, suivis de J.-Avila Bélanger, curé (Rivière-des-Prairies, 1856 – Montréal, 1931).

Quant à sa formation, voici ce que j'en sais. Études au collège Sainte-Marie-de-Monnoir, à Marieville (institution dissoute par une autorité épiscopale aux manières peu délicates), au collège Saint-Jean-d'Iberville, au High School de Montréal et à l'Université McGill. Il a fait sa cléricature à Montréal au cabinet Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest. Il a été admis au Barreau le 17 janvier 1917.

Il a débuté comme avocat au cabinet Foster, Martin, Mann (John Augustine), MacKinnon (Carl Gordon), Hackett (John Thomas) et Malvena (Henry Robert). Il a été en société avec Paul-J. Lorrain, en 1922–1923; puis avec Léon Garneau en 1925. Il a été procureur de la Couronne du district de Montréal de 1922 à 1930. En 1932, il a ouvert son propre cabinet, associé de Jean Létourneau, Léo Lespérance et, par après, de A.J. Campbell. En 1971, il est conseiller de ce cabinet alors désigné Campbell, Pepper & Laffoley.

Philippe Brais a été secrétaire de l'Association du barreau de Montréal en 1920 et 1921, conseil en loi du roi le 5 octobre 1927, conseiller de l'Association du barreau canadien de 1936 à 1940, puis président de l'Association en 1944 et en 1945. Bâtonnier de Montréal en 1949, puis bâtonnier du Québec en 1949–1950. Membre honoraire à vie de l'Association du barreau américain. Il a quitté le Barreau au début des années 1960 alors que son nom a cessé d'apparaître dans l'annuaire téléphonique judiciaire, vraisemblablement pour se donner totalement dans d'autres domaines et ne point paraître en conflit d'intérêt. Notons que j'ai dû me restreindre quant à son apport à la profession de juriste.

De nombreux organismes ont sollicité ses services éclairés. Citons le conseil d'administration du Montreal Children's Hospital, le conseil exécutif national (et la vice-présidence) de la division québécoise de la Commission nationale des finances de guerre, la présidence de l'exécutif provincial de la Campagne d'épargne pour la guerre en 1941, le conseil exécutif du National Advisory Committee for Children for Overseas, le

comité exécutif du Canadian Welfare Council en 1941 et 1942, la vice-présidence de la Commission d'information en temps de guerre de la Ligue en 1942, l'exécutif national de la Ligue des Cadets de l'air du Canada. Ajoutons l'appartenance à la Chambre de commerce de Montréal, au Club de la garnison de Québec, au Montreal Club, au Club Saint-Denis, au Mount Royal Club, au Seignory Club de Montebello et à l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

De nombreux honneurs lui furent conférés, entre autres : commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique en 1943, compagnon de l'Ordre du Canada en 1970, docteur honorifique en droit de l'Université de Montréal en 1945 et de l'Université Laval en 1953.

Appelé à siéger au Conseil législatif pour la division de Grandville le 16 février 1940, il est assermenté ministre sans portefeuille dans le cabinet d'Adélard Godbout, premier ministre libéral. Il y siégea jusqu'à l'abolition du Conseil le 31 décembre 1968. Il y participa activement. Son intervention, lors de l'adoption de loi de 1944 pour que Montreal Power devienne une société d'État, est restée mémorable : il faisait observer l'importance pour l'économie du Québec de ce contrôle d'une richesse naturelle. Quand on sait que le notaire George Marler, député libéral de Westmount, a voté contre son parti cette fois-là, de quelles pressions a-t-il dû être l'objet ?

Demeurant à Cowansville, les dernières années de sa vie furent assombries par une longue maladie. Son décès survenu

à Montréal au début de janvier 1972 a été suivi de ses funérailles à l'église de Saint-Viateur d'Outremont et d'une inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Son épouse l'avait précédé. Lui ont survécu ses enfants : Louise, épouse de Paul Vaillancourt, Philippe, époux de Clare Cran, Françoise, Hélène, épouse de Roscoe-Brais-Williams, Michelle, épouse de Marc-P. Brault et douze petits enfants.

Philippe Brais reste un modèle pour ceux qui l'ont connu, ayant fort bien réussi trois carrières dans le droit, la vie publique et le monde des affaires.

#### MÉDIAGRAPHIE

- ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910–1914, 6 vol.
- BANQ Québec. Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'en 1900.
- *Idem* à la Société de généalogie de Québec jusqu'à 1941.
- Drouin (Institut généalogique). *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760–1935)*.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques MRSC. « F [François] Philippe Brais », *Revue du Barreau*, t. 12, mars 1972, p. 188–192.

## MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE PHILIPPE BRAIS

Nom et prénom (Prénom du père; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère)
<b>BRAIS François-Philippe</b> (Narcisse-Émilien; BRUNET Blanche)	1925-02-24 Saint-Louis-de-France, Montréal	<b>DORÉ Louise</b> (Émery; LAMENT M.-Louise)
<b>BRAIS Narcisse-Émilien</b> (François; PRÉFONTAINE Éloïse)	1891-09-07 Saint-Jacques (M.-Reine-du-Monde), Montréal	<b>BRUNET Blanche</b> (Alexis; BRAZIER Émilie)
<b>BRAIS François</b> (Alexis; BIRTZ Josette)	1846-05-14 Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil	<b>Fournier dit PRÉFONTAINE Éloïse</b> (Toussaint; LAMARRE Ursule)
<b>BRAIS dit LABONTÉ Alexis</b> (Antoine; LÉTOURNEAU Françoise)	1811-02-25 Sainte-Famille, Boucherville	<b>BIRTZ dit DÉMARTEAU Josette</b> (Étienne; TRUDEL Josette)
<b>LABONTÉ Antoine</b> (Pierre; CHARRON M.-Charlotte)	1772-08-10 Saint-Joseph, Chambly	<b>LÉTOURNEAU Françoise</b> (Joseph; BOUTEILLIER Angélique)
<b>BRAY dit LABONTÉ Pierre</b> (Léger; COLLIN dit LALIBERTÉ Marguerite)	1741-07-29 Saint-Antoine-de-Padoue, Longueuil	<b>CHARRON M.-Charlotte</b> (Pierre; BLUCHE Marie)
<b>BRAY dit LABONTÉ Léger</b> (Pierre; CODÈRE ou COUDER Jeanne)	avant 1709-09-21 Lieu inconnu en Nouvelle-France	<b>COLLIN dit LALIBERTÉ Marguerite</b> (Mathurin; LABBÉ Jacqueline)

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :  
[ibarabe@bell.net](mailto:ibarabe@bell.net)



## IN MEMORIAM – ROLAND GRENIER

Notre collègue Roland Grenier s'est éteint le 16 novembre 2015. Il fut l'un des piliers de la Société de généalogie de Québec par sa contribution à son essor et à son développement. La Fédération québécoise des sociétés de généalogie lui a décerné le titre de généalogiste émérite en 2009. Directeur du comité des Publications depuis 2007, il s'est consacré à l'édition de répertoires paroissiaux et à l'informatisation des données généalogiques, au profit de nos membres. Il fut un des principaux artisans de la réalisation de bases de données très prisées des généalogistes comme les *Décès du Québec 1926–1997*. Ajoutons son implication, avec son équipe, à l'enrichissement du BMS2000. La Société de généalogie de Québec est ainsi devenue la plus grande contributrice de données au sein de ce réseau.

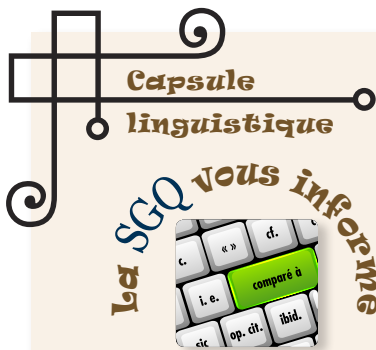


Roland était un visionnaire. Dès 1985, il écrivait, de concert avec son collègue G.-Robert Tessier, qu'une *base de données est une collection de données dont on peut tirer de nombreux rapports différents selon les utilisateurs. Elle permet un stockage volumineux d'informations et un traitement ou une opération relativement simple ; ce qui en fait un outil puissant et rapide. Il est possible d'y ajouter des données et développer de futures applications.* Il a consacré sa carrière de généalogiste à mettre en œuvre cette assertion.

La Société de généalogie de Québec et tous les collègues bénévoles offrent leurs plus sincères condoléances à sa fille Marie-Claude, aux membres de sa famille et à ses amis.

*André G. Bélanger*

Gouverneur, Société de généalogie de Québec.



### «J'en perds mon latin!»

Nombreux sont les mots ou expressions latines qui se cachent derrière des abréviations que nos auteures et auteurs emploient couramment dans leurs textes. En voici quelques-unes, présentées par ordre alphabétique et rédigées en italique, puisqu'il s'agit d'une langue étrangère.

*c* (*circa*) : signifie « environ » ; il est placé devant une date lorsque celle-ci est incertaine (c1630).

*cf.* (*confer*) : signifie « se reporter à ».

*ibidem* (*ibid.*) : signifie « au même endroit ». Cette abréviation est utilisée lorsqu'une source (auteur et titre) est mentionnée deux fois de suite dans les notes en bas de page. Elle remplace maintenant *id.* (*idem*) et *loc. cit.* (*loco citato*).

*i. e.* (*id est*) : abréviation de la locution latine *id est* qui signifie « c'est-à-dire » ; l'emploi de l'abréviation « c.-à-d. » ou « soit » est recommandé.

*op. cit.* (*opere citato/opus citatum*) : signifie « dans l'ouvrage déjà mentionné ». Cette abréviation est utilisée pour mentionner une source (auteur et titre) déjà citée ailleurs en note en bas de page.

*sic* : signifie « ainsi ». Il est placé entre parenthèses après un mot ou un passage pour indiquer que l'on cite textuellement, avec les erreurs ; lorsque la citation est en italique, ce mot latin s'écrit en caractères romains (*sic*).

*vs* (*versus*) : il s'agit d'un anglicisme que l'on doit remplacer par « contre » ou « c. », dans un contexte juridique ; sinon, il faut préférer les expressions « par rapport à », « comparé à », « ou ».

Référence : *Aide-mémoire et Protocole typographique de L'Ancêtre* ; vous pouvez télécharger le *Protocole typographique* à l'adresse : [www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier](http://www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier).



## Les archives vous parlent des...

Rénald Lessard (1791), Coordonnateur, BAnQ Québec,  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

### Dossiers des cours siégeant en appel à Québec: des archives judiciaires méconnues

Les généalogistes ont apprivoisé au fil des ans les registres d'état civil, les recensements et les archives notariales. La mise en ligne progressive de ces séries documentaires et leur indexation ont beaucoup contribué à multiplier leur utilisation. En particulier, Bibliothèque et Archives nationales du Québec a mis en ligne sur son portail les répertoires et index de 1406 greffes de notaires, dont 394 avec le texte des actes (6 654 509 pages), et le travail se poursuit<sup>1</sup>.

La prochaine révolution en matière de l'utilisation des archives par les généalogistes sera sur le plan des archives judiciaires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Des efforts ont été faits pour décrire et numériser les archives des tribunaux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le moteur de recherche *Pistard* offre déjà l'ensemble des archives judiciaires des gouvernements de Québec et de Trois-Rivières pour tout le Régime français. Toutefois, pour la période qui suit, malgré l'existence d'index pour le district de Québec, peu de gens s'y intéressent. À tort! Et cela est particulièrement vrai pour les archives des tribunaux siégeant en appel. Pourtant, malgré les pertes subies lors de l'incendie du palais de justice de Québec en 1873, ces archives offrent beaucoup de potentiel: territoire géographique couvert, accessibilité et contenu exceptionnels, grâce à la présence de factums (mémoires judiciaires) imprimés contenant souvent une transcription des témoignages entendus en première instance.

#### Les appels durant le Régime français

L'unique tribunal de juridiction provinciale (ou coloniale) est le Conseil souverain (BAnQ Québec, TP1) qui jumelle les fonctions d'un tribunal de première instance et d'un tribunal d'appel; il peut rendre des décisions dans tous les secteurs du droit. Les tribunaux royaux de juridiction locale sont la Prévôté de Québec et les juridictions royales de Montréal et de Trois-Rivières. Ces cours entendent en première instance toutes les causes, tant civiles que criminelles, dans les limites de leur territoire. Elles se consacrent aussi aux appels provenant des cours seigneuriales dans leur territoire.

#### Les appels durant le Régime anglais jusqu'en 1849

À l'origine, le gouvernement anglais veut doter sa nouvelle colonie d'une administration de la justice simple et calquée sur les structures anglaises. De 1764 à 1774, le gouverneur et son

conseil forment la cour d'appel (TP3). Suivent la Cour d'appel provisoire (1775-1777) (TP7), la Cour d'appel (1777-1793) (TP7), la Cour d'appel provinciale ou Cour supérieure de juridiction civile (1793-1849) (TP7). De la Conquête à 1774, seulement deux dossiers ont été conservés.

#### La réforme de 1849

Une refonte fondamentale et durable de l'appareil judiciaire a lieu en 1849. Une nouvelle Cour du banc de la reine (TP9) est établie, cette fois de juridiction provinciale et non locale. Elle agit en même temps comme cour d'appel et comme tribunal de juridiction criminelle supérieure. Elle entend des appels tant au civil qu'au criminel. Dans sa juridiction d'appel, ce tribunal siège uniquement à Québec et à Montréal. À Québec, il entend les causes provenant des tribunaux de première instance siégeant dans le Centre et l'Est de la province. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du siècle suivant, le territoire couvert dessert les districts judiciaires d'Arthabaska, Trois-Rivières, Beauce, Québec, Montmagny, Rimouski, Gaspé, Saguenay (Charlevoix) et Chicoutimi.

Quelques années plus tard, en 1864, le gouvernement décide de pallier le fait qu'il n'y a qu'un seul juge par chef-lieu pour la Cour supérieure en instituant une procédure d'appel intermédiaire. Trois juges de la Cour supérieure siègent en révision de la décision d'un seul juge du même tribunal. Cette « cour de révision » permet de contester plus rapidement et à moins de frais que la Cour du banc de la reine (en appel). La procédure d'appel intermédiaire sera abolie en 1920.

Aucun changement immédiat dans la structure des tribunaux ne se dessine à l'arrivée de la Confédération, bien que la création de la Cour suprême du Canada en 1875 ajoute ce tribunal canadien à la hiérarchie des appels, l'insérant entre la Cour d'appel du Québec et le Conseil privé à Londres. Ce n'est qu'en 1949 que la Cour suprême du Canada devient celle qui juge en dernier ressort les justiciables canadiens.

En 1974, la Cour du banc de la reine cesse d'exister: elle sera remplacée par la Cour d'appel (TP15) quant aux appels, et par la Cour supérieure concernant les assises criminelles.

#### La conservation des dossiers des cours d'appel siégeant à Québec

La masse d'archives à Montréal, leur croissance effrénée continue et les obligations imposées aux tribunaux par la Loi sur

1. <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/index.html>.

les archives de 1983 conjuguées sont à l'origine de la formation d'un Comité interministériel sur les archives judiciaires en 1987. Son rapport, déposé en 1989, donne alors lieu à l'adoption des calendriers de conservation pour les tribunaux judiciaires et ce, en vue de mettre de l'ordre dans la gestion future de ces documents. Il comporte aussi des recommandations quant au sort des archives accumulées. Contrairement aux autres cours, les archives de la Cour d'appel seront conservées intégralement (dossiers, plunitifs, index et registres de jugement). De plus, les dossiers et les jugements en première instance des causes portées en appel seront également préservés.

Une perte importante cependant est à signaler : les archives détruites en 1873 dans l'incendie du palais de justice de Québec

(voir *L'Ancêtre* n° 311, été 2015, p. 308–309). Les registres de la Cour du banc du roi ou de la reine en appel manquent pour la période antérieure à 1873, de même que les dossiers s'échelonnant de 1836 à 1872 (TP9). On retrouve cependant plus de 1000 factums et autres documents imprimés liés aux appels dans la Collection de documents judiciaires du juge George Okill Stuart, offerts à BAnQ Québec (TL999, S1).

## L'accessibilité des archives des cours d'appel siégeant à Québec

BAnQ Québec conserve les archives judiciaires des cours d'appel siégeant à Québec jusqu'en 1982.



Source : BAnQ Québec.



DOCUMENTS DES COURS SIÉGEANT EN APPEL À QUÉBEC DISPONIBLES DEPUIS 1760	
TL999,S1	Collection de documents judiciaires du juge G. Okill Stuart, 1812–1861
TP7	Fonds Cour d'appel pour le Bas-Canada, 1773–1835
TP9,S1	Fonds Cour du banc du roi/de la reine, greffe de Québec
TP9,S1,SS5	Appels en général, 1872–1950
TP9,S1,SS5,SSS1	Dossiers, 1873–1943
TP9,S1,SS5,SSS4	Registres des jugements, 1873–1950
TP9,S1,SS5,SSS7	Plumitifs, 1872–1945
TP9,S1,SS5,SSS13	Déclarations et registres des élections de domicile, 1873–1928
TP9,S1,SS6	Appels en matières civiles, 1943–1973
TP9,S1,SS6,SSS1	Dossiers, 1943–1973
TP9,S1,SS6,SSS4	Registres des jugements, 1950–1973
TP9,S1,SS6,SSS7	Plumitifs, 1943–1973
TP9,S1,SS7	Appels en matières criminelles, 1931–1974
TP9,S1,SS7,SSS1	Dossiers, 1931–1973
TP9,S1,SS7,SSS4	Registres des jugements, 1950–1973
TP9,S1,SS7,SSS7	Plumitifs, 1939–1973
TP15,S1	Fonds Cour d'appel, greffe de Québec
TP15,S1,SS6	Appels en matières civiles, 1974–1982
TP15,S1,SS6,SSS1	Dossiers, 1974–1982
TP15,S1,SS6,SSS4	Jugements, 1973–1982
TP15,S1,SS6,SSS7	Plumitifs, 1974
TP15,S1,SS7	Appels en matières criminelles, 1973–1982
TP15,S1,SS7,SSS1	Dossiers, 1974–1982
TP15,S1,SS7,SSS4	Jugements, 1973–1982
TP15,S1,SS7,SSS7	Plumitifs, 1974–1976

Au nom de la transparence de l'administration de la justice, tous ces documents sont entièrement accessibles aux chercheurs. Qui plus est, grâce au travail précieux de M<sup>me</sup> Hélène Duval, les différents index nominatifs disponibles seulement sur microfiches ont été informatisés, permettant ainsi de les consolider dans un seul fichier Excel actuellement consultable dans les locaux de BANQ Québec.

## La richesse des contenus

Chaque cause de la Cour d'appel du Québec et de celles qui l'ont précédée est inscrite sous un nouveau numéro dans le plumitif de la Cour d'appel. Les greffiers concernés transfèrent temporairement le dossier de première instance au greffe de la Cour d'appel, afin de préparer le « dossier conjoint », c'est-à-dire une copie imprimée du contenu du dossier de première

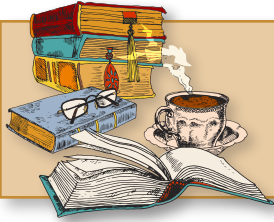
instance et la transcription des témoignages, qui sont fournis à tous les juges et parties en appel. L'original est ensuite retourné au tribunal de première instance. Cette présence des factums produits tant par l'intimé (défendeur) que l'appelant (demandeur) est riche en détails, de faits et de droit. Les témoignages qu'on y retrouve fréquemment permettent de rejoindre le langage parlé des gens de toutes les classes sociales. Le Trésor de la langue française de l'Université Laval ([www.tlfg.ulaval.ca/fichier/](http://www.tlfg.ulaval.ca/fichier/)) s'en est servi pour étudier l'évolution du français avant le développement des enregistrements sonores.

Les archives des cours d'appel sont très utiles pour le développement de la jurisprudence. C'est d'ailleurs pourquoi les publications et revues légales les citent abondamment depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans sa juridiction d'appel, ce tribunal a produit des documents indispensables pour l'étude de la jurisprudence, ainsi que du fonctionnement et de l'efficacité des procédures d'appel. Le fonds porte principalement sur des litiges en matières civiles provenant de la Cour supérieure, de la Cour de circuit, des cours de magistrat et de la Cour provinciale. Ces litiges impliquent des montants supérieurs à une somme minimale, passant par étapes progressives de 100 \$ en 1849 à 500 \$ en 1965. Des appels en matière criminelle étaient très rares au XIX<sup>e</sup> siècle. À cette époque, des appels en matière criminelle n'étaient permis que pour erreur au niveau du procès de première instance. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le droit d'appel en matière criminelle s'élargit dans des procès, par voie de chef d'accusation pour couvrir des questions de droit. À partir de 1961, toute personne condamnée à mort a également un droit d'appel, autant contre sa condamnation qu'à l'égard de la peine fixée par le juge de première instance.

Le contenu des dossiers varie énormément, et ils peuvent être très minces ou fort volumineux. Parfois, il ne s'y trouve que le mandat d'assignation et la déclaration ou la requête du demandeur. Dans d'autres dossiers, il semble que tout le Code criminel ou le Code de procédure civile s'y rassemble : procès-verbaux de signification, dénonciations et plaintes, comparutions, déclarations, interrogatoires hors cour, défenses, répliques, contestations, demandes et avis divers, jugements, mémoires de frais, actes d'exécution, pièces à conviction de toutes sortes, et ainsi de suite. Si les pièces de procédure offrent des renseignements plutôt d'ordre technique, les pièces à conviction ainsi que les déclarations, les répliques ou les autres plaidoyers peuvent donner de précieux renseignements sur les fondements du litige et sur les affaires familiales ou professionnelles des parties et sur leurs réseaux sociaux et économiques. Mentionnons cependant que les transcriptions des témoignages ne se trouvent au dossier que lorsque la cause est portée en appel, contrairement à l'idée générale répandue à ce sujet. La plupart des dossiers de première instance ne contiennent donc pas les transcriptions des témoignages. C'est pourquoi l'historien des familles et le généalogiste ont intérêt à mettre le nez dans les archives des cours d'appel. Elles sont si faciles d'accès !

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : [renald.lessard@banq.qc.ca](mailto:renald.lessard@banq.qc.ca)



## À livres ouverts

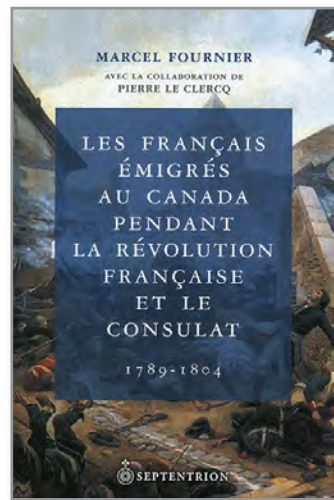
Collaboration

**FOURNIER, Marcel. *Les Français émigrés au Canada pendant la Révolution française et le Consulat 1789–1804*, Québec, Septentrion, 2015, 277 p.**

Marcel Fournier est l'un de nos auteurs en généalogie les plus prolifiques. Dans ce livre sur l'émigration des Français au Canada entre 1789 et 1804, il mentionne qu'entre la signature du traité de Paris, en 1763, et le rétablissement des relations

officielles entre la France et le Canada, en 1859, les liens avec l'ancienne mère patrie se sont maintenus. Les Canadiens ont donc continué à être en contact avec les valeurs et la culture françaises. Telle est la thèse sous-jacente à l'analyse du mouvement migratoire faite par Fournier.

Le livre est divisé en deux parties: l'une, historique, est consacrée à l'étude de l'émigration française, principalement entre 1789 et 1804, et l'autre est constituée d'un répertoire



de notices biographiques des émigrants français arrivés au Canada durant cette période.

Les trois premiers chapitres font un bref retour sur les temps forts de l'immigration en Nouvelle-France entre 1608 et 1789. À la population de la Nouvelle-France, viendront s'ajouter des anglo-protestants à la suite de la conquête par les Britanniques ainsi que des loyalistes fuyant la Révolution américaine. Cette immigration d'anglophones aura toutefois peu d'influence sur le poids démographique des francophones du Canada.

Un survol historique de la Révolution française compose le quatrième chapitre. Les cinq chapitres suivants constituent le cœur de l'analyse de l'émigration française entre 1789 et 1804. Ceux qui fuient la France au cours de ces années le font pour des raisons soit politiques, soit religieuses, ou encore économiques. Une majorité de ces immigrants sont des monarchistes, les uns défendant une monarchie absolue, les autres une monarchie constitutionnelle. Un peu plus de 140 000 personnes fuient la France au cours de la période étudiée. C'est peu, la population française totalisant alors 28 millions.

Les Français voulant échapper au nouveau régime politique s'établissent majoritairement en Europe. Le Canada accueillera

un peu moins de 150 personnes, la majorité s'installant au Bas-Canada. Pour plusieurs, le séjour sera temporaire: 40 % retourneront dans leur pays natal. L'analyse de données socio-démographiques concernant ces immigrants complète l'étude.

La deuxième partie du livre est constituée de notices biographiques, la plupart inédites, de 141 Français venus s'établir au Canada entre 1790 et 1804.

Le livre de Marcel Fournier pourra intéresser les généalogistes qui ont des ancêtres dont la vie a été bouleversée par les changements de régime politique qu'a connu la France sous la Révolution et le Consulat. À l'analyse historique des mouvements migratoires qui ont marqué le paysage démographique du Québec et du Canada jusqu'en 1804, s'ajoutent de très nombreux éléments biographiques sur les immigrants français de l'époque et sur les personnes qui ont joué un rôle important dans ce mouvement migratoire.

Diane Gagnon (6556)

**CANTIN, Robert. *Généalogies de militaires canadiens morts du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles*, 5 volumes.**

Cette collection comprend les ouvrages suivants:

- *Le sacrifice de la Marine royale du Canada (1910–1968)*, 2010, t. I et II, 1135 p.
- *Le Sacrifice du Canada en Afghanistan (2002–2011)*, 2013, 210 p.
- *Au champ d'honneur – Le 22<sup>e</sup> Bataillon canadien-français et le Royal 22<sup>e</sup> Régiment (1914–2014)*, 2013, 483 p.
- *Le Sacrifice du Canada sur les champs oubliés (Féniens, Nord-Ouest, Nil, Afrique du Sud, Sibérie, Rhyll)*, 2013, 333 p.
- *Le Sacrifice de l'Aviation royale du Canada, (1939–1945)*, 2014, 595 p.

De nombreux généalogistes ont des parents proches ou éloignés ayant participé à divers conflits contemporains à travers le monde. C'est pourquoi la bibliothèque de la SGQ met à la disposition des chercheurs la collection Robert Cantin, remarquable pour les renseignements colligés, à la fois généalogiques et militaires.

On y retrace partiellement le déploiement de l'armée, de la marine et de l'aviation, appuyé sur des recherches généalogiques pour l'identification des acteurs concernés ainsi que la description des lieux et du contexte de leur mission respective. L'auteur a effectué une recherche exhaustive sur chaque militaire: sa généalogie, ses études, son métier et son histoire militaire à partir de son enrôlement jusqu'à sa mort. Ce sont des passages palpitants et souvent héroïques. C'est ainsi que

nous répondons à un devoir de mémoire dans nos histoires de familles.

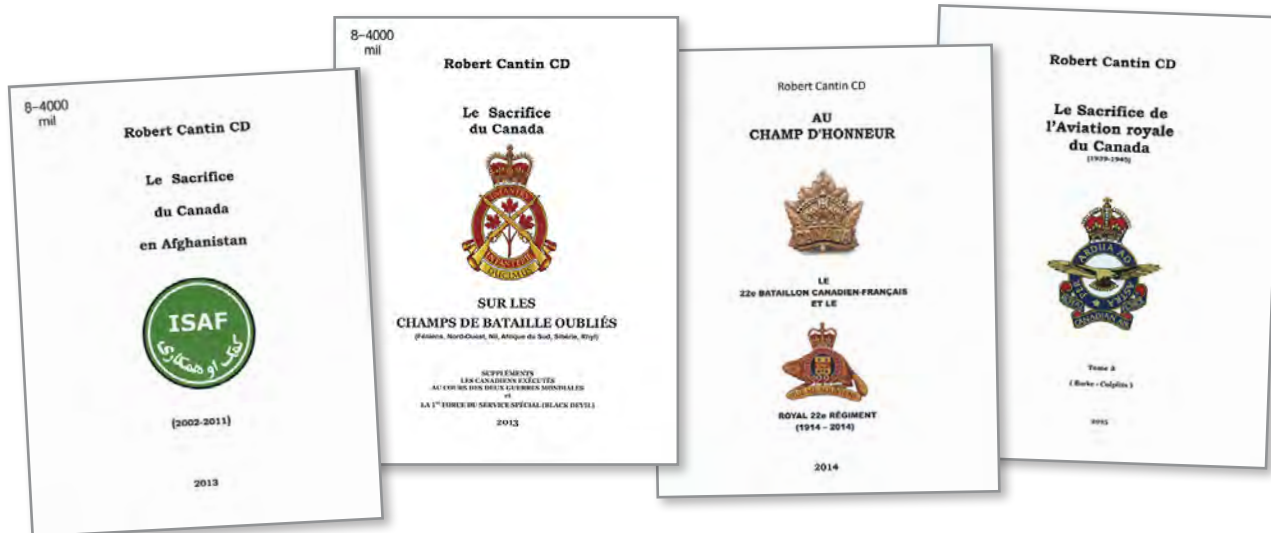
Ces informations précisent la contribution de ceux et celles qui ont consenti le sacrifice ultime de leur vie au nom du Canada et nous permettent ainsi de consigner leurs faits et gestes dans nos archives familiales.

Pour retracer ces éléments de la collection de l'auteur, il suffit de saisir le nom « Robert Cantin » dans le catalogue René-Bureau et la liste complète de ses publications y apparaîtra.

Le chercheur y trouvera une multitude de renseignements passionnants sur les différents militaires, leurs unités et leurs missions spécifiques.

Vous pourrez également prendre connaissance de quelques missions de paix des Casques Bleus sous l'égide de l'ONU. Ceux-ci furent une proposition de Lester B. Pearson, le père du concept international du maintien de la paix et lauréat du Prix Nobel de la paix en 1957.

Mariette Parent (3914)



## Nos membres publient



**CHAMPAGNE, Sabine. *Louis Hénault dit Champagne – Histoire et descendance*, livre 68 p., avec cédérom 639 p.**

Afin d'augmenter le nombre de colons, les autorités étendent leur recrutement dans les prisons en choisissant de faire passer des faux-sauviers en Nouvelle-France. Louis Hénault, fils de Louis et Madeleine Lefebvre, natif de Ville-en-Tardenois (Reims), est arrêté et incarcéré à la prison de Châlons pour faux-sauvage. Au cours de l'année 1742, il s'embarque avec d'autres prisonniers, dont son cousin Jacques Mouchard, sur un navire en partance pour le Canada. Ils sont bannis de la France et exilés au Canada pour le reste de leurs jours.

Cette publication contient l'histoire de Louis Hénault dit Champagne, ainsi que, sur cédérom, sa descendance jusqu'à aujourd'hui.

En vente auprès de Sabine Champagne :  
3131, rue de Montreux, Québec, G1W 3A1  
[sabine.champagne@sympatico.ca](mailto:sabine.champagne@sympatico.ca)

Prix avec frais de poste : 40 \$ (Canada)  
46 \$ (États-Unis)





## Service d'entraide

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur de la chronique

Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique  
Chronique

Le service d'entraide permet aux membres en règle de la SGQ de demander l'aide de nos chercheurs pour obtenir des réponses à leurs interrogations. Les questions et les réponses sont publiées dans la revue **L'Ancêtre**. Pour recevoir plus rapidement une réponse à leur demande, les membres doivent indiquer leur adresse courriel. Les questions peuvent être déposées à la SGQ ou envoyées par courriel à : [sgq@uniserve.com](mailto:sgq@uniserve.com).

Afin de faciliter la recherche, les indices connus devraient être fournis. Donc, par exemple, une demande énoncée ainsi : « Date, lieu du mariage et parents de **William Bordeleau-Grey** et Marguerite **Bordeleau** » gagnerait en clarté par l'ajout d'une information comme : *Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon* (Raymond Rioux, 4003).

Le tableau suivant résume les requêtes reçues ou résolues depuis la dernière publication. Sous le titre « N° Question », l'information se lit comme suit : [Q]0000[R/P]. Si la lettre Q est présente, la ligne représente une demande reçue depuis la dernière publication. Son absence indique une référence à une question reçue précédemment, datant parfois de plusieurs années et qui trouve une réponse de nos jours. Si la lettre R est présente, une réponse complète est fournie. Si le P est présent, une réponse partielle a été trouvée. La partie numérique est le numéro séquentiel de la question.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Beaudin (Baudin)	Pierre	Pinguet dit Saint-Julien	Angélique	Q0223R
Bernard	Émile	Drolet (Duquet)	Rose (Rosarie, Rosalie, Rose-Alma)	Q6423R
Berthelot	Étienne	Comeau	Marthe	Q0222R
Berthelot	Étienne	Vautour	Angélique	Q0222R
Berthelot	Joseph	Bernard	Hélène	Q0222R
Berthelot	Julien	Palin	Louise	Q0222R
Bisson	Jean	Ferron	Marie	Q6433
Bouthillier (Bouthier)	Joseph	Ostiguy dit Domingue	Louisa (Lauria, Orilla Arzélia)	Q6430R
Dubois	Stéphane			Q6428
Dubois	Stéphane	Coutu	Céline	Q6429R
Goulet Goulet	Marie-Adée (Marie-Léocadie) Jean (Flavien)			Q6420R
Gosselin	François	Fournier (Ferland) Roi (Roy)	Thérèse Barbe	Q6421R
Langevin dit Lacroix	Joseph	Gauthier	Élisabeth (Louise, Marie-Louise, Lisette)	6396R
Langlois	Alexandre	Desnoyers	Rose-Alma	Q6432
Pépin dit Lachance	Louis	Rivard dit Bellefeuille	Marie Odile	Q0216R
Renaud	Léon (Leo J.)	Gallant	Clarisse	Q6425R
Renaud	Antoine	Voyer	Philomène	Q6426R
Robin	Amanda	Goulet	Joseph	Q6419R
Rock (Célerier)	Henry (Antoine)	Roy	Delvina	Q6418R
Roy	Féréol			Q6427R
Roy	Jean-Baptiste (John Francis)	Couture	Henriette (Henrietta)	Q6422R
Roy dit Chatellereau	Joseph (Alexis)	Hamelin dit Laganière	Marie-Anne	Q0226R
Soucy (Souci)	Téothyme (Théotime)	Lebel	Léocadie	Q6431R
Tremblay	Pierre-Sylvestre	Perron	Flavie	Q6424

## Questions et réponses

- 0216 Mariage de Louis **Lachance** et de Marie **Bellefeuille**. (Richard Fortin, 0609)
- R: Louis **Pépin** dit **Lachance** (Louis, Julienne Millette) épouse Marie Odile **Rivard** dit **Bellefeuille** (Calixte, Adeline Lessard) le 12 janvier 1869 à Saint-Barnabé-Nord, comté de Maskinongé. Source: Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0222 Dates de décès de (1) Julien **Berthelot** époux de Louise **Palin**, (2) Étienne **Berthelot** époux de Marthe **Comeau**, (3) Joseph **Berthelot** époux d'Hélène **Bernard** et (4) Étienne **Berthelot** époux d'Angélique **Vautour**. (Mario Mimeault, 0613)
- R: Julien Berthelot (1) époux de Louise **Palin** est décédé le 1<sup>er</sup> juin 1734 à Notre-Dame-de-Québec selon le Fichier *Origine; Généalogie du Québec et d'Amérique française*. (2) Étienne **Berthelot** époux de Marthe **Comeau** est décédé le 27 décembre 1853 et a été inhumé le surlendemain à Carleton-sur-Mer (Source: Fonds Drouin). (3) Joseph **Berthelot** époux de Hélène **Bernard** est décédé le 8 novembre 1865 et a été inhumé le 11 à Carleton-sur-Mer (Source: *BMS2000, FamilySearch*). (4) La date de décès d'Étienne **Berthelot** époux d'Angélique **Vautour** est introuvable. (André Dionne, 3208)
- 0223 Lieu et date de décès de Pierre **Beaudin** marié à Angélique **Pinguet** le 7 juin 1688 à Québec. (Mario Mimeault, 0613)
- R: Pierre **Baudin** (Beaudin) époux d'Angélique **Pinguet** dit **Saint-Julien** a été inhumé le 12 décembre 1700 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Source: *Généalogie des Français d'Amérique*. (André Dionne, 3208)
- 0226 Mariage d'Alexis **Roy** (**Chatellereau**) et de Marie-Anne **Laganière**. (Louis-Charles Mayrand, 0023)
- R: Joseph **Roy** dit **Chatellerault** (Michel, Angélique Perrault) épouse Marie-Louise **Hamelin** dit **Laganière**, (René Hamelin, Marie Louise Dumontier) le 25 juillet 1758 à Grondines. Sources: Fonds Drouin; *Généalogie du Québec et d'Amérique française*. (André Dionne, 3208)
- 6396 Date et lieu du mariage de Joseph **Langevin** et d'Élisabeth **Gauthier**. (Louis Langevin, 4272)
- R: Joseph **Langevin** dit **Lacroix** (Antoine, Marie-Louise Rodier) épouse Louise **Gauthier** (Michel, Théotiste Gratton) le 10 août 1819 à Saint-Martin, île Jésus. Louise Gauthier est parfois nommée Marie-Louise, Élisabeth ou Lisette. Marie-Louise est décédée le 14 mars 1873 à Saint-Sauveur de Terrebonne, à l'âge de 73 ans. Sources: Fonds Drouin; *Planète Québec*. (Paul Lessard, 2661; Denis Ouimet, 6734)
- 6418 Qui est Henry **Rock** marié à Delvina **Roy** à Uxbridge, Massachusetts, le 25 novembre 1908? (Georges Roy, 3813)
- R: D'abord, nous savons que Delvina est la fille de Ferdinand **Roy** et Julie dite Malvina **Roy**. Delvina en est à son quatrième mariage et Henry à son second. Il s'était marié le 6 février 1871 à l'église de Notre-Dame-de-Bonsecours à Stukely-Nord (aujourd'hui Bonsecours) avec Éliza **Beauregard** sous le nom d'Antoine **Célerier**. Il était le fils d'Antoine Célerier dit Rock et Marie Saint-Denis. Il serait né au Vermont. Nous perdons la trace de Henry et de Delvina après 1910. Nous retrouvons un Henry Rock en 1930 et il est veuf. Source: Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661)
- 6419 Date de naissance d'Amanda **Robin** (Eugène, Aurélie Laflamme) mariée le 29 mai 1916 à Sainte-Euphémie, comté de Montmagny, avec Joseph **Goulet**. (Charles Goulet, 4620)
- R: Amanda est née le 25 mai 1895 et a été baptisée le lendemain à Saint-Vallier, Bellechasse. Source: Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6420 Dates de naissance de Marie-Adée **Goulet** et de Jean **Goulet**, enfants de Flavien **Goulet** et Flavie **Fortin**, mariés à Saint-Lazare, Bellechasse, le 16 août 1853. (Charles Goulet, 4620)
- R: Flavie **Fortin** décède le 3 décembre 1863. Au recensement de 1871 à Saint-Lazare, Flavien a trois enfants: Jean, 9 ans; Rose, 11 ans; Marie, 15 ans. Jean **Goulet** serait né en 1862. On retrouve plutôt Flavien, né et baptisé le 11 mars 1862 à Saint-Gervais. Il est connu sous le nom de Jean. Rose serait née en 1860. Il s'agit de Rose Malvina née le 5 janvier 1860 et baptisée le lendemain à Saint-Gervais. Elle est connue sous le nom de Malvina. Marie serait née en 1856. Nous trouvons Marie Léocadie, née le 5 septembre 1857 et baptisée le 6 à Saint-Lazare. Nous devons conclure que Marie Adée serait un diminutif de Marie Léocadie. Sources: Recensement de 1871; Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6421 Qui est François **Gosselin** marié à Barbe **Roi** (Roy) le 5 août 1811 à Saint-Gervais? Il est veuf de Thérèse **Fournier**. (Line Bernard, 5711)
- R: Selon le contrat de mariage du 1<sup>er</sup> août 1811 devant le notaire Louis Turgeon père, François Gosselin était veuf de Thérèse **Ferland**. Ce François était le fils d'Ignace et Marie Rousseau. Il s'est d'abord marié le 15 février 1773 avec Marie-Thérèse Ferland à Saint-Laurent, Î.O. Sources: Minutier de Louis Turgeon père; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661)
- 6422 Que sont devenus Jean-Baptiste **Roy** et Henriette **Couture** mariés le 27 juillet 1869 à Saint-Gervais. (Line Bernard, 5711)
- R: Au recensement de 1881, ce couple se trouve à Saint-Anselme avec cinq enfants. Leur fils Jeremiah est né le 20 juillet 1882 à Winsted, Connecticut, selon son enrôlement en 1917-1918. Jean-Baptiste (nommé John Francis) **Roy** décède le 6 septembre 1882 et est inhumé au

- cimetière de Winsted. Henrietta **Couture** Roy décède le 9 janvier 1927 et est inhumée au même cimetière. Leur fils Jeremiah se marie pour la première fois à l'âge de 60 ans, le 14 novembre 1942, à Franklin, New Hampshire. Sources: Recensement de 1881; *FamilySearch*. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6423 Mariage d'Émile **Bernard** et de Rose **Drolet**. Leur fille Louise se marie le 21 septembre 1963 à Québec, paroisse Sainte-Angèle-de-Mérici, à Saint-Malo de Québec avec Pierre Goulet. (Line Bernard, 5711)
- R: Lors du décès d'Émile **Bernard** le 14 avril 1972, on indique que ses parents sont H. Bernard et E. Lagacé. Source: Décès du Québec 1926–1997. Joseph Honoré Émile Bernard (Honoré, Exilda Lagacé) épouse Marie-Rosarie **Duquet** (Théodule, Alexandrine Simoneau) le 13 mars 1933 à la paroisse Saint-Sauveur à Québec. Trois enfants sont baptisés à Saint-Roch, Québec, entre 1936 et 1938, fils ou fille d'Émile et Rose Drolet. Sept autres enfants sont baptisés à Québec dans différentes paroisses de 1933 à 1946, fils ou fille d'Émile et Rosarie (Rosalie, Rose-Alma) **Duquet**. Marie Rosarie **Duquet** est née le 20 septembre 1906 et a été baptisée le surlendemain à Saint-Zacharie, Beauce. Sa mère est décédée en 1911 et elle a sans doute vécu avec une famille Drolet. Elle meurt à Québec le 8 décembre 1956 et se nomme Rose **Drolet**. Source: Décès du Québec 1926–1997; avis de décès des journaux; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6425 Décès de Léon **Renaud** et de Clarisse **Gallant**. Dernier enfant né à Québec en 1924. (Louise Julien Renaud, 6537)
- R: On les retrouve à Detroit, Michigan, dès 1925. Au recensement de 1940, ils résident à Roseville, Macomb County, Michigan, avec dix enfants. Le cimetière Sacred Heart de Roseville nous fournit les dates de décès: Leo J. **Renaud**, le 4 septembre 1956 et Clarisse Renaud (**Gallant**), le 19 novembre 1959. Source: *FamilySearch*. (Paul Lessard, 2661)
- 6426 Parents d'Antoine **Renaud** marié à Philomène **Voyer**. Le mariage et le baptême d'Antoine sont introuvables. (Yolande Renaud, 1023)
- R: Antoine est sans aucun doute le fils d'André **Renaud** et Sophie **Therrien**. En 1852, Antoine est recensé à Templeton, aujourd'hui un secteur de Gatineau, avec son père et ses frères. Son frère Jacques ou James, 8 ans, a été baptisé à Aylmer le 22 mai 1842. Son frère Magloire, 4 ans, a été baptisé à Templeton le 11 mars 1847. Antoine, 7 ans, est né vers 1844 ou 1845 mais le baptême demeure introuvable. Le mariage aurait eu lieu vers 1870. Au recensement de 1871 à Templeton, Philomène **Voyer** a 14 ans (plutôt 16 ans, née le 15 décembre 1854) et elle est mariée. Leur fils Antoine est baptisé le 11 juin 1871 à Templeton. Au baptême de leur fils Gilbert, le 26 septembre 1875 à Angers, le parrain est Magloire Renaud, frère d'Antoine, et la marraine est Adéline Martin, épouse de Magloire. Sources: Recensement de 1871; Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6427 Mariage et décès de Féréol **Roy** (Thomas, Émérance Nadeau). Il est né le 22 juillet 1853 et a été baptisé le lendemain à Saint-Charles-de-Bellechasse. (Line Bernard, 5711)
- R: Joseph Féréol **Roy** a été ordonné prêtre le 5 septembre 1880. Il est décédé le 2 novembre 1932 à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi et a été inhumé le 5 à Saint-Alexis de Chicoutimi (Grande-Baie). Source: Décès du Québec 1926–1997. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6429 Parents de Stéphane **Dubois** né à Waterloo le 3 août 1973. Il a épousé Céline **Coutu** (Gaston, Monique Arès) le 27 août 1994 à Granby, paroisse Sainte-Famille. (André Dubois, 1217)
- R: Stéphane **Dubois** né le 3 août 1973 à Waterloo (Shefford) est le fils de Gérard **Dubois** et Huguette **Cadorette** qui se sont épousés le 25 mai 1963 à Waterloo, Québec. Sources: *Planète Québec*; Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 6430 Mariage de Joseph **Bouthillier** et de Louisa **Ostiguy**. Leur fille, Germaine Bouthillier, épouse Joseph Ernest Pilote le 18 mai 1927 à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles. (Gabrielle Dussault, 6865)
- R: Dans l'acte de mariage d'Ernest Pilote et de Germaine Bouthillier, on devrait lire le nom de la mère de l'épouse «Lauria Ostiguy».
- Joseph **Bouthier** (**Bouthillier**) (Léopold, Rose Anna Gauthier) épouse Lauria **Ostiguy** (Napoléon, Domithilde Fortin) le 4 septembre 1906 à La Nativité-de-Marie, à Labelle.
- Marie Germaine Rita Bouthier (Joseph **Bouthier** et Lauria Ostiguy) est née et baptisée le 28 juin 1907 à Labelle (La Nativité-de-Marie). Le parrain est Napoléon Ostiguy grand-père de l'enfant et la marraine Domithilde Fortin.
- Marie Orilla Arzélia **Ostiguy** dit **Domingue** (Lauria) (Napoléon, Domithilde Fortin) est née le 24 avril 1886 et baptisée le 25 à Saint-Vincent-Ferrier, Bromont Ouest. Sources: *BMS2000*; Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6431 Date et lieu de naissance de Théotime **Soucy** (Firmin, Félicité Mignier dit Lagacé). Il a épousé Léocadie **Lebel** le 2 février 1852 à Saint-Pascal de Kamouraska. (Jean Soucy, 6477)
- R: Joseph Théotime **Souci** (Soucy) est né le 22 février 1830 et a été baptisé le 23 à Saint-Georges, Cacouna. Source: Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)



## Questions en suspens

6424 Parents de Pierre-Sylvestre **Tremblay** qui a épousé Flavie **Perron** (Joachim, Justine Girard) le 11 janvier 1836 aux Éboulements. Il se dit âgé de 38 ans au recensement de 1851 à Sainte-Agnès, Charlevoix, et né à L'Isle-aux-Coudres. Constance Tremblay, âgée de 72 ans, née à L'Isle-aux-Coudres, demeure dans cette famille au recensement de 1851. (Hélène Parent, 6651)

6428 Parents de Stéphane **Dubois** né le 10 mars 1969 à Charlesbourg. (André Dubois, 1217)

6432 Mariage d'Alexandre **Langlois** et de Rose-Alma **Desnoyers**. (Gaston Maltais, 5347)

6433 Mariage de Jean **Bisson** et de Marie **Ferron**. (Gaston Maltais, 5347)

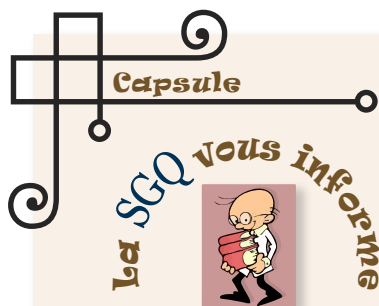
Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :

André Dionne : [adionne48@hotmail.com](mailto:adionne48@hotmail.com)

Alain Gariépy : [garala@videotron.ca](mailto:garala@videotron.ca)

## Capsule Actes de baptême, mariage ou sépulture... introuvables !

Malgré vos efforts, vous ne réussissez pas à retrouver un acte ? Consultez donc le document *Inventaires des registres paroissiaux catholiques du Québec, 1621-1876* produit par M<sup>me</sup> Pauline Bélanger et M. Yves Landry, et publié aux Presses de l'Université de Montréal, en 1990. Ce répertoire nous informe de la disponibilité des actes ainsi que des éventuelles absences de registres. Disponible à la bibliothèque de la SGQ, sous la cote 3-1000prdh, ainsi qu'à BAnQ, sous la cote CS88Q3b426 dans la section **Référence**.



### Service de recherche

La Société de généalogie de Québec offre les services de recherche généalogique suivants : lignée ascendante, acte de baptême, de mariage et de sépulture, contrats de divers types passés devant notaire au Québec entre 1640 et 1799, transcription de documents anciens.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Service de recherche » : [www.sgq.qc.ca/service-de-recherche](http://www.sgq.qc.ca/service-de-recherche)

## Erratum

Le processus de révision de votre revue **L'Ancêtre** est rigoureux ; malgré tout, quelques coquilles se sont glissées lors de la publication du dernier numéro (vol. 42, n° 313, hiver 2016).

- En page 130, l'encadré *Le temps des Fêtes et les prévisions météorologiques* proposait un extrait d'un texte de Robert-Lionel Séguin et non de Robert-Lionel Léger. La référence aurait dû se lire ainsi : SÉGUIN, Robert-Lionel. « La grange au Québec », *Les cahiers des dix*, n° 42, Québec, 1976, [www.ourroots.ca](http://www.ourroots.ca) (consulté le 15 septembre 2015).
- En page 137, à la onzième ligne de la colonne de droite, on devrait lire « la requête de Jean-Baptiste Thibault » et non « la requête de JeanBaptiste Thibault ».
- Enfin, à la page 142, dans la section « **Étape 3** », troisième ligne, on aurait dû lire « À l'aide de la base de données *Décès du Québec, 1926-1997* » et non 1926-1977.

La version numérique a été corrigée et mise en ligne sur le site Web de la Société.

*La rédaction.*

## Nouveaux membres

**Du 3 novembre 2015 au 2 février 2016**

7353	SKENE	Guy	Lac Édouard	7396	GAUTHIER	Paul	Québec
7354	BLANCHET	René	Gatineau	7397	JUNEAU	Michel	Repentigny
7355	CÔTÉ	Normay	Québec	7398	LACOURSE	Louise	Repentigny
7356	RICHARD	Andrée	Québec	7399	DION	Marcel	Québec
7357	PAIEMENT	Marielle	Frontenac	7400	CLAVEAU	Suzanne	Québec
7358	PAQUET	Martine	L'Ancienne-Lorette	7402	DION	Véronique	Québec
7362	MALTAIS	Cécile	Saguenay	7403	PAQUET	Marjolaine	Québec
7363	BOUCHER	Aline	Saint-Casimir	7404	SAMSON	Claudette	Québec
7364	LAPOINTE	Andrée	Québec	7405	PRATTE	Sandy	Québec
7365	BOILY	Alain	Québec	7406	TURCOTTE	Michel	Québec
7366	HUARD	Gabriel	Gatineau	7407	BOLDUC	France	Québec
7367	GIGNAC	Pierre	Portneuf	7409	PATRY	Odette	Beaumont
7369	FALLAH	Bessam	Québec	7410	LAIR	Denise	Lévis
7373	SAINT-PIERRE	Micheline	Lanoraie	7411	LAMONTAGNE	Stéphane	Québec
7374	FILION	Sylvie	Québec	7412	GOEWERT	Marie	Clovis, CA
7375	FLEURY	Gilles	Québec	7413	PAQUET	Lucie	L'Ancienne-Lorette
7376	DUVAL	Marie	Québec	7414	SASSEVILLE	Robert	Québec
7377	WELSH	Maggie	Québec	7415	NADEAU	Gérald	Québec
7378	ALLARD	Roger	Québec	7416	BOURASSA	Ginette	Québec
7379	RICHARD	Jacques	Québec	7417	BOISVERT	Jean-Pierre	Lévis
7380	ROY	Hélène	Québec	7418	ALLAIRE	Denise	Lévis
7381	JOLIN	Ginette	Québec	7419	GRAVEL	Louise	Québec
7382	GUIMONT	Louis	Québec	7420	FORTIN	Remy	Québec
7383	FRÉDÉRIK-FOURNIER	Jocelyne	Gatineau	7421	TRUDELLE	Raymond	Lévis
7385	GAUTHIER	Caroline	Québec	7422	TESSIER	Marc	Québec
7386	MORNEAU	Francine	Québec	7423	JACQUES	Sandra	Saint-Georges-de-Beauce
7387	PICARD	Christine	Wendake	7424	POMMINVILLE	Alain	Sherbrooke
7388	COULOMBE	Nancy	Gatineau	7425	MARTEL	Jean-François Luc	Québec
7389	CHAMBERLAND	Marc	Québec	7426	D'AMOURS	Normand	Québec
7391	LAVOIE-BEAULIEU	Céline	Laval	7427	THIBAUT	Claude	Lévis
7392	DORÉ	Lucie	Québec	7428	THIFFAULT	Christine	Montréal
7393	OUELLET	Roseline	Québec				

## L'agriculture dans la province de Québec au début du xx<sup>e</sup> siècle

**B**ien que nous n'ayons pas encore tous les chiffres du dernier recensement agricole, nous constatons par les renseignements que M. H. Nagant, directeur du Journal d'Agriculture a bien voulu nous fournir, que la valeur des récoltes de grande culture, en 1910, dans la province de Québec, atteint la somme de \$ 103,187,000.00. Si, à ce chiffre, nous ajoutons la valeur des fruits et légumes, la vente du bétail, la valeur des animaux abattus à la ferme, celle des produits laitiers, des œufs, du miel, du sucre d'érable, etc., soit au moins \$ 50,000,000.00, nous arrivons à une production totale annuelle valant au moins 150 millions de piastres!

Les quatre grandes cultures dominantes dans la province de Québec sont, par ordre d'importance, les prairies à foin, les pâturages, l'avoine, et les pommes de terre.

*Foin de graminées et de trèfle.* — En 1911, la province de Québec a produit 5,742,000 tonnes de foin d'une valeur de \$ 58,396,000.00, ce qui représente, en argent, plus de la moitié de toutes les récoltes de grande culture.

*Pâturages.* — Nos pâturages forment, par leur étendue et leur rôle économique, la base de notre industrie laitière et animale, et leur valeur productive s'apprécie par les produits qui en dérivent (produits laitiers et animaux) pour une somme annuelle d'au moins \$ 30,000,000.

*Avoine.* — Si notre Province produit peu d'orge (2,413,000 minots) et encore moins de blé (1,260,000 minots), par contre, elle fournit chaque année, une grosse récolte d'avoine, soit 37,512,000 minots en 1911, d'une valeur de \$ 19,769,000.

*Pommes de terre.* — Récolte de 17 à 20 millions de minots. En 1911, elle n'était que de 17,435,000 minots, mais avait conservé une valeur de \$ 11,681,000.

*Animaux de la Ferme.* — En 1911, il y avait dans la province: 368,419 chevaux, 856,000 vaches laitières, 600,000 autres bêtes à cornes, 549,000 moutons et 651,000 porcs. Mais ce nombre d'animaux est loin de répondre aux besoins du marché dans nos villes et villages. Le plus grand nombre des animaux de boucherie nous viennent des Provinces de l'Ouest canadien et de la Province d'Ontario. Étant donné l'excellence des pâturages, nos cultivateurs canadiens devraient entreprendre l'élevage des animaux sur une plus grande échelle. Tous y trouveraient de grands profits.

*Culture fourragère.* — La neige abondante qui protège en hiver, nos prairies et nos pâturages, tout en y apportant une dose non négligeable d'engrais azoté, l'irrigation naturelle du pays tout entier par son réseau de rivières et de ruisseaux, des pluies régulièrement abondantes, le rôle rafraîchissant des forêts, voilà les principaux éléments qui caractérisent notre climat et le rendent éminemment favorable à la production fourragère. C'est le fourrage qui fait la richesse agricole de notre Province, en rendant prospère notre industrie laitière et animale, et c'est par la culture fourragère améliorée que nous arriverons à doubler et tripler les revenus de nos fermes.

*Industrie laitière.* — Notre principale industrie agricole progresse d'une façon régulière et prend chaque année plus d'importance. Le recensement de 1910 donne comme suit la production de l'industrie laitière dans la province de Québec:

Beurre 37,346,107 lbs	Fromage 67,741,802 lbs
-----------------------	------------------------

Le nombre total des fabriques de produits laitiers de la Province, enregistrées en 1912 au Ministère de l'Agriculture, à Québec, est de 2,064 et comprend 526 beurreries, 939 fromageries et 599 beurreries et fromageries combinées.



## Rencontres mensuelles

### Endroit:

**Centre communautaire Noël-Brulart**  
1229, avenue du Chanoine-Morel  
Arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge,  
Québec

**Heure:** 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$  
pour les non-membres

### ■ Le mercredi 16 mars 2016

Conférencier : Denis Racine, avocat et généalogiste  
Sujet : *Ordres de chevalerie, décorations militaires et civiles, et médailles au Québec.*

### ■ Le mercredi 20 avril 2016

Conférencier : Dale Gilbert, historien  
Sujet : *Entre rivière et coteau. Une histoire du quartier Saint-Sauveur à Québec et ses résidents.*

### ■ Le mercredi 18 mai 2016

Assemblée générale

## Horaire de la SGQ



### Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger  
Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval  
(entrée par le local 3112)

- **Mardi** : 9 h 30 à 16 h
- **Mercredi** : 9 h 30 à 20 h 30, sauf le soir de la conférence (3<sup>e</sup> mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h
- **Jeudi** : 12 h 30 à 16 h
- **Samedi** : 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

### Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

**Publications de la SGQ** : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

## BAnQ Québec

Bibliothèque  
et Archives  
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,  
Université Laval

**Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.**

### Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque

Mardi et vendredi 9 h à 17 h  
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



## Société généalogique canadienne-française

### *Nouvelles publications*

*La Société généalogique canadienne-française a publié deux nouveaux répertoires en 2015. Ils contiennent les relevés de baptêmes, mariages, sépultures et funérailles des paroisses Très-Sainte-Trinité de Vaudreuil-Dorion (1924-2010), au coût de 47,00 \$, et ceux de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Vaudreuil-Dorion (1949-1998), au coût de 43,00 \$. TPS et frais de poste en sus.*

*Pour en commander un exemplaire, consultez notre site web ou contactez-nous.*

Pierre Benoît et al.

### Très Sainte-Trinité, Vaudreuil-Dorion

Baptêmes, mariages et sépultures 1924 - 2010  
Funérailles 1994 - 2010



Société généalogique canadienne-française  
2015

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5  
Téléphone : 514 527-1010 - Courriel : info@sgcf.com  
www.sgcf.com



## Société de généalogie de Québec

### Nouveau CÉDÉROM

40 ans d'articles, de chroniques  
et d'informations indexés,  
moteur de recherche

Bon de commande sur le site web  
ou commandez à l'accueil de la SGQ  
40 \$, frais de poste inclus.



Clé USB  
50 \$

www.sgq.qc.ca  
418 651-9127 sur les heures d'ouverture

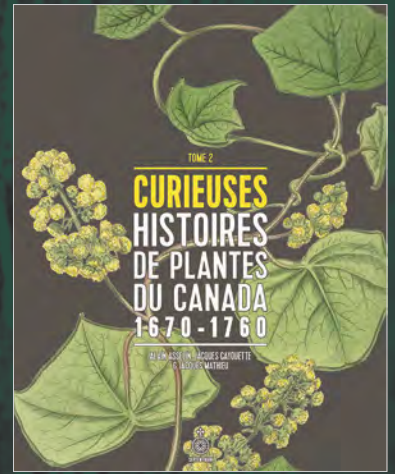
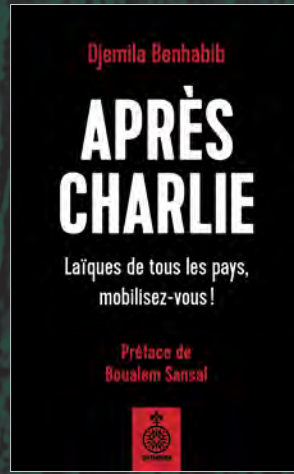
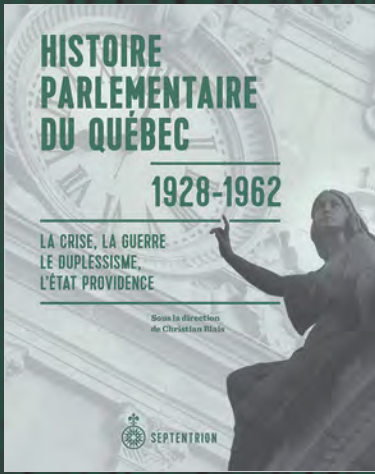
### L'Ancêtre ... chez vous

Société de généalogie de Québec  
1974 - 2014

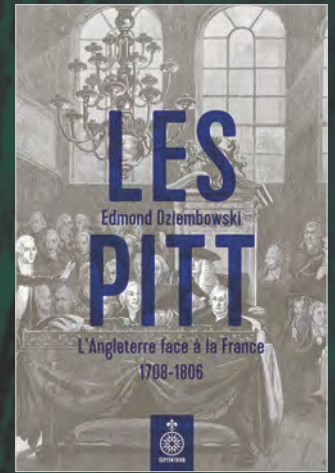
ISBN 978-2-89120-137-8  
#104DVD PC







SEPTENTRION



TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

[www.septentrion.qc.ca](http://www.septentrion.qc.ca)

